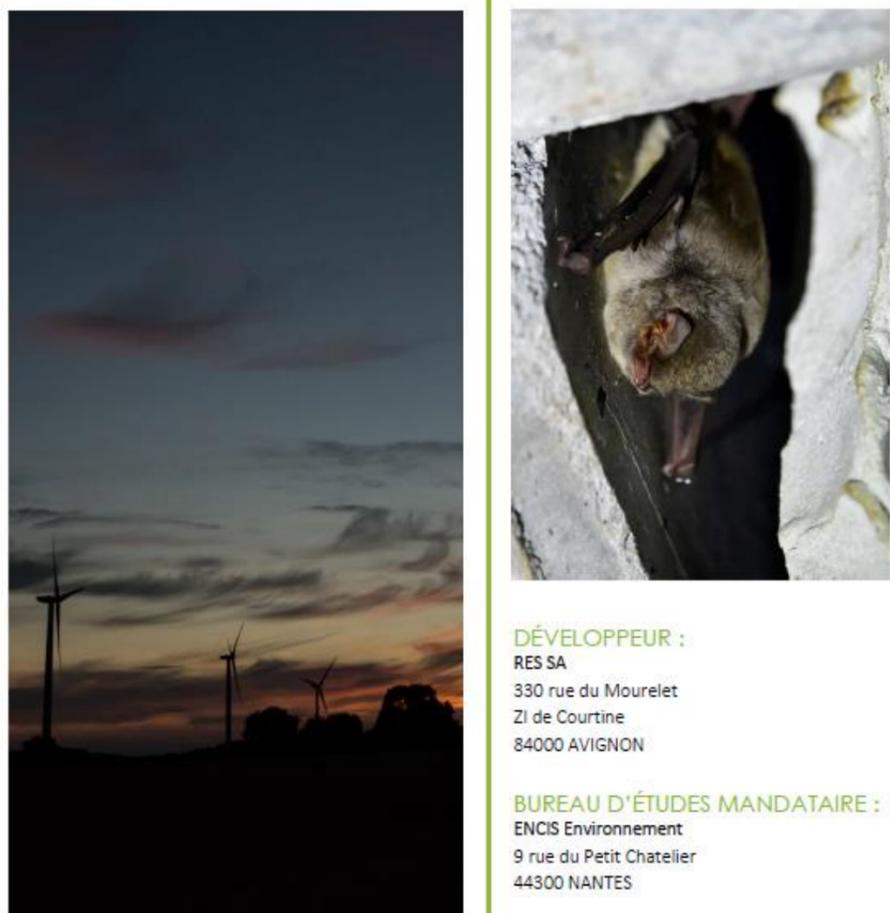


**Annexe 3 : Rapport de consultation Deux-Sèvres Nature Environnement**





**PROJET ÉOLIEN DE  
SAINT-VINCENT-LA-CHATRE**

*Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques*

**DÉVELOPPEUR :**  
RES SA  
330 rue du Mourelet  
ZI de Courtine  
84000 AVIGNON

**BUREAU D'ÉTUDES MANDATAIRE :**  
ENCIS Environnement  
9 rue du Petit Chatelier  
44300 NANTES

**RÉDACTEURS :**  
Deux-Sèvres Nature Environnement  
Anthony LE GUEN  
Jérémy DECHARTRE

Décembre 2017

Deux-Sèvres Nature Environnement  
48 rue Rouget de Lisle - 79000 Niort - 05 49 73 37 36 - contact.dsne@yahoo.fr - www.dsne.org

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
 Deux-Sèvres Nature Environnement

## Table des matières

Table des illustrations.....	2
Table des tableaux.....	2
1 Préambule.....	3
2 Avant-propos.....	4
2.1 Aires d'études.....	4
2.2 Méthodologie.....	5
2.3 Source des données.....	5
2.4 Extraction de données.....	5
2.5 Analyse des données.....	7
3 Etat des connaissances, analyse & enjeux.....	8
3.1 Contexte chiroptérologique local & paysage.....	8
3.2 Synthèses des enjeux par groupe d'espèces.....	11
3.2.1 Les noctules (genre <i>Nyctalus</i> ).....	11
3.2.2 Les pipistrelles (genre <i>Pipistrellus</i> ).....	17
3.2.3 Les sérotines (genre <i>Eptesicus</i> ).....	24
3.2.4 La Barbastelle d'Europe (genre <i>Barbastella</i> ).....	26
3.2.5 Autres espèces à vulnérabilité moindre.....	28
3.2.5.1 Les murins (genre <i>Myotis</i> ).....	28
3.2.5.2 Les oreillards (genre <i>Plecotus</i> ).....	39
3.2.5.3 Les rhinolophes (genre <i>Rhinolophus</i> ).....	44
4 Conclusion.....	48
5 Bibliographie.....	49

Crédits photographiques couverture : J. DECHARTRE

p. 1

## Table des illustrations

Figure 1 : carte de localisation des aires d'études et communes concernées.....	4
Figure 2 : nombre de données positives disponible par cycle d'activité.....	5
Figure 3 : carte de répartition des sites où des données chiroptérologiques sont disponibles à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Fond OpenStreetMap 2017.....	6
Figure 4 : carte de synthèse des grandes entités paysagères à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Données issues de l'étude paysage du CREN PC.....	9
Figure 5 : image satellite à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Fond Google imagerie © Terrametrics 2017.....	9
Figure 6 : <i>Nyctalus leisleri</i> – R. GRIGNON.....	11
Figure 7 : carte de localisation des données de Noctule de Leisler à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	12
Figure 9 : <i>Pipistrellus pipistrellus</i> – M. DORFIAC.....	17
Figure 9 : carte de localisation des données de Pipistrelle de Kuhl à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	19
Figure 10 : carte de localisation des données de Pipistrelle commune à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	20
Figure 15 : <i>Eptesicus serotinus</i> – L. BOURGOUIN.....	24
Figure 12 : carte de localisation des données de Sérotine commune au sein de l'aire d'étude éloignée.....	25
Figure 17 : <i>Barbastella barbastellus</i> - M. DORFIAC.....	26
Figure 14 ; carte de localisation des données de Barbastelle d'Europe à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	27
Figure 19 : <i>Myotis mystacinus</i> – B. FILLON.....	28
Figure 16 : carte de localisation des données du Murin d'Alcathoe à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	31
Figure 17 : carte de localisation des données du Murin de Daubenton à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	32
Figure 18 : carte de localisation des données du Murin à oreilles échanquées à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	34
Figure 19 : carte de localisation des données du Murin à moustaches à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	35
Figure 20 : carte de localisation des données du Murin de Natterer à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	37
Figure 21 : carte de localisation des données de Murin indéterminée à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	38
Figure 29 : <i>Plecotus austriacus</i> – C. DESBORDES.....	39
Figure 23 : carte de localisation des données d'oreillards à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	41
Figure 31 : <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> – M. DORFIAC.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 25 : carte de localisation des données de Petit rhinolophe à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	46

## Table des tableaux

Tableau 1 : Liste des espèces connues sur l'aire d'étude éloignée, statuts de conservation et de protection des Chiroptères dans le monde, en Europe, en France et en région Poitou-Charentes ainsi que leur sensibilité à l'éolien.....	10
--	----

## 1 Préambule

La société RES porte actuellement un projet de développement éolien situé dans le sud-est du département des Deux-Sèvres sur la commune de Saint-Vincent-la-Châtre, nommé ci-après « **Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre** ». Dans ce cadre, le bureau d'études ENCIS Environnement chargé de la réalisation de l'étude d'impact préalable, en complément de ses prospections chiroptérologiques ciblées, a besoin d'obtenir un état des connaissances chiroptérologiques locales. Pour ce faire, ENCIS Environnement a sollicité l'association Deux-Sèvres Nature Environnement.

Association départementale de protection de la nature, notamment experte en matière de chiroptérologie et structure correspondante de Poitou-Charentes Nature (PCN) et de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), Deux-Sèvres Nature Environnement dresse ici un pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques sur la base des connaissances départementales, fruit de plus trente ans de prospections et de suivis.

*NB : Le présent pré-diagnostic qui ne remplace en aucun cas la réalisation de l'étude d'impact et de l'évaluation environnementale du projet pour les chiroptères, est une simple étape bibliographique. Il est rappelé que l'absence de données chiroptérologiques en l'état des connaissances actuelles (absence d'une espèce et / ou d'un gîte) ne signifie en aucun cas l'absence effective.*

*Ce document comporte ainsi d'importants biais liés à la pression d'échantillonnage non homogène sur l'ensemble de la zone d'étude.*

## 2 Avant-propos

### 2.1 Aires d'études

La prise en compte des enjeux liés au projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre se conçoit à différentes échelles. Il convient de décrire la sémantique utilisée dans ce document :

- « zone d'implantation potentielle (ZIP) » : zone d'emprise du projet
- « aire d'étude rapprochée (AER) » : tampon de 2 km autour de la ZIP ;
- « aire d'étude intermédiaire (AEI) » : tampon de 10 km autour de la ZIP ;
- « aire d'étude éloignée (AEE) » : tampon de 20 km autour de la ZIP.

Cette dernière est l'échelle de travail retenue ici pour les enjeux vis-à-vis du groupe des chiroptères. Ce rayon a pour vocation de prendre en compte la capacité de déplacement des espèces de chiroptères dites « à grand rayon d'action » pouvant être impactées.

Au total, l'aire d'étude éloignée englobe 93 communes du département des Deux-Sèvres.

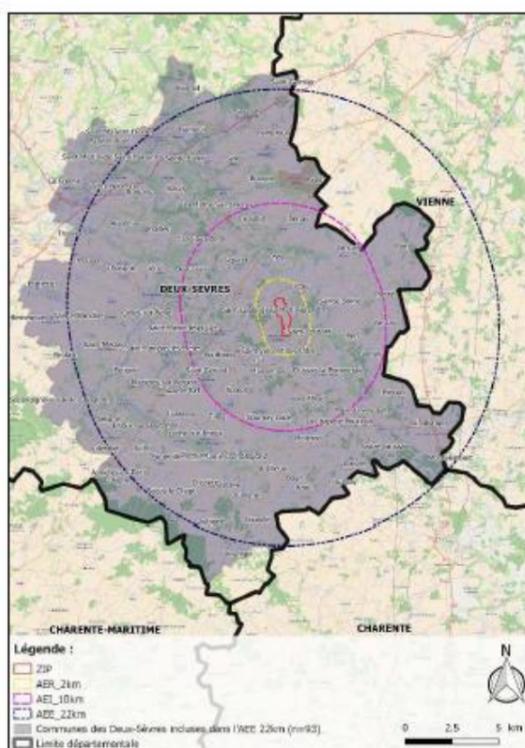


Figure 1 : carte de localisation des aires d'études et communes concernées

### 2.2 Méthodologie

La méthodologie d'étude appliquée ici repose sur les préconisations de la SFPEM et d'EUROBATS (SFPEM, 2016 & EUROBATS, 2014).

Le présent rapport constitue le pré-diagnostic des enjeux du projet et repose sur le croisement de l'analyse des données existantes et de l'analyse du paysage local. Il a pour seule et unique vocation de donner les éléments de connaissances chiroptérologiques à ce jour.

Deux-Sèvres Nature Environnement rend compte ici de son expertise ; aucune prospection spécifique n'a été mise en œuvre vis-à-vis du projet par l'association.

Ci-dessous, un rappel des cycles d'activités des chiroptères en fonction des mois de l'année :

	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Phase	Hivernale		Transit		Estivale			Transit		Hivernale		

### 2.3 Source des données

Les données extraites et analysées proviennent de la base de données départementale « nature79.org » coordonnée par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et Deux-Sèvres Nature Environnement. Cette base est régulièrement enrichie par les suivis, comptages ou découvertes réalisés par les bénévoles et / ou les salariés de l'association, le suivi annuel des colonies connues sur le département, mais aussi parfois par les données bibliographiques / publiques disponibles.

### 2.4 Extraction de données

Pour cette analyse, le territoire concerné est l'aire d'étude éloignée de 22 kilomètres de rayon autour de l'emprise du projet éolien de Courcôme (cf. Figure 1).

Au total, sur la période 2013-2017, 2396 données exploitables, réparties sur 62 communes, ont été analysées pour cette synthèse. Ces données ont été récoltées selon divers protocoles tels que des captures temporaires, des inventaires acoustiques et des prospections à vue en bâtis et cavités.

Le nombre de données disponibles est assez faible sur ce secteur. Quelques sites de parturition suivis ponctuellement permettent d'avoir une connaissance partielle des populations de chauves-souris présentes dans ce secteur. De plus, nos connaissances ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire concerné par l'aire d'étude éloignée (cf. Figure 3).

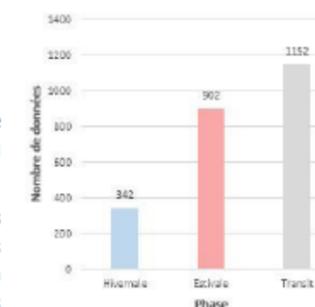


Figure 2 : nombre de données positives disponible par cycle d'activité

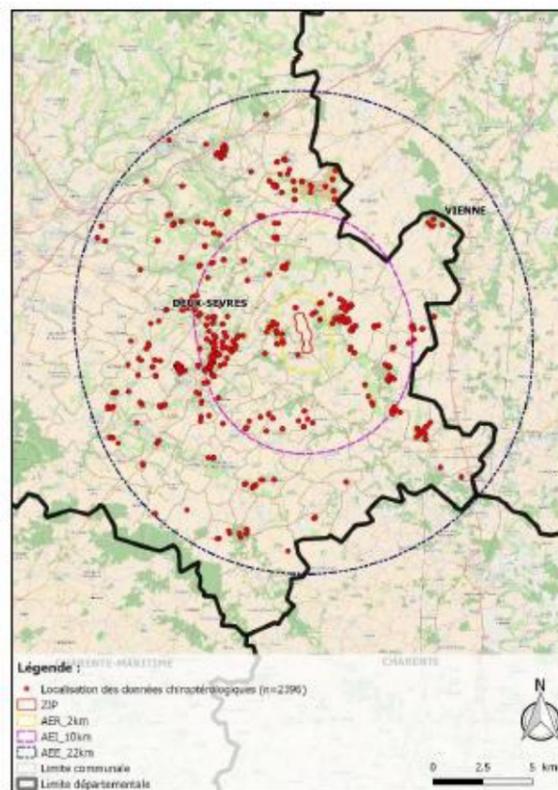


Figure 3 : carte de répartition des sites où des données chiroptérologiques sont disponibles à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Fond OpenStreetMap 2017.

Toutes ces données et informations ont été compilées et analysées vis-à-vis de la problématique de sensibilité éolienne des chiroptères, afin de faire ressortir les enjeux principaux et directement liés au projet éolien de Saint-Vincent.

## 2.5 Analyse des données

Les données recueillies sont analysées et compilées afin de renseigner les deux axes suivants :

- Contexte chiroptérologique local

Il s'agit de définir l'enjeu patrimonial de l'aire d'étude éloignée vis-à-vis des chiroptères. Ce niveau d'enjeu compile les éléments tels que la diversité spécifique, l'existence et le nombre de gîtes à chiroptères (parturition notamment, hibernation, transit) ainsi que la présence d'espèces patrimoniales.

A cela vient s'ajouter, une analyse succincte des paysages constituant l'aire d'étude éloignée par photo-interprétation et compilée aux connaissances locales de terrain de l'association (cf. Figure 4 & Figure 5). Cette analyse théorique a pour objet l'identification de zones à enjeux pour les chiroptères : habitats favorables à la chasse et corridors de déplacements.

L'étude d'impact environnementale se doit de réaliser une analyse plus fine, avec des relevés de terrain et un protocole de recherche adapté au projet et au site.

- Définition des impacts par espèces

Pour chaque espèce hiérarchisée par niveau de sensibilité à l'éolien, le niveau d'impact du projet sera discuté. Cette évaluation compile les éléments tels que la répartition de l'espèce sur la zone d'étude, la distance entre les colonies de parturition, les sites d'hibernation (si connus) et la zone d'emprise du projet (territoire de chasse, rayon d'action).

### 3 Etat des connaissances, analyse & enjeux

#### 3.1 Contexte chiroptérologique local & paysage

L'aire d'étude éloignée intègre plusieurs entités naturelles et paysagères des Deux-Sèvres.

Tout d'abord le secteur de plaine de champs ouverts constitue une part importante de la surface de l'aire d'étude éloignée. Il représente un habitat assez peu attractif pour les chiroptères. Des reliquats de bocage ici et là, notamment en périphérie des cours d'eau, peuvent néanmoins ponctuellement concentrer la présence de chauves-souris en période estivale ; aussi bien en terme d'habitats de chasse que de corridors de déplacement.

Au sud, l'AAE recouvre des secteurs de plaines vallonnées et boisées, composés par le Ruffécois et les Terres Rouges. En ce qui concerne les Terres rouges, il s'agit d'une région formée sur des roches détritiques (sédimentaire). En se rapprochant des cours d'eau, on y retrouve un maillage bocager assez dense avec plusieurs patches de forêts de feuillus. Les pratiques agricoles y sont assez extensives alors qu'elle s'intensifie à mesure que l'on remonte sur les plateaux. Le secteur du Ruffécois suit sensiblement les mêmes caractéristiques paysagères. Ces deux secteurs sont d'une richesse et diversité chiroptérologique limitée à la fois en termes d'habitats de chasses et de corridors de déplacement. En effet, l'intensification agricole des dernières décennies n'a pas du tout favorisé le maintien des populations de chiroptères dans ces secteurs. Les enjeux vont essentiellement se localiser sur les secteurs humides et/ou boisés.

Enfin, les secteurs de bocage ouvert sont certainement les territoires de chasse les plus attractifs en période d'activité. Il concentre des colonies de mise bas de nombreuses espèces. Quelques boisements de feuillus sont présents dans cette entité paysagère. Le cours d'eau à l'ouest du périmètre étudié est la Vallée de la Boutonne, site Natura 2000. Il s'agit d'une zone particulièrement intéressante pour les chiroptères, à la fois en terme d'habitats de chasse et de corridors de déplacement. Le 2<sup>nd</sup> site Natura 2000 est situé à Melle à moins de 8 km du projet, il s'agit d'un site à enjeu chiroptérologique, les Carrières de Loubeau (FR5400448). C'est le site d'hibernation le plus important du département essentiellement pour le Grand et le Petit rhinolophe.

Ainsi 21 espèces sont connues par Deux-Sèvres Nature Environnement sur l'aire d'étude éloignée. Pour rappel, 23 espèces sont à ce jour répertoriées en Deux-Sèvres, soit 91.3% du cortège départemental a déjà été observé sur ce secteur. Ceci confère à cette zone des enjeux de conservation forts avec de nombreuses colonies de parturition et le principal site départemental d'hibernation, recensés sur cette aire d'étude éloignée.

La présence d'espèces très vulnérables vis-à-vis des éoliennes peut déjà être notée. En effet, on trouve dans l'inventaire 7 des 11 espèces européennes les plus sensibles aux installations éoliennes<sup>1</sup>.

Le Tableau 1 présente la liste des chiroptères connus à l'échelle de l'aire d'étude éloignée et leurs statuts aux échelles communautaire, nationale et régionale ainsi que leur sensibilité à l'éolien. Leur représentation respective sur le territoire est affinée et explicitée selon la saison de présence.

<sup>1</sup> : Niveau de risque de collision avec les éoliennes (excepté les petites et micro-éoliennes) pour les espèces européennes et méditerranéennes auxquelles s'applique l'Accord EUROBATs (état des connaissances en septembre 2014).

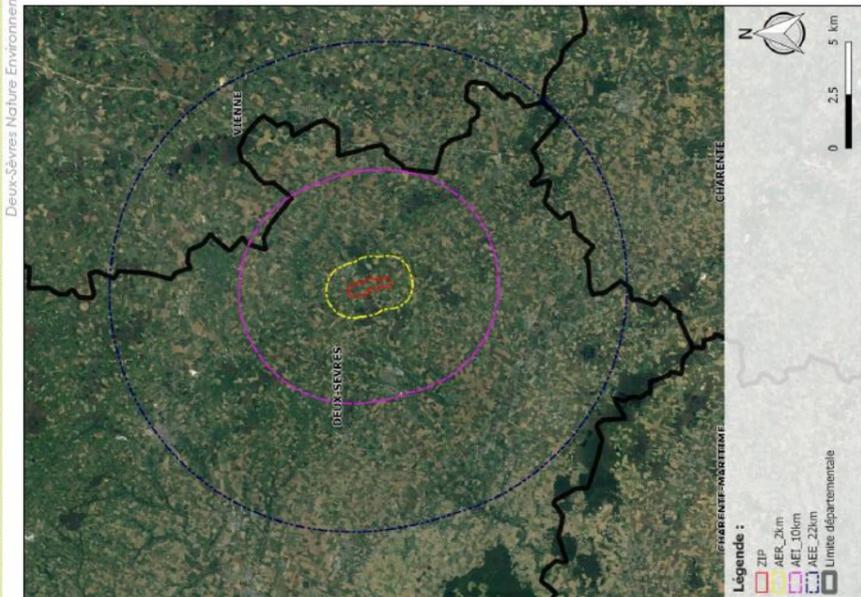


Figure 5 : image satellite à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Fond Google imaginerie @ Ferrametrics 2017.

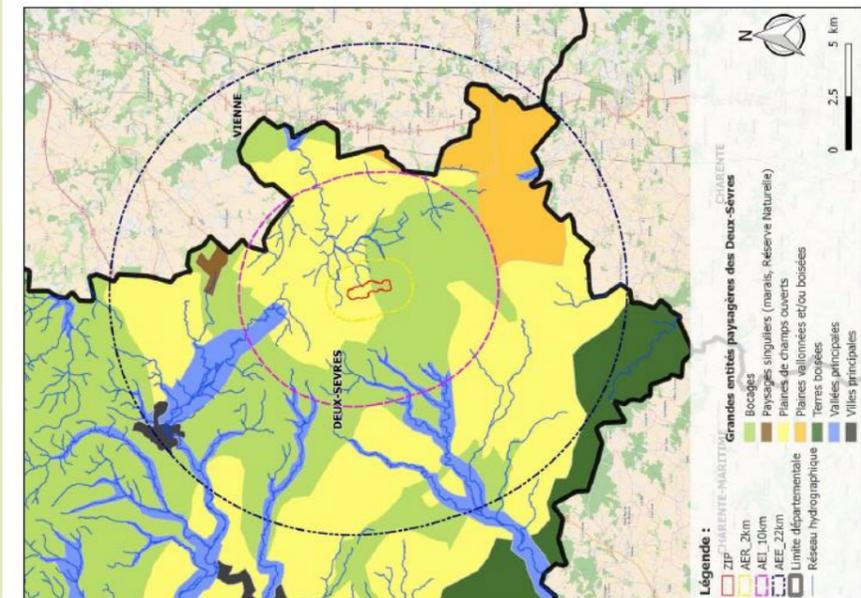


Figure 4 : carte de synthèse des grandes entités paysagères à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Données issues de l'étude paysage du CREN PC.

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

Tableau 1 : Liste des espèces connues sur l'aire d'étude éloignée, statuts de conservation et de protection des Chiroptères dans le monde<sup>2</sup>, en Europe<sup>3</sup>, en France<sup>4</sup> et en région Poitou-Charentes<sup>5</sup> ainsi que leur sensibilité à l'éolien<sup>6</sup>.

CR : en danger critique d'extinction / EN : en danger / VU : vulnérable / NT : quasi menacé / LC : Préoccupation mineure / DD : données insuffisantes / NA : non applicable

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut de conservation			Statut de protection		Période de présence			Note de risque éolien (Eurobats, 2014)	
		Monde	Europe	France	Poitou-Charentes	Europe (conv. Berne)	Europe (DH)	France	Tr		Es
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	NT	VU	LC	LC	H2 & H4	P	X	X	X	Moyen
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	LC	LC	LC	NT	H4	P	X	X	X	Moyen
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	NT	NT	VU	CR	H2 & H4	P	X	X	X	Fort
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	DD	DD	LC	LC	H4	P	X	X	X	Faible
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	NT	VU	NT	NT	H2 & H4	P	X	X	X	Faible
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	LC	LC	LC	EN	H4	P	X	X	X	Faible
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	LC	LC	LC	LC	H2 & H4	P	X	X	X	Faible
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	LC	LC	LC	LC	H2 & H4	P	X	X	X	Faible
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	LC	LC	LC	LC	H4	P	X	X	X	Faible
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	LC	LC	NT	NT	H4	P	X	X	X	Fort
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	LC	LC	NT	VU	H4	P	X	X	X	Fort
Noctule de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	LC	LC	LC	LC	H4	P	X	X	X	Fort
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	LC	LC	NT	NT	H4	P	X	X	X	Fort
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	LC	LC	LC	NT	H4	P	X	X	X	Fort
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	LC	LC	LC	DD	H4	P	X	X	X	Fort
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	LC	LC	LC	LC	H4	P	X	X	X	Faible
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	LC	LC	LC	LC	H4	P	X	X	X	Faible
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	NT	VU	NT	EN	H2 & H4	P	X	X	X	Faible
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	LC	NT	NT	VU	H2 & H4	P	X	X	X	Faible
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	LC	NT	LC	NT	H2 & H4	P	X	X	X	Faible

2 : The IUCN Red List of Threatened Species, 2008, <https://www.iucnredlist.org/>

3 : Temple H.J. & Terry, A. (coord), 2007. - The Status and Distribution of European Mammals. Office for Official Publications of the European Communities. Luxembourg, 45p / Convention de Berne, 1979 (2 : espèce inscrite à l'annexe II) / Directive Habitat-Faune-Flore n°92/43/CEE, 1992 (H2 : espèce inscrite à l'annexe II ; H4 : espèce inscrite à l'annexe IV).

4 : UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2009. - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France, 12p / Loi relative à la protection de la nature, 1976 (P : espèce protégée).

5 : Labellisation d'une liste rouge régionale UICN : Mammifères du Poitou-Charentes, note de présentation de la méthodologie et de la démarche appliquée, Poitou-Charentes Nature, 2016.

6 : Rodrigues, L., L. Bach, M.-J. Dubourg-Savage, B. Karapandža, D. Kováč, T. Kenyon, J. Dekker, A. Kegel, P. Bach, J. Collins, C. Harbusch, K. Park, B. Micevski, J. Mindermann (2015). Lignes directrices pour la prise en compte des chauves-souris dans les projets éoliens. Actualisation 2014. EUROBAT Publication Series N° 6 (version française). UNEP/EUROBAT Secrétariat, Bonn, Allemagne, 135 p.

### 3.2 Synthèses des enjeux par groupe d'espèces

#### 3.2.1 Les noctules (genre *Nyctalus*)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Note de risque éolien (Eurobats, 2014)	Nombre de communes de présence (n=93)
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Fort	12
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Fort	8
Noctule commune / de Leisler	<i>Nyctalus noctula / leisleri</i>	Fort	1

Les deux espèces du genre « *Nyctalus* », connues en Deux-Sèvres sont notées sur la zone. Il s'agit de la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*) et de la Noctule commune (*Nyctalus noctula*).



Figure 6 : *Nyctalus leisleri* – R. GRIGNON

#### Statut :

Toutes les noctules sont des espèces protégées par la loi française et dont la protection relève d'un intérêt communautaire (Annexe IV Directive 92/43/CEE).

#### Écologie :

Les noctules ont d'excellentes capacités de vol, capables de longs déplacements avec une altitude de vol moyenne à haute. Leurs émissions ultrasonores ont une longue portée. Les territoires de chasse sont majoritairement des milieux forestiers mais les noctules transitent également en milieux ouverts et peuvent se trouver à proximité des éclairages publics ou au-dessus de plans d'eau. Leur rayon d'action en période estivale peut atteindre 25 km. Pour leurs gîtes, les noctules ont des mœurs arboricoles, mais aussi, de par une certaine plasticité, en bâti urbain et ouvrages d'arts. Les noctules sont également des espèces migratrices capables d'effectuer plusieurs centaines de kilomètres entre leur gîte estival et hivernal.

#### Connaissance sur la zone d'étude :

La totalité des données est issue d'écoutes acoustiques et de comptages en sortie de gîte. Une seule colonie de Noctule commune est connue sur la commune de Melle. Cependant, il semble assez probable que d'autres gîtes soient présents dans ce secteur notamment pour la Noctule de Leisler. L'espèce est aussi contactée en période de transit mais n'a jamais été observée en hibernation. Globalement, les connaissances sur les noctules restent lacunaires et localisées sur la zone d'étude, mais les deux espèces sont bien présentes.

Les noctules étant connues comme des espèces particulièrement concernées par les risques de mortalité éolienne, une attention particulière doit être donnée à leur prise en compte dans le projet. L'état des connaissances présente des lacunes pour ces espèces. Des compléments de prospections, a minima au sein de l'aire d'étude intermédiaire devront être réalisés pour mieux cerner leur représentativité à proximité du projet.

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

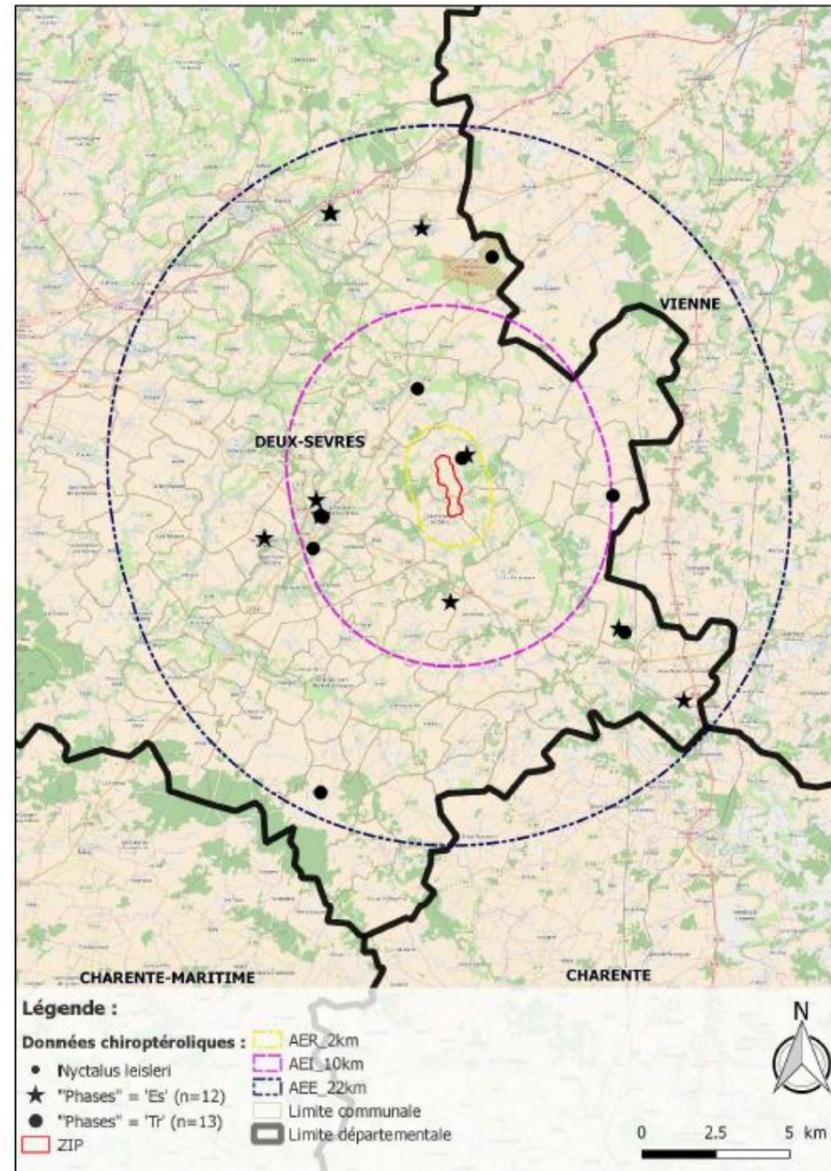


Figure 7 : carte de localisation des données de Noctule de Leisler à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

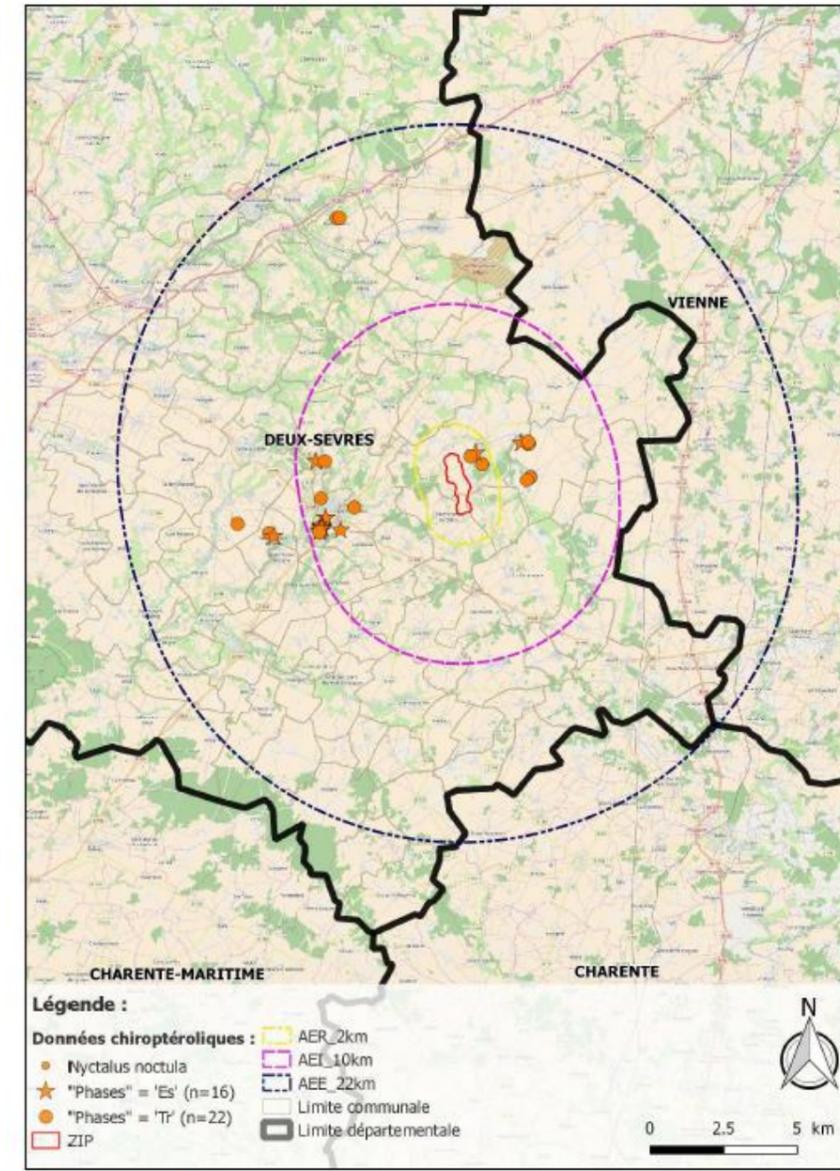


Figure 8 : carte de localisation des données de Noctule commune à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

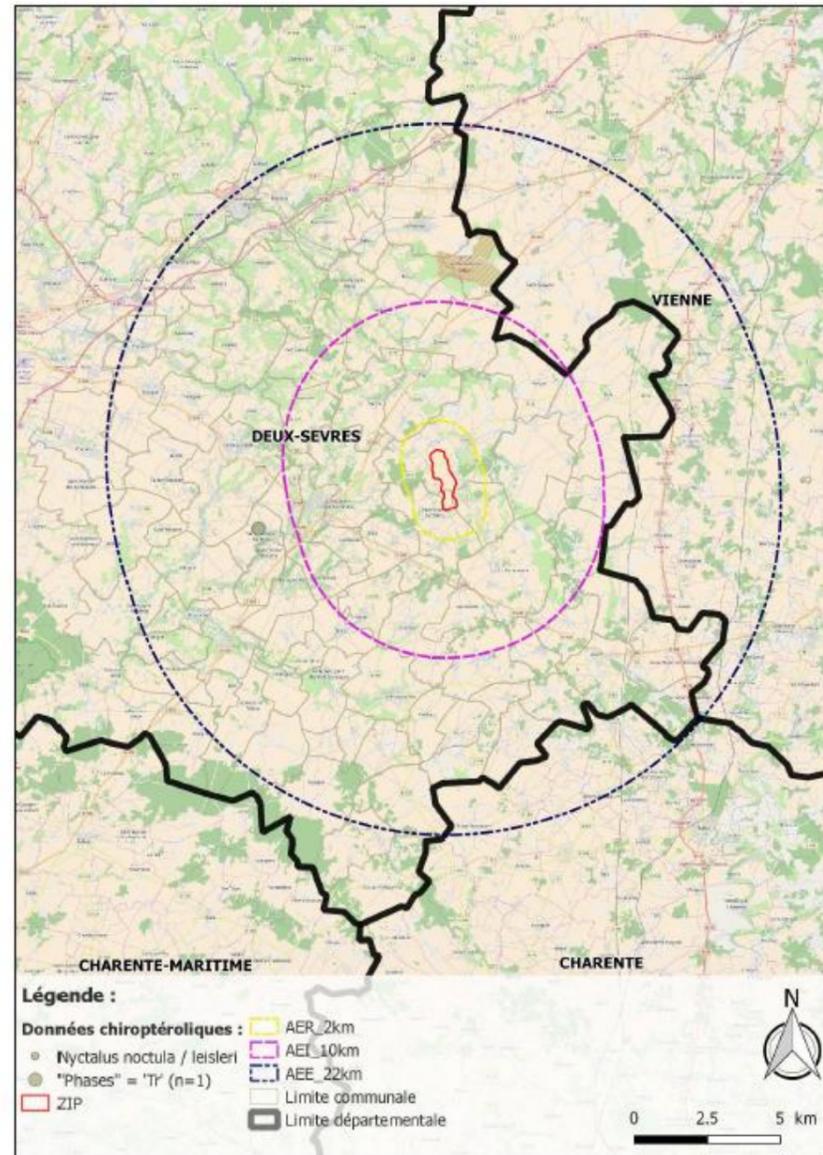


Figure 9 : carte de localisation des données de Noctule indéterminée à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

3.2.2 Le Minioptère de Schreibers (genre *Miniopterus*)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Note de risque éolien (Eurobats, 2014)	Nombre de communes de présence (n=93)
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Fort	1

Une espèce du genre « *Miniopterus* » est notée sur la zone. Il s'agit du Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*).



Figure 10 : *Miniopterus schreibersii* – JB. PONS

Statut :

Le Minioptère de Schreibers est une espèce protégée par la loi française et dont la protection relève d'un intérêt communautaire (Annexe II & IV Directive 92/43/CEE).

Écologie :

Le Minioptère de Schreibers est une espèce cavernicole d'affinité méridionale et qui est intimement liée aux zones karstiques. Il a d'excellentes capacités de vol et est capable de longs déplacements avec des altitudes de vol moyenne à haute. Les territoires de chasse sont majoritairement des lisières, des mosaïques d'habitats, au-dessus de la canopée de massifs forestiers mais aussi à proximité des éclairages publics. Son rayon d'action en période estivale peut atteindre 35 km. Pour son gîte, le Minioptère de Schreibers a des mœurs cavernicoles strictes. On le retrouve quasi-exclusivement dans les grottes, mines, tunnels mais aussi, de par une certaine plasticité, dans des ouvrages d'arts tels que des piles de pont ou des aqueducs. Le Minioptère de Schreibers est également une espèce migratrice capable d'effectuer plusieurs centaines de kilomètres entre son gîte estival et hivernal.

Connaissance sur la zone d'étude :

La totalité des données sont localisées dans le secteur très restreint des anciennes mines de Loubeau sur la commune de Melle (site Natura 2000 FR5400448). Aucune preuve n'a jusqu'à présent permis d'affirmer la reproduction de l'espèce sur ce site et il semble peu probable que ce soit le cas. Il semblerait que le Minioptère de Schreibers utilise ce petit réseau karstique comme zone de halte lors de ses phases de migration. Globalement, les connaissances sur cette espèce restent très lacunaires et extrêmement localisées sur la zone d'étude.

Le Minioptère de Schreibers étant connu comme une espèce particulièrement concernée par les risques de mortalité éolienne, une attention particulière doit être donnée à sa prise en compte dans le projet. L'état des connaissances présente des lacunes pour cette espèce. Des compléments de prospections, *a minima* au sein de l'aire d'étude intermédiaire devront être réalisés pour mieux cerner leur représentativité à proximité du projet. Par ailleurs, les fortes capacités de déplacement de l'espèce seront à prendre en considération dans l'analyse des impacts.

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

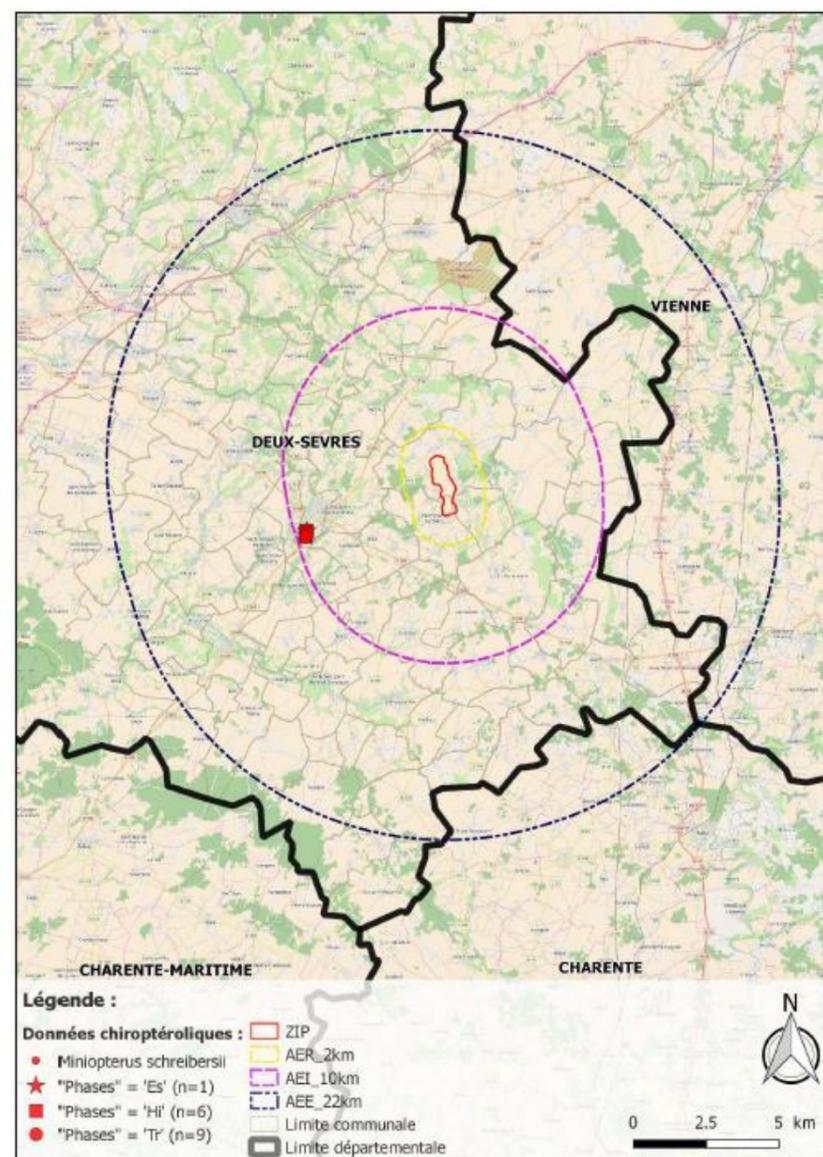


Figure 11 : carte de localisation des données de Noctule indétérminée à l'échelle de l'aire d'étude élargie

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

### 3.2.3 Les pipistrelles (genre *Pipistrellus*)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Note de risque éolien (Eurobats, 2014)	Nombre de communes de présence (n=93)
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Fort	31
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Fort	2
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Fort	46
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Fort	2
Pipistrelle indéterminée	<i>Pipistrellus sp.</i>	Fort	4

Quatre espèces du genre « *Pipistrellus* » sont notées sur le secteur. Il s'agit de la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), de la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*), de la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) et de la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*). Espèces proches morphologiquement, la détermination spécifique est rare et difficile en observation à vue ; il est alors parfois noté Pipistrelle indéterminée (*Pipistrellus sp.*). Les données de capture temporaire, de suivi de sites d'hibernation et de détection ultrasonore permettent l'obtention de points de contacts par espèce.



Figure 12 : *Pipistrellus pipistrellus* – M. DORFIAC

#### Statut :

Toutes les pipistrelles sont des espèces protégées par la loi française et dont la protection relève d'un intérêt communautaire (Annexe IV Directive 92/43/CEE).

#### Écologie :

Les pipistrelles sont peu inféodées à un habitat précis. La Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Kuhl sont des espèces relativement « plastiques » et donc peu exigeantes en termes d'habitat. Elles sont de plus anthropophiles et se retrouvent souvent dans les zones urbanisées, pour leurs gîtes ou pour la chasse (éclairages publics, parcs et jardins, alignements d'arbres...). La Pipistrelle de Nathusius et la Pipistrelle pygmée, quant à elles, fréquentent les milieux boisés diversifiés et ont une affinité pour les zones humides (plans d'eau, marais, tourbières, etc.). Leur rayon d'action en période estivale peut dépasser 5 km. De plus, parmi le groupe des pipistrelles, une espèce est connue pour être une grande migratrice, il s'agit de la Pipistrelle de Nathusius qui est capable d'effectuer plus de 1000 km entre son gîte estival et hivernal.

#### Connaissance sur la zone d'étude :

- Pipistrelle de Kuhl

Malgré un nombre important de données dans ce secteur, aucune colonie de parturition n'est à ce jour connue pour cette espèce. Au vu des nombreuses observations en période estivale, il apparait

évident que des gîtes sont présents dans ce secteur. L'espèce est aussi régulièrement contactée en période de transit mais plus rarement identifiée au sein des sites d'hibernation du secteur.

▪ Pipistrelle de Nathusius

Connue pour être une espèce pouvant effectuer de longs déplacements entre ses sites de parturition et d'hibernation, la Pipistrelle de Nathusius est le plus souvent contactée en fin d'été sur la zone, lors des phases de transit / migration. De façon générale, elle est assez rare à l'échelle départementale et n'est présente à priori, seulement en période migration. Toutefois, un contact en période estivale pourrait laisser envisager la présence d'une petite colonie ou d'individus isolés dans le secteur. L'espèce n'a jamais été contactée en période d'hibernation.

▪ Pipistrelle commune

Prêt d'une dizaine de colonies de parturition sont connues pour cette espèce sur la zone, sur les communes de Melle, Gournay-Loize, Caunay, Saint-Léger-De-La-Martinière et Vitré. Tout comme pour la Pipistrelle de Kuhl, au vu du nombre important d'observations, il est évident que plusieurs colonies restent à découvrir dans ce secteur. L'espèce est aussi ponctuellement contactée en période de transit et dans certains sites d'hibernation.

▪ Pipistrelle pygmée

Cette espèce a été contactée à deux reprises, une fois en période estivale et la seconde fois en période de transit. Elle reste très rare dans le département. A ce jour, aucune colonie de reproduction n'est connue dans le secteur et l'espèce n'a jamais été contactée en période hivernale.

▪ Pipistrelle indéterminée

Ces données concernent majoritairement des pipistrelles observées dans des sites d'hibernation et dont l'identification reste partielle.

Globalement, les connaissances sur les pipistrelles restent très lacunaires et localisées sur la zone d'étude.

Les pipistrelles sont des espèces particulièrement concernées par le risque de mortalité éolienne. Des recherches ciblées de colonies de parturition de Pipistrelle commune et de Pipistrelle de Kuhl, *a minima* au sein de l'aire d'étude rapprochée, devraient être réalisées afin de mieux cerner les impacts potentiels du projet. Même si n'avons pas connaissance de l'espèce dans ce secteur, une attention particulière devra également être portée sur l'activité de la Pipistrelle de Nathusius en altitude lors des phases de migration printanière et automnale afin de mieux appréhender les risques de collisions potentiels.

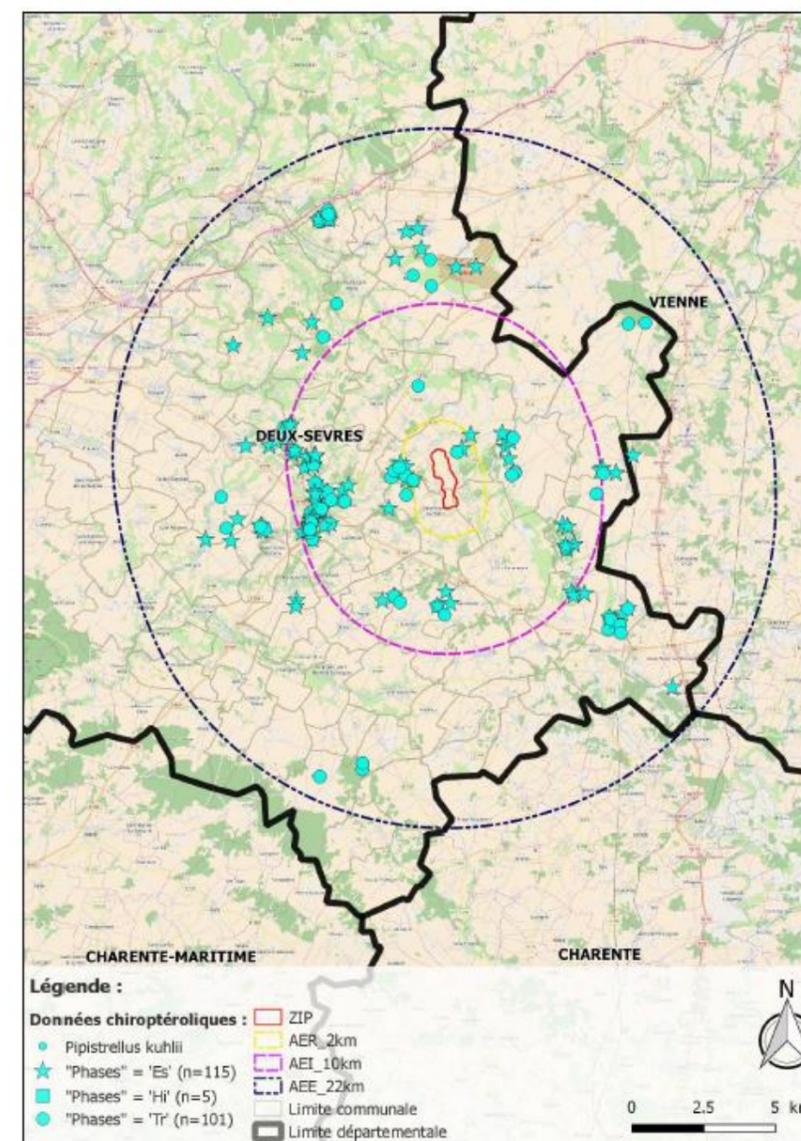


Figure 13 : carte de localisation des données de Pipistrelle de Kuhl à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

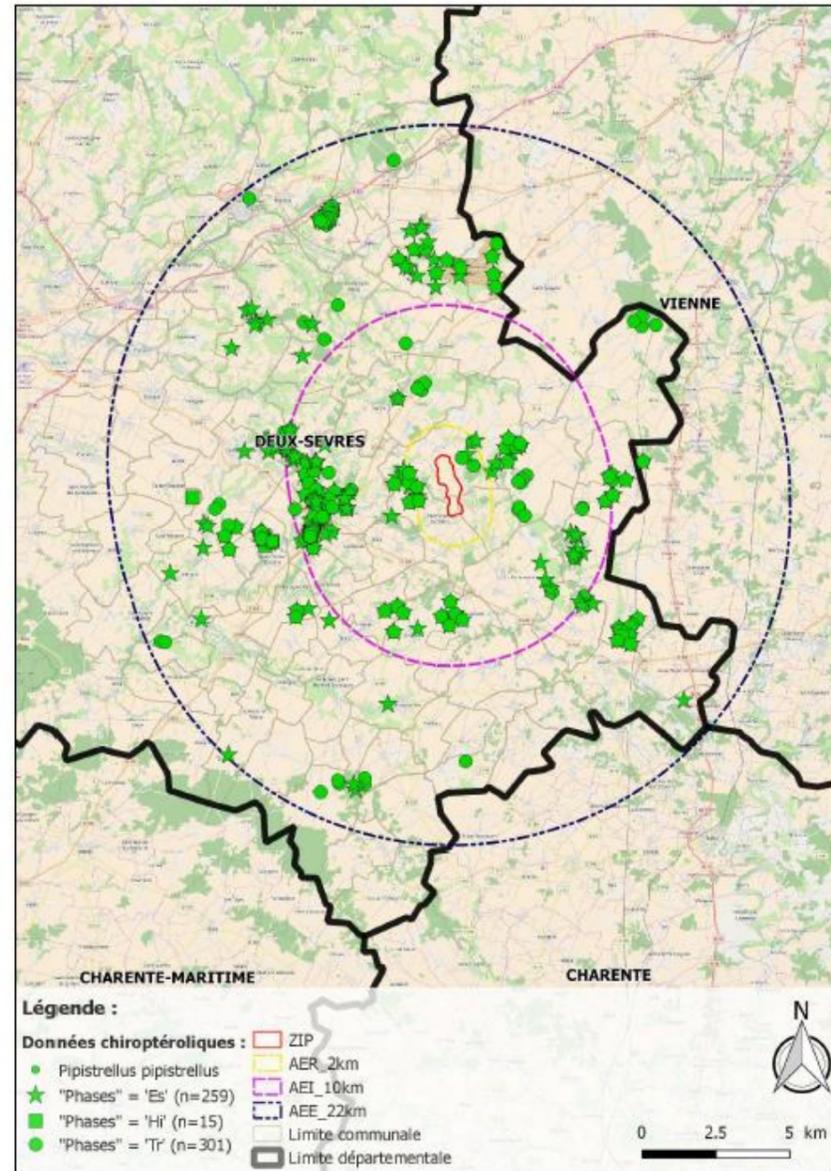


Figure 14 : carte de localisation des données de Pipistrelle commune à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

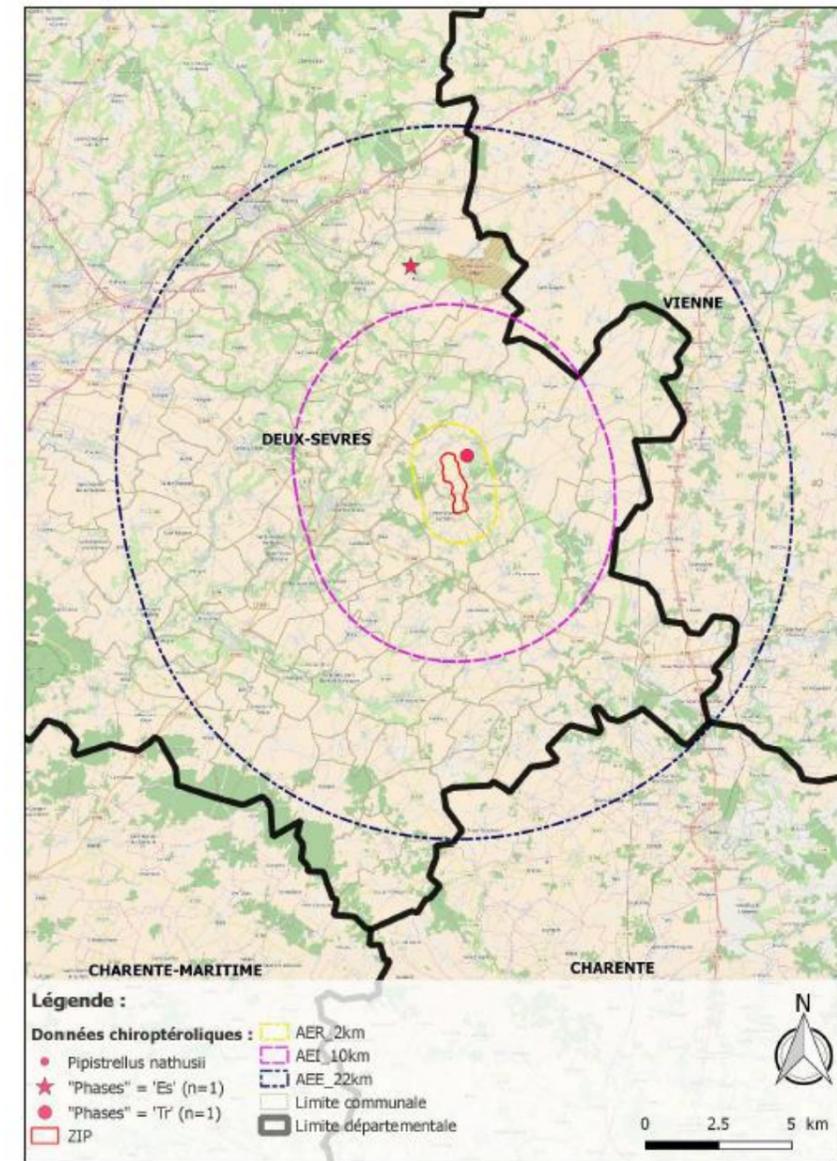


Figure 15 : carte de localisation des données de Pipistrelle de Nathusius à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

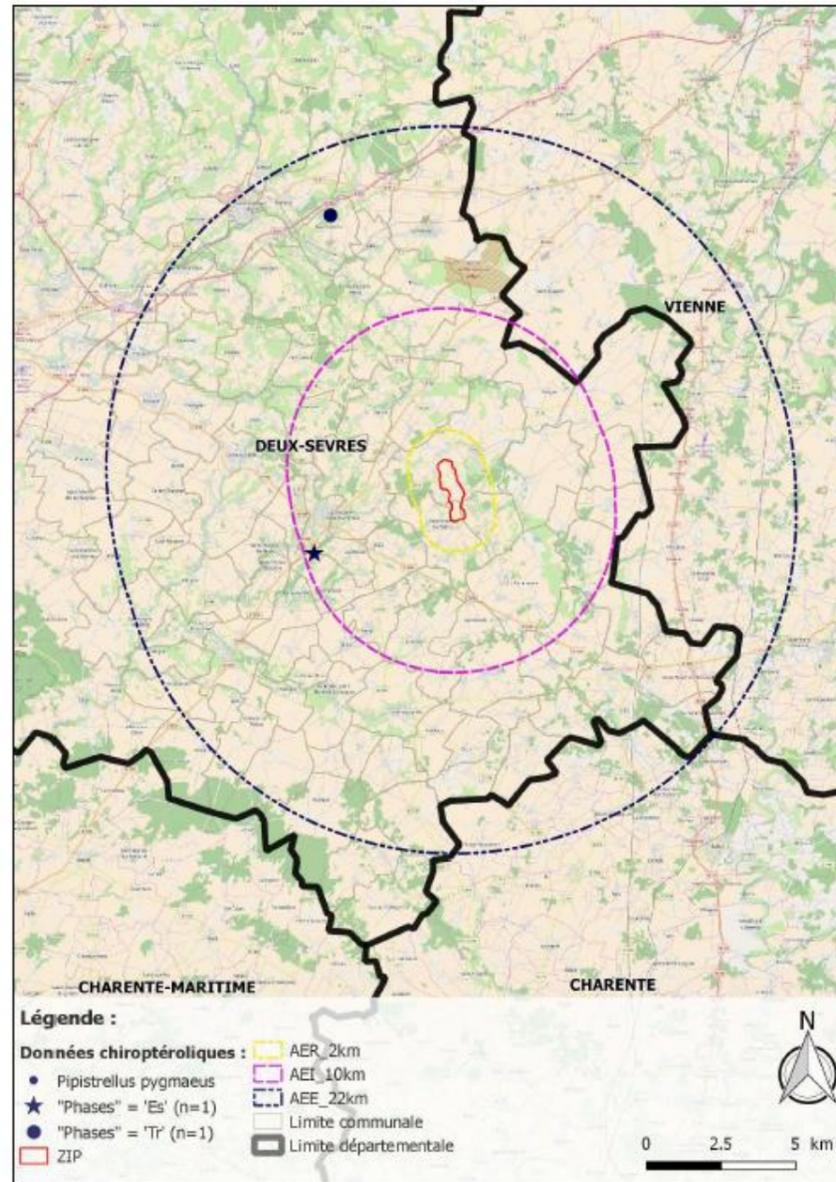


Figure 16 : carte de localisation des données de Pipistrelle pygmée à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

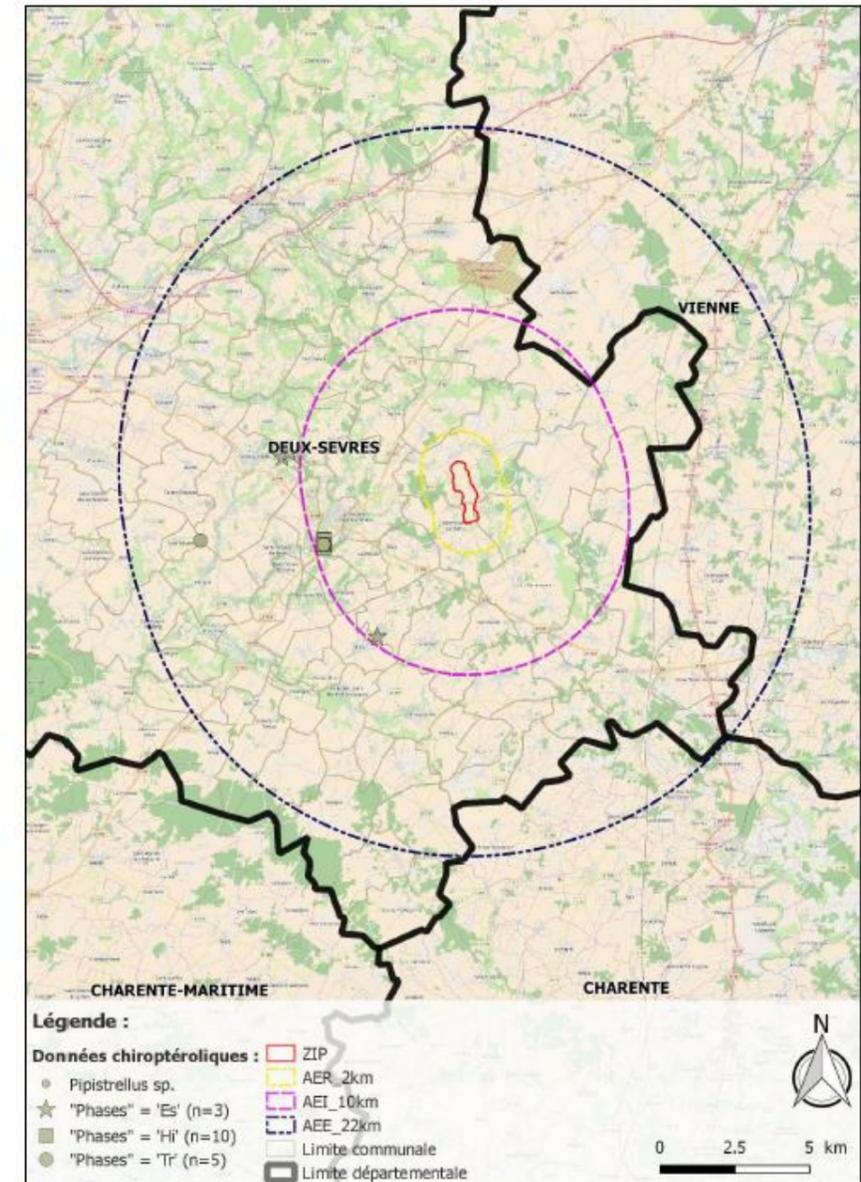


Figure 17 : carte de localisation des données de Pipistrelle indéterminée à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

### 3.2.4 Les sérotines (genre *Eptesicus*)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Note de risque éolien (Eurobats, 2014)	Nombre de communes de présence (n=93)
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Moyen	27

Une espèce de sérotine est notée sur le secteur. Il s'agit de la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*).

**Statut :**

Les sérotines sont des espèces protégées par la loi française et dont la protection relève d'un intérêt communautaire (Annexe IV Directive 92/43/CEE).



Figure 18 : *Eptesicus serotinus* – L. BOURGOUIN

**Écologie :**

La Sérotine commune, espèce relativement plastique fréquente des milieux variés : milieux ouverts mixtes, bocages, prairies, zones humides, lisières, allées de sous-bois, parcs, jardins et vergers... Son rayon d'action en période estivale peut atteindre plus de 15 km. Espèce anthropophile, elle semble s'être bien adaptée à l'urbanisation et les gîtes sont nombreux en bâtis. L'espèce est régulièrement contactée en chasse, dans les zones urbaines, à proximité des éclairages publics ou dans des parcs et jardins.

**Connaissance sur la zone d'étude :**

Sur ce secteur, la quasi-totalité des données de Sérotine commune est issue de points d'écoutes. Seulement quelques colonies de parturition sont connues pour cette espèce sur la zone sur la commune de Melle. Il est possible que plusieurs colonies restent à découvrir dans ce secteur. L'espèce est aussi contactée en période de transit mais n'a été observée qu'une seule fois en hibernation.

Les connaissances sur la Sérotine commune restent très lacunaires et localisées sur la zone d'étude.

Les sérotines sont des espèces concernées par le risque de mortalité éolienne. Même si une seule colonie de parturition est connue à ce jour à proximité du projet, il convient de réaliser des prospections complémentaires afin de mieux cerner les enjeux. Par ailleurs, les fortes capacités de déplacement de ces espèces seront à prendre en considération dans l'analyse des impacts.

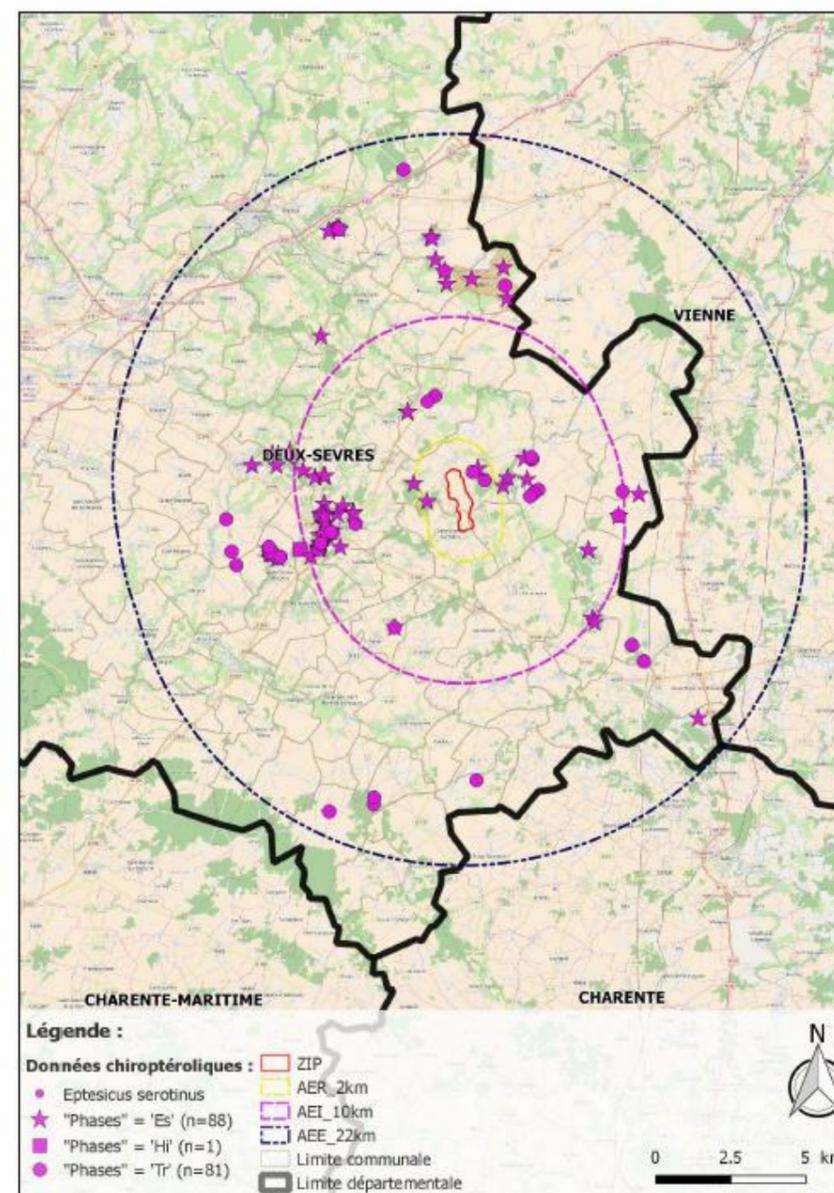


Figure 19 : carte de localisation des données de Sérotine commune au sein de l'aire d'étude éloignée

### 3.2.5 La Barbastelle d'Europe (genre *Barbastella*)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Note de risque éolien (Eurobats, 2014)	Nombre de communes de présence (n=93)
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Moyen	30

Une espèce du genre « *Barbastella* » est notée sur le secteur. Il s'agit de la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*).

**Statut :**

La Barbastelle d'Europe est une espèce protégée par la loi française et dont la protection relève d'un intérêt communautaire (Annexe II & IV Directive 92/43/CEE).



Figure 20 : *Barbastella barbastellus* - M. DORFIAC

**Écologie :**

La Barbastelle d'Europe est une espèce principalement inféodée aux milieux forestiers. Elle fréquente cependant des milieux variés ce qui en fait une espèce assez plastique : forêts, lisières, allées de sous-bois, parcs, jardins et vergers... Son rayon d'action en période estivale peut atteindre 5 km. En ce qui concerne les gîtes, l'espèce est aussi bien arboricole qu'anthropophile, elle semble s'être bien adaptée à l'urbanisation et les gîtes sont nombreux en bâtis.

**Connaissance sur la zone d'étude :**

A ce jour, neuf colonies de parturition sont connues sur la zone, l'espèce est assez abondante même en secteur de plaine. Il est possible que d'autres colonies existent. L'espèce est aussi ponctuellement contactée en période de transit mais rarement en hibernation.

Les connaissances sur la Barbastelle d'Europe restent lacunaires et localisées sur la zone d'étude.

La Barbastelle d'Europe est une espèce qui selon la bibliographie semble moins concernée par le risque de mortalité éolienne que les espèces précédemment citées. Elle est assez bien représentée sur la zone. Même si aucune colonie de parturition n'est connue à ce jour à proximité du projet, il convient de réaliser des prospections complémentaires *a minima* à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, afin de mieux cerner les enjeux. Espèce à tendances arboricoles, il faudra veiller à la non-destruction d'arbres gîte en phase de travaux au niveau de la ZIP.

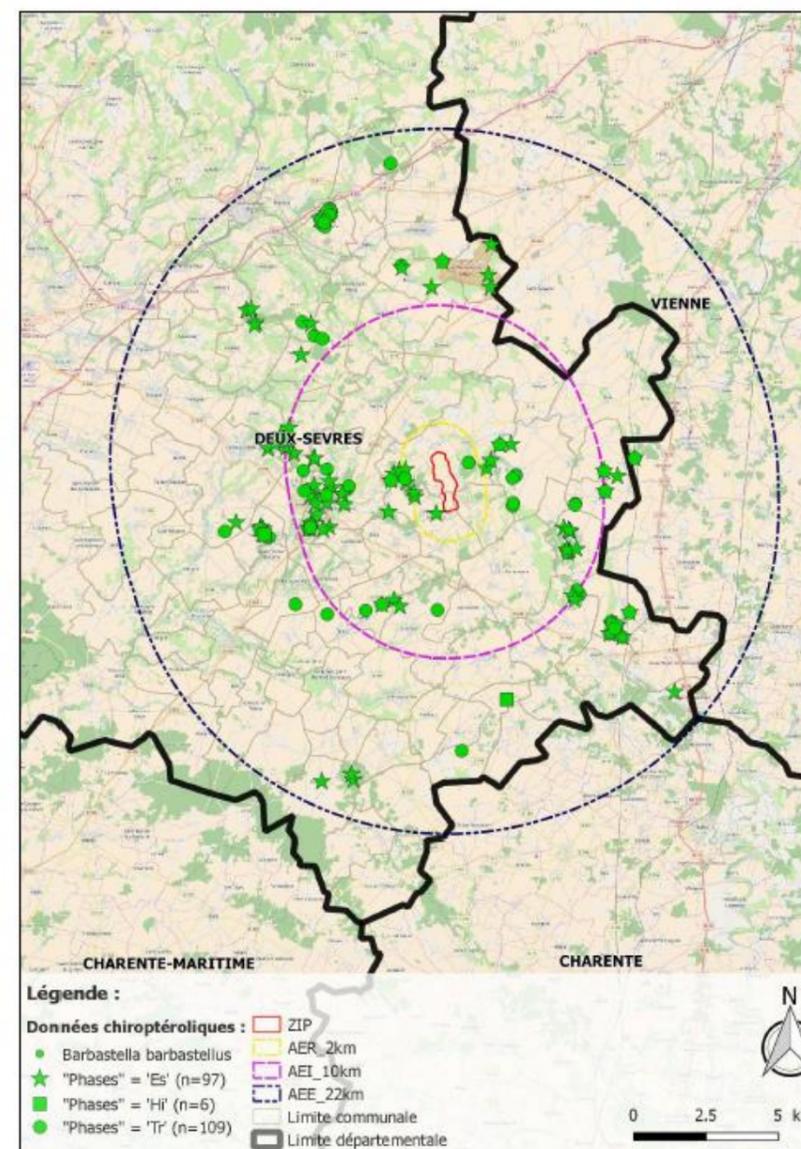


Figure 21 : carte de localisation des données de Barbastelle d'Europe à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

## 3.2.6 Autres espèces à vulnérabilité moindre

3.2.6.1 Les murins (genre *Myotis*)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Note de risque éolien (Eurobats, 2014)	Nombre de communes de présence (n=93)
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	Faible	10
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	Faible	11
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Faible	33
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	Faible	7
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Faible	18
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Faible	22
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Faible	22
Murin indéterminé	<i>Myotis sp.</i>	Faible	26

Sept espèces du genre « *Myotis* » sont notées sur le secteur. Il s'agit du Murin d'Alcathoe (*Myotis alcathoe*), du Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*), du Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), du Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*), du Grand murin (*Myotis myotis*), du Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*) et du Murin de Natterer (*Myotis nattereri*).

Figure 22 : *Myotis mystacinus* – B. FILLON

Espèces proches au niveau acoustique et morphologique, la détermination spécifique est parfois difficile en observation à vue ; il est alors Murin indéterminé (*Myotis sp.*). Les données de capture temporaire, de suivi de sites d'hibernation et de détection ultrasonore permettent l'obtention de points de contacts par espèce.

## Statut :

Tous les murins sont des espèces protégées par la loi française et dont la protection relève d'un intérêt communautaire (Annexe IV Directive 92/43/CEE). De plus, sur les 7 espèces de murins présentes sur ce secteur, 3 sont aussi inscrites à l'Annexe II Directive 92/43/CEE.

## Écologie :

Les murins sont des espèces généralement forestières. Cependant les exigences en terme de gîte de parturition sont variables selon les espèces. Le Grand murin ainsi que le Murin à oreilles échanquées vont privilégier les gîtes anthropophiles en bâti, le Murin de Daubenton va lui privilégier les ouvrages d'art tels que les ponts alors que les autres espèces sont typiquement arboricoles. Les exigences en terme de terrain de chasse sont elles aussi extrêmement variables selon les espèces. Cela va de la surface d'eau calme pour le Murin de Daubenton à la forêt de feuillus mûre pour le Murin de Bechstein. Les rayons d'actions en période estivale sont aussi très différents d'une espèce à une autre et varient entre environ 1 km pour le Murin d'Alcathoe, environ 6 km pour le Murin à oreilles échanquées à parfois plus de 20 km pour le Grand murin.

## Connaissance sur la zone d'étude :

▪ Murin d'Alcathoe

Cette espèce a seulement été contactée en phase estivale sur la zone d'étude mais à ce jour aucune colonie de parturition n'est connue dans ce secteur. Aucune donnée affirme la présence de l'espèce sur la zone en phase de transit et hivernale. Les connaissances sur le Murin d'Alcathoe restent très lacunaires et localisées sur la zone d'étude.

▪ Murin de Bechstein

Cette espèce est présente durant toutes les phases de l'année au sein de la zone d'étude. À ce jour aucune colonie de parturition n'est connue mais il est très probable que l'espèce se reproduise dans le secteur. Les connaissances sur le Murin de Bechstein restent très lacunaires et localisées sur la zone d'étude.

▪ Murin de Daubenton

Cette espèce est présente durant toutes les phases de l'année au sein de la zone d'étude. A ce jour, au moins cinq colonies de parturition connue sur les communes Chef-Boutonne, La Couarde, Sainte-Soline, Saint-Léger-de-la-Martinière et Chantecorps. Les connaissances sur le Murin de Daubenton sont assez bonnes sur le secteur mais nous suspectons la présence d'autres colonies encore non connues à ce jour.

▪ Murin à oreilles échanquées

Cette espèce est présente durant toutes les phases de l'année au sein de la zone d'étude. A ce jour, au moins une colonie de parturition est connue sur la commune de Saint-Martin-les-Melle.

Les connaissances sur le Murin à oreilles échanquées restent assez lacunaires et localisées sur la zone d'étude.

▪ Grand murin

Cette espèce est présente durant toutes les phases de l'année au sein de la zone d'étude. A ce jour, au moins une colonie de parturition est connue sur la commune de Prailles mais il est possible qu'il existe d'autres colonies dans le secteur.

Les connaissances sur le Grand murin restent assez lacunaires et localisées sur la zone d'étude.

▪ Murin à moustaches

Cette espèce est présente durant toutes les phases de l'année au sein de la zone d'étude. A ce jour, au moins trois colonies de parturition sont connues sur les communes de Beaussais, Caunay et Chantecorps mais il est évident qu'il existe d'autres colonies dans le secteur. Les connaissances sur le Murin à moustaches restent assez lacunaires et localisées sur la zone d'étude.

▪ Murin de Natterer

Cette espèce est présente durant toutes les phases de l'année au sein de la zone d'étude. A ce jour, au moins une colonie de parturition est connue sur la commune de Caunay mais il est évident qu'il existe d'autres colonies dans le secteur. Les connaissances sur le Murin de Natterer restent très lacunaires et localisées sur la zone d'étude.

▪ Murin indéterminé

Ces données concernent majoritairement des murins observés dans des sites d'hibernation ou contactés lors d'inventaires acoustiques et dont l'identification reste partielle.

Les murins sont des espèces qui selon la bibliographie semble moins concernées par le risque de mortalité éolienne. Toutefois, une attention particulière devra être portée au murins de moyenne et grande taille (Murin à oreilles échancrées) car des cas de mortalité ont déjà été constatés chez cette espèce. Même si aucune colonie de parturition sont connues à ce jour à proximité du projet, il convient de réaliser des prospections complémentaires *a minima* à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, afin de mieux cerner les enjeux. De plus, certaines espèces de murins étant typiquement arboricoles, il faudra veiller à la non-destruction d'arbres gîte en phase de travaux au niveau de la ZIP.

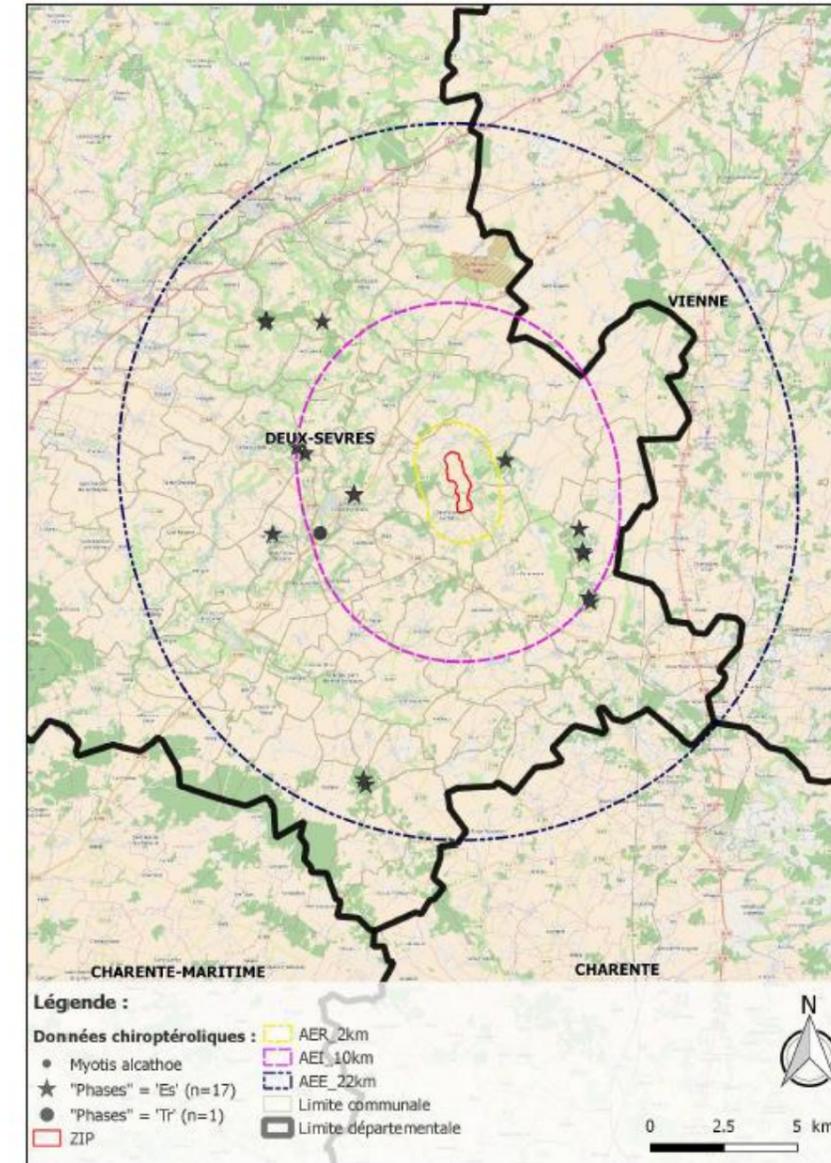


Figure 23 : carte de localisation des données du Murin d'Alcathoe à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

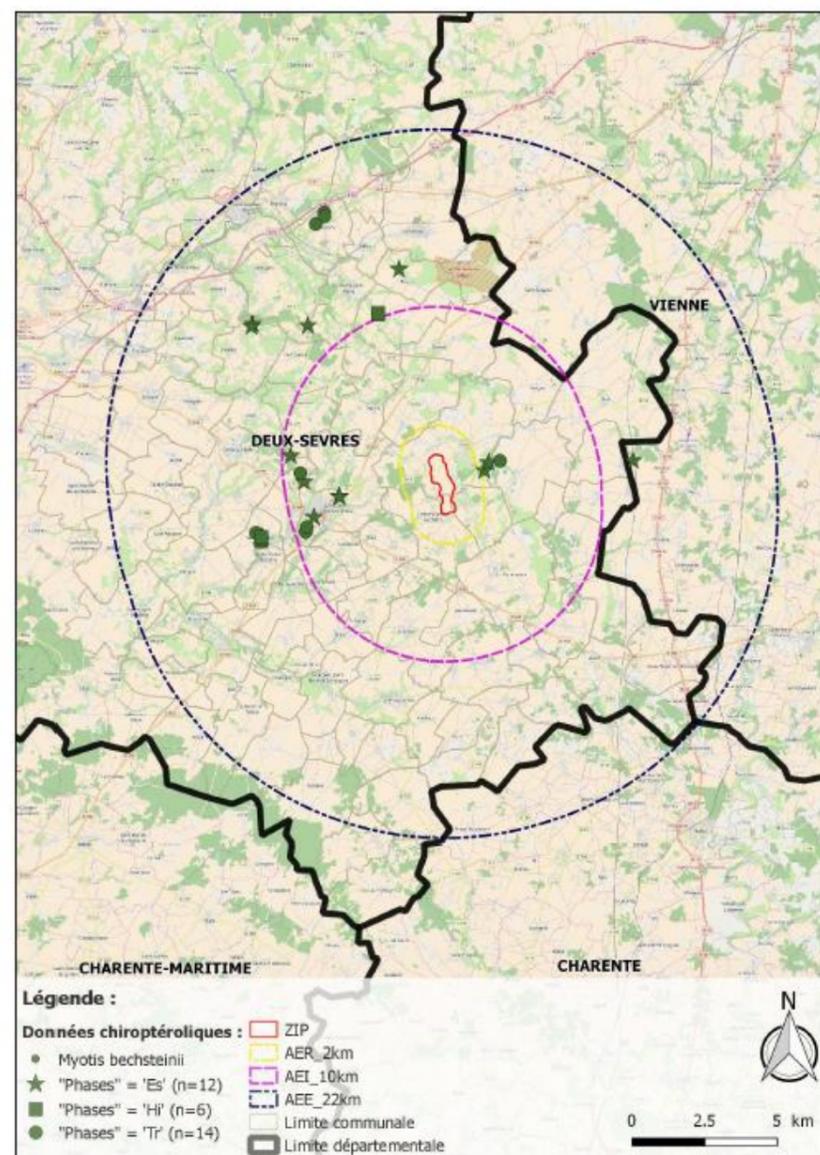


Figure 24 : carte de localisation des données du Murin de Bechstein à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

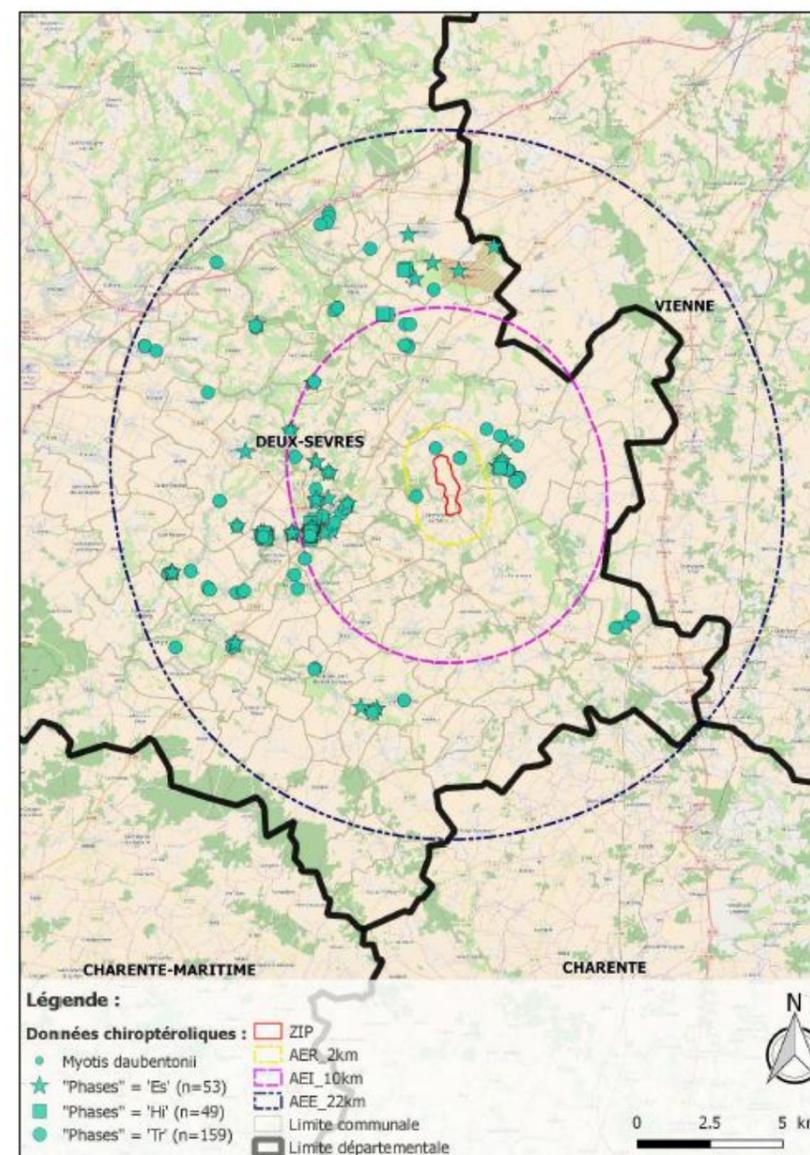


Figure 25 : carte de localisation des données du Murin de Daubenton à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

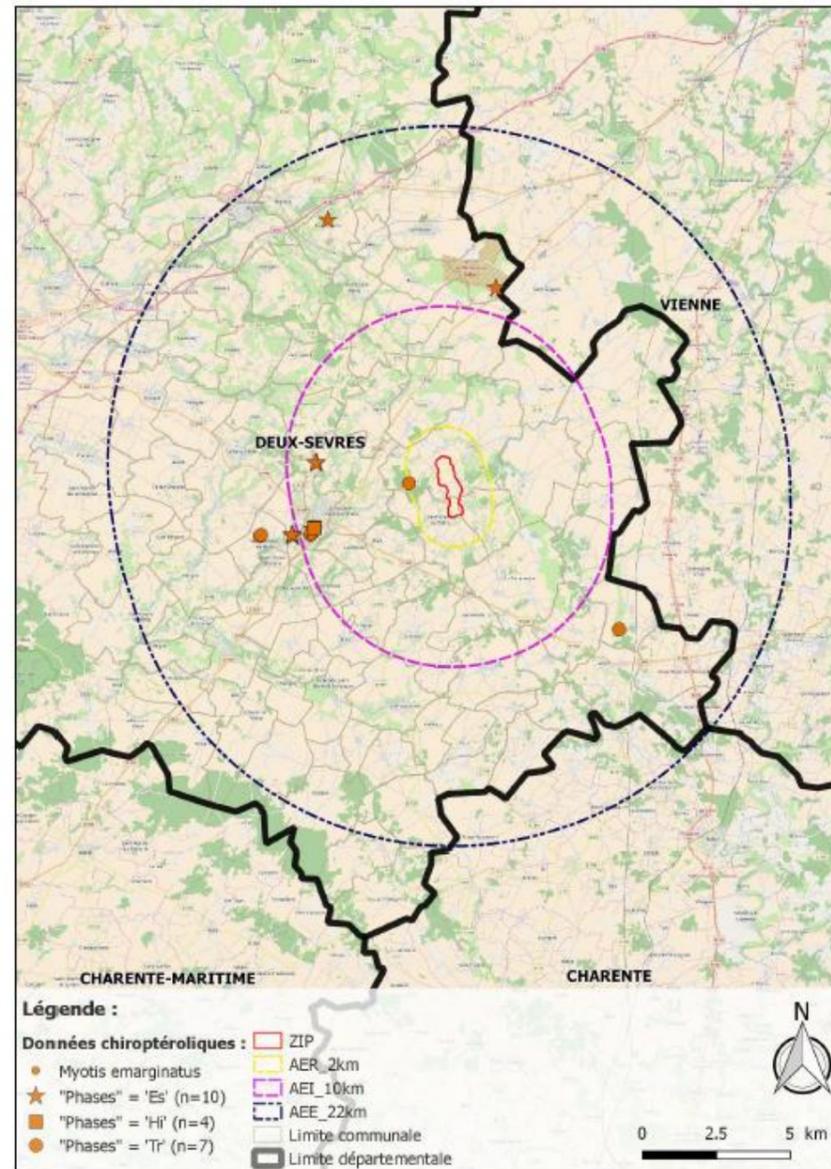


Figure 26 : carte de localisation des données du Murin à oreilles échancrées à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

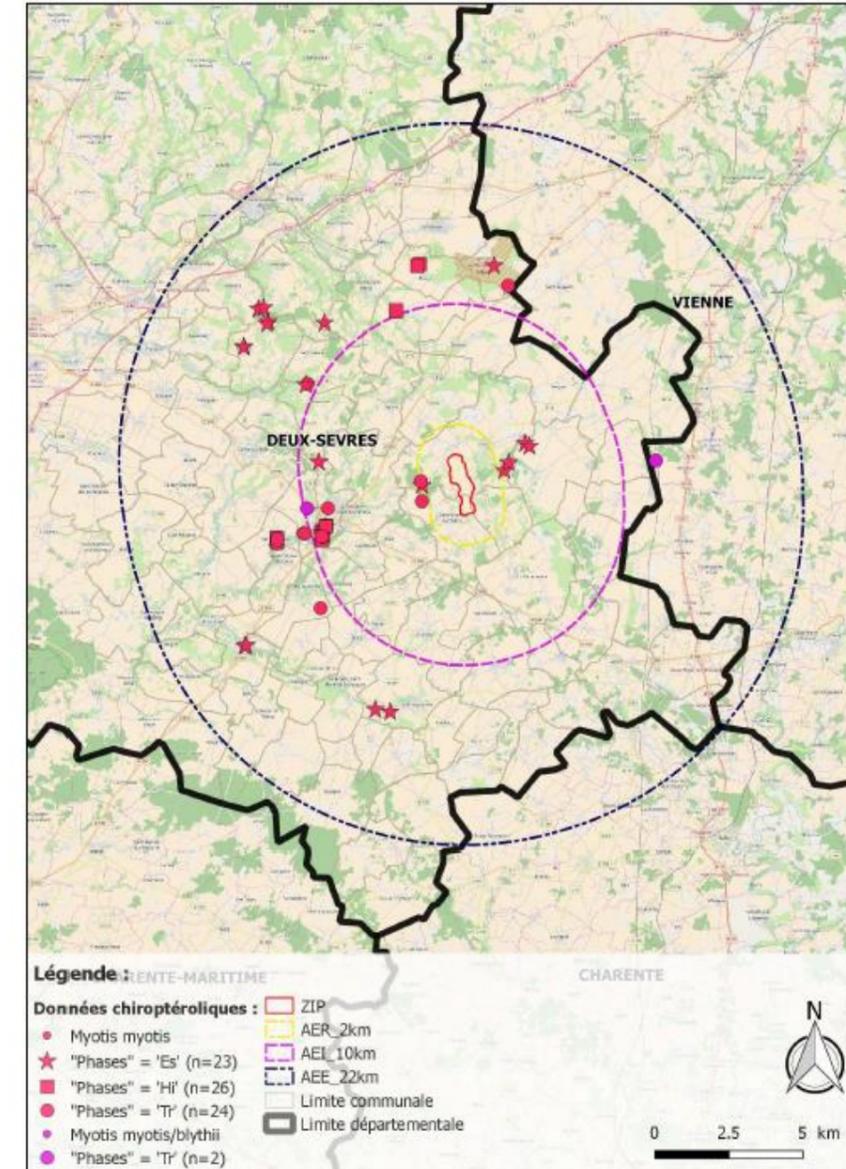


Figure 27 : carte de localisation des données du Grand murin à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

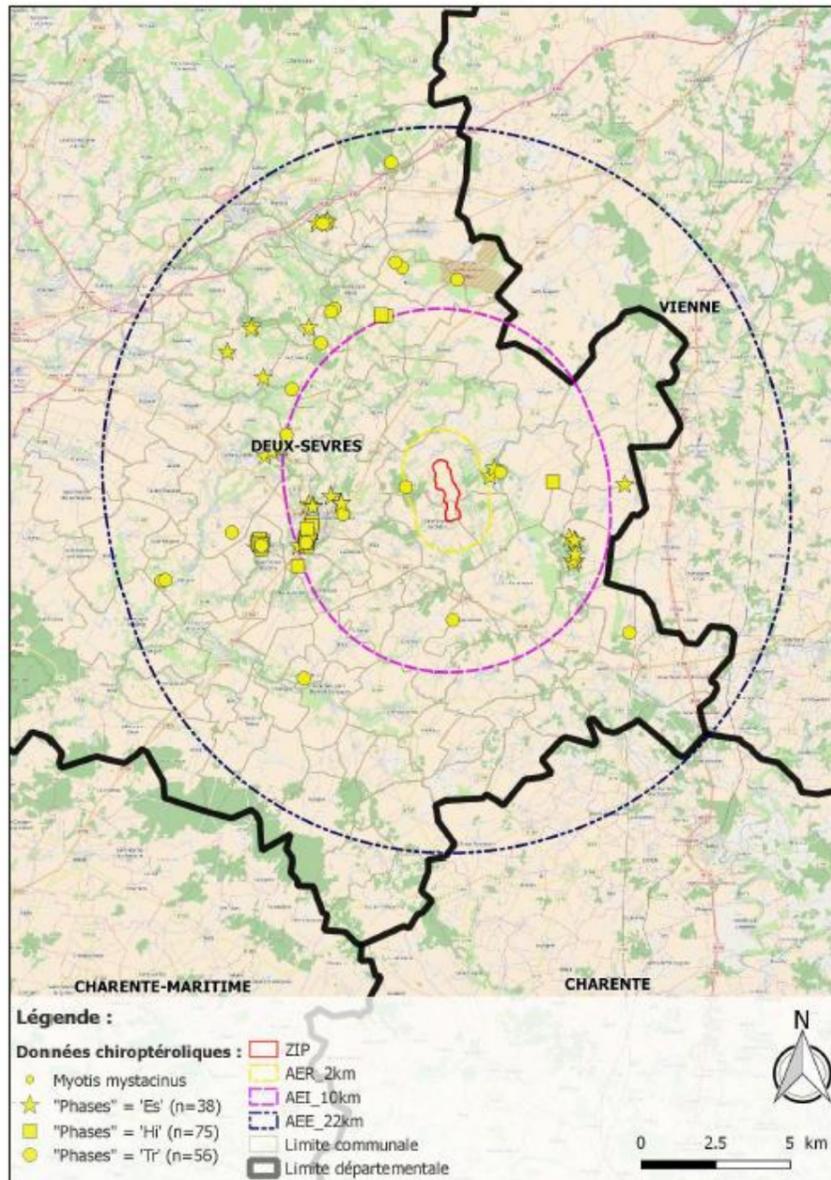


Figure 28 : carte de localisation des données du Murin à moustaches à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

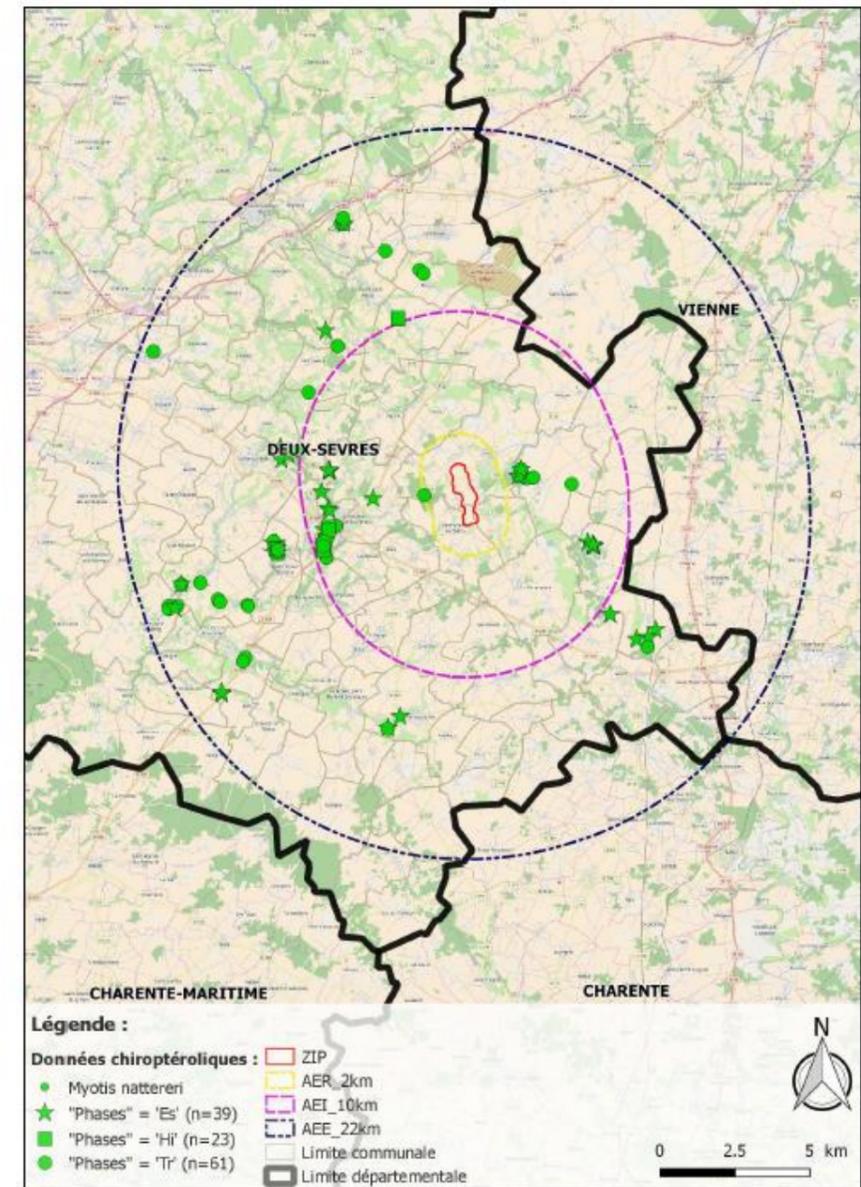


Figure 29 : carte de localisation des données du Murin de Natterer à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

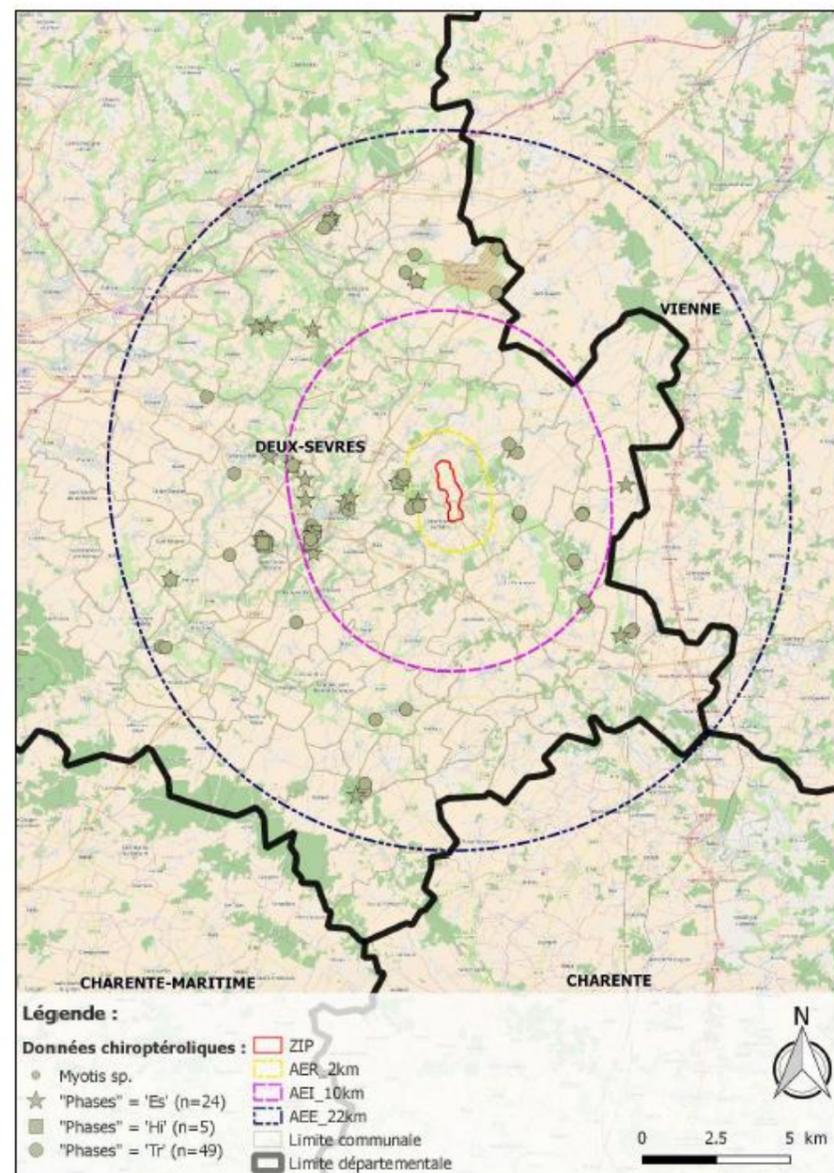


Figure 30 : carte de localisation des données de Murin indéterminée à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

3.2.6.2 Les oreillards (genre *Plecotus*)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Note de risque éolien (Eurobats, 2014)	Nombre de communes de présence (n=93)
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Faible	11
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Faible	15
Oreillard indéterminé	<i>Plecotus sp.</i>	Faible	12

Deux espèces du genre « *Plecotus* » sont notées sur le secteur. Il s'agit de l'Oreillard roux (*Plecotus auritus*) et de l'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*).

Espèces jumelles, la détermination spécifique est parfois difficile en observation à vue et/ou d'un point de vue acoustique; il est alors noté Oreillard indéterminé (*Plecotus sp.*).



Figure 31 : *Plecotus austriacus* – C. DESBORDES

Statut :

Tous les oreillards sont des espèces protégées par la loi française et dont la protection relève d'un intérêt communautaire (Annexe IV Directive 92/43/CEE).

Écologie :

L'Oreillard roux fréquente plutôt les habitats boisés feuillus tandis qu'on rencontrera l'Oreillard gris dans les parcs, jardins, vergers, autour des bâtiments et dans les prairies. Leur rayon d'action en période estivale varie de 3 à 6 km. En ce qui concerne les gîtes de parturition, l'Oreillard roux fréquentera plutôt les arbres creux tandis que le gris affectionnera les bâtiments comme les églises, les maisons, les moulins, les granges... Ils forment tous deux des petites colonies d'une dizaine d'individus.

Connaissance sur la zone d'étude :

▪ Oreillard roux

Cette espèce est présente durant toutes les phases de l'année au sein de la zone d'étude. A ce jour, aucune colonie de parturition n'est connue mais il est très probable que l'espèce se reproduise dans le secteur.

Les connaissances sur l'Oreillard roux restent très lacunaires et localisées sur la zone d'étude

▪ Oreillard gris

Cette espèce est présente durant toutes les phases de l'année au sein de la zone d'étude. A ce jour, au moins une colonie de parturition est connue sur la commune de Caunay.

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

Les connaissances sur l'Oreillard gris restent assez lacunaires et localisées sur la zone d'étude.

- Oreillard indéterminé

Ces données concernent majoritairement des oreillards contactés lors d'inventaires acoustiques et dont l'identification reste partielle.

Les oreillards sont des espèces qui selon la bibliographie semble moins concernées par le risque de mortalité éolienne. Toutefois, quelques rares cas de mortalité ont déjà été constatés chez ce groupe. Même si aucune colonie de parturition est connue à ce jour à proximité du projet, il convient de réaliser des prospections complémentaires *a minima* à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, afin de mieux cerner les enjeux. De plus, même si non connu sur le secteur, l'Oreillard roux a des mœurs arboricoles, il faudra donc veiller à la non-destruction d'arbres gîte en phase de travaux au niveau de la ZIP.

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

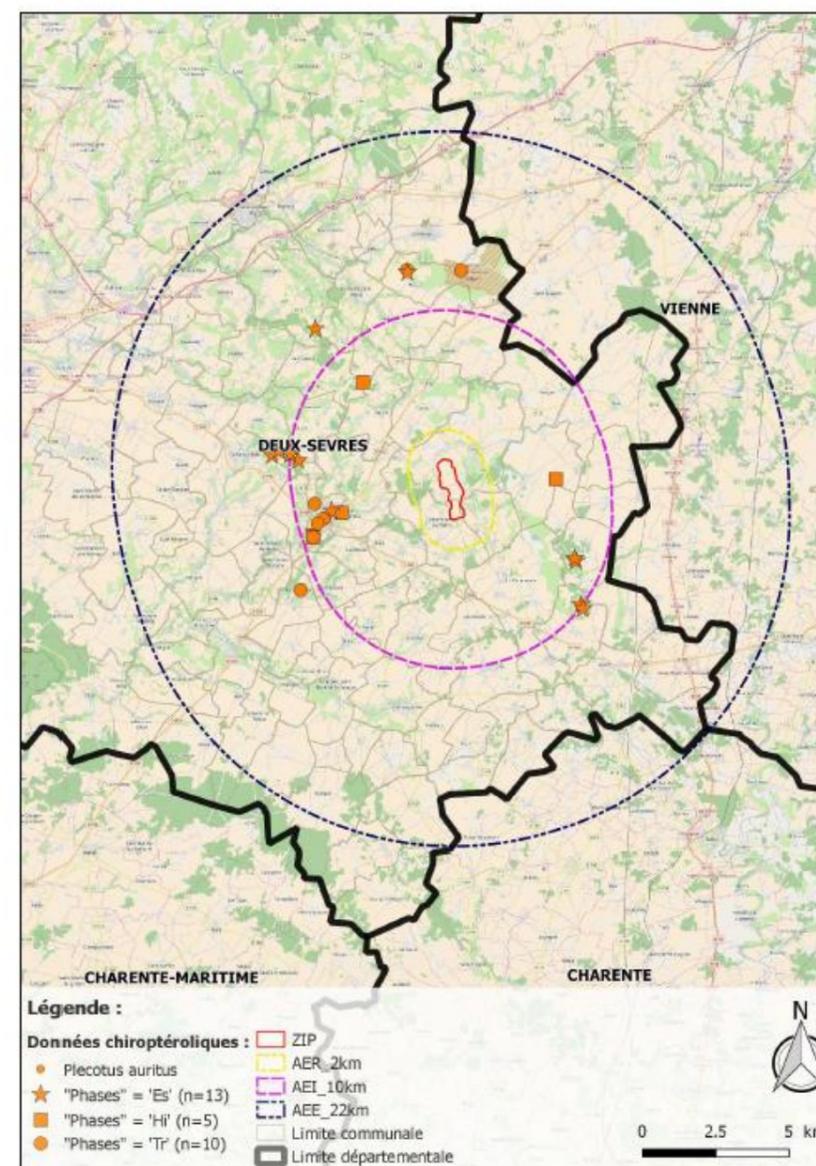


Figure 32 : carte de localisation des données d'Oreillard roux à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

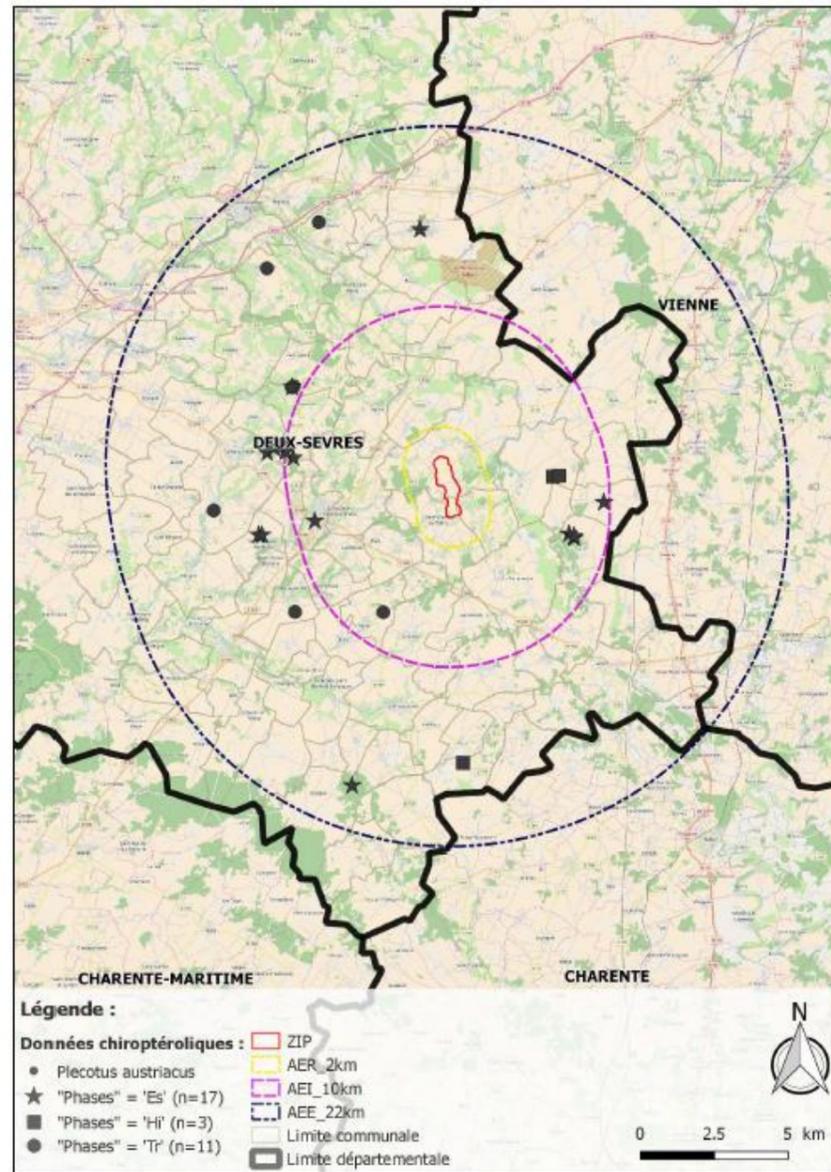


Figure 33 : carte de localisation des données d'Oreillard gris à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

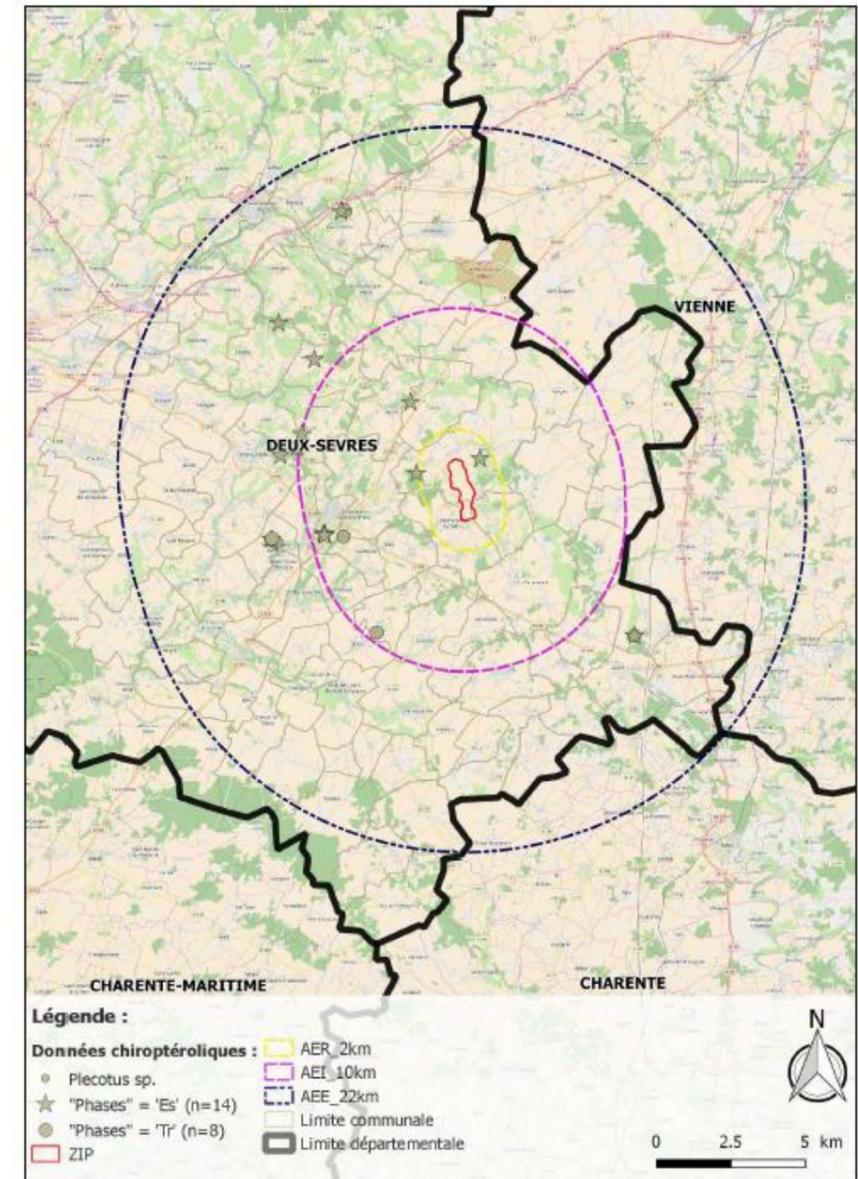


Figure 34 : carte de localisation des données d'Oreillard indéterminé à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

3.2.6.3 Les rhinolophes (genre *Rhinolophus*)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Note de risque éolien (Eurobats, 2014)	Nombre de communes de présence (n=93)
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Faible	16
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	Faible	1
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Faible	21

Trois espèces du genre « *Rhinolophus* » sont notées sur le secteur. Il s'agit du Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) du Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) et du Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*).

## Statut :

Tous les rhinolophes sont des espèces protégées par la loi française et dont la protection relève d'un intérêt communautaire (Annexe II & IV Directive 92/43/CEE).

## Écologie :

Les petits et grands rhinolophes sont des espèces anthropophiles, du moins pour leurs gîtes estivaux alors que pour l'hibernation ils vont majoritairement se retrouver en cavité souterraine. Le Rhinolophe euryale va quant à lui accomplir l'ensemble de son cycle en cavité souterraine dans la majorité des cas. Les exigences en terme de terrain de chasse sont assez similaires chez les trois espèces. Il s'agit de zones de bocages bien préservées avec des pâtures et où l'élevage est encore bien présent. La proximité de rivière et de surfaces en eaux bordées par la végétation, les vergers, les massifs forestiers feuillus et mixtes, les lisières, les parcs et jardins... leurs sont aussi favorables. Les rayons d'actions en période estivale sont par contre assez différents entre les trois espèces. Ils varient entre 8 km pour le Petit rhinolophe, une dizaine de kilomètre pour le Rhinolophe euryale à parfois plus de 15 km pour le Grand rhinolophe (plus de 50 km selon une étude menée en Europe de l'Est).

Par ailleurs, une étude via marquage individuelle (transpondeur) actuellement en cours en Poitou-Charentes a démontré que le Grand rhinolophe était capable d'effectuer des déplacements de plus de 120 km entre son gîte de parturition et son site d'hibernation (comm. pers. PCN, 2016). Ces nouvelles connaissances sur la mobilité des espèces lors des transits printanier et automnal viennent ainsi s'ajouter à la liste de paramètres importants à analyser pour évaluer l'impact du projet le plus finement possible.

## Connaissance sur la zone d'étude :

▪ Grand rhinolophe

Cette espèce est présente durant toutes les phases de l'année au sein de la zone d'étude. A ce jour, au moins une colonie de parturition est connue sur la commune de Saint-Martin-lès-Melle mais il est

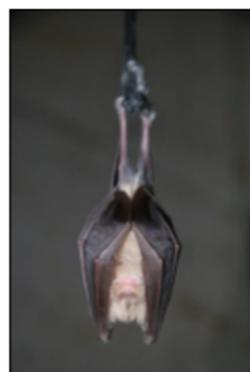


Figure 35 : *Rhinolophus ferrumequinum* – M. DORFIAC

évident qu'il existe d'autres colonies dans le secteur. Un important site de transit et d'hibernation pour cette espèce est localisé sur la commune de Melle, site Natura 2000 des Carrières de Loubeau.

Les connaissances sur le Grand rhinolophe restent assez lacunaires et localisées sur la zone d'étude.

▪ Rhinolophe euryale

Cette espèce est extrêmement rare en Deux-Sèvres. A ce jour, la seule donnée disponible provient d'un enregistrement acoustique en période de transit sur la commune de Celles sur Belle et dont la détermination reste incertaine (95% probable pour le Rhinolophe euryale). Il paraît peu probable que l'espèce soit présente sur la zone en période estivale et hivernale.

Les connaissances sur le Rhinolophe euryale restent très lacunaires sur la zone d'étude.

▪ Petit rhinolophe

Cette espèce est présente durant toutes les phases de l'année au sein de la zone d'étude. A ce jour, au moins sept colonies de parturition sont connues sur les communes de Sepvret, Saint-Leger-De-La-Martinière, Pouffonds, Souvigné, Sompt, Sauzé-Vaussais et Ménigoute mais il est évident qu'il existe d'autres colonies dans le secteur.

Les connaissances sur le Petit rhinolophe restent lacunaires et localisées sur la zone d'étude.

Les rhinolophes sont des espèces qui selon la bibliographie semble moins concernées par le risque de mortalité éolienne. Même si aucune colonie n'est connue à ce jour dans ce secteur, il convient de réaliser des prospections complémentaires *a minima* à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, afin de mieux cerner les enjeux.

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

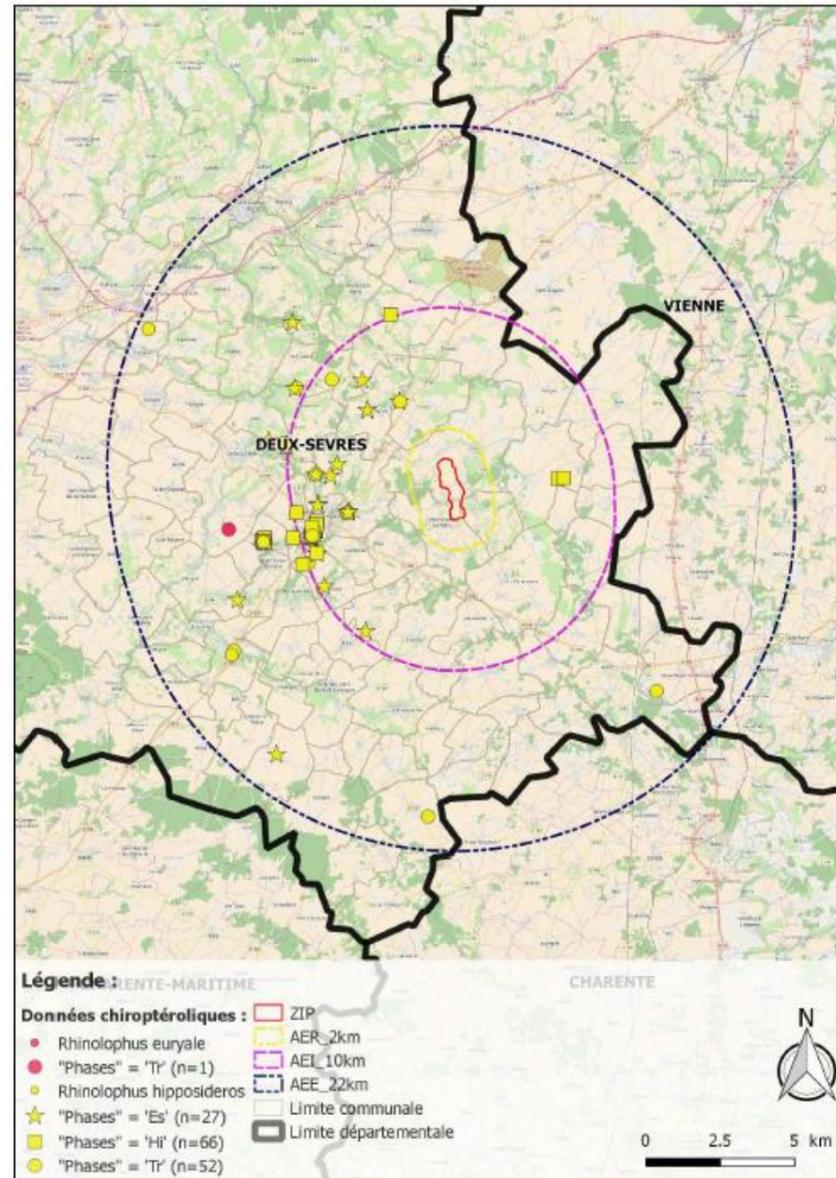


Figure 36 : carte de localisation des données de Petit rhinolophe et Rhinolophe euryale à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre  
Deux-Sèvres Nature Environnement

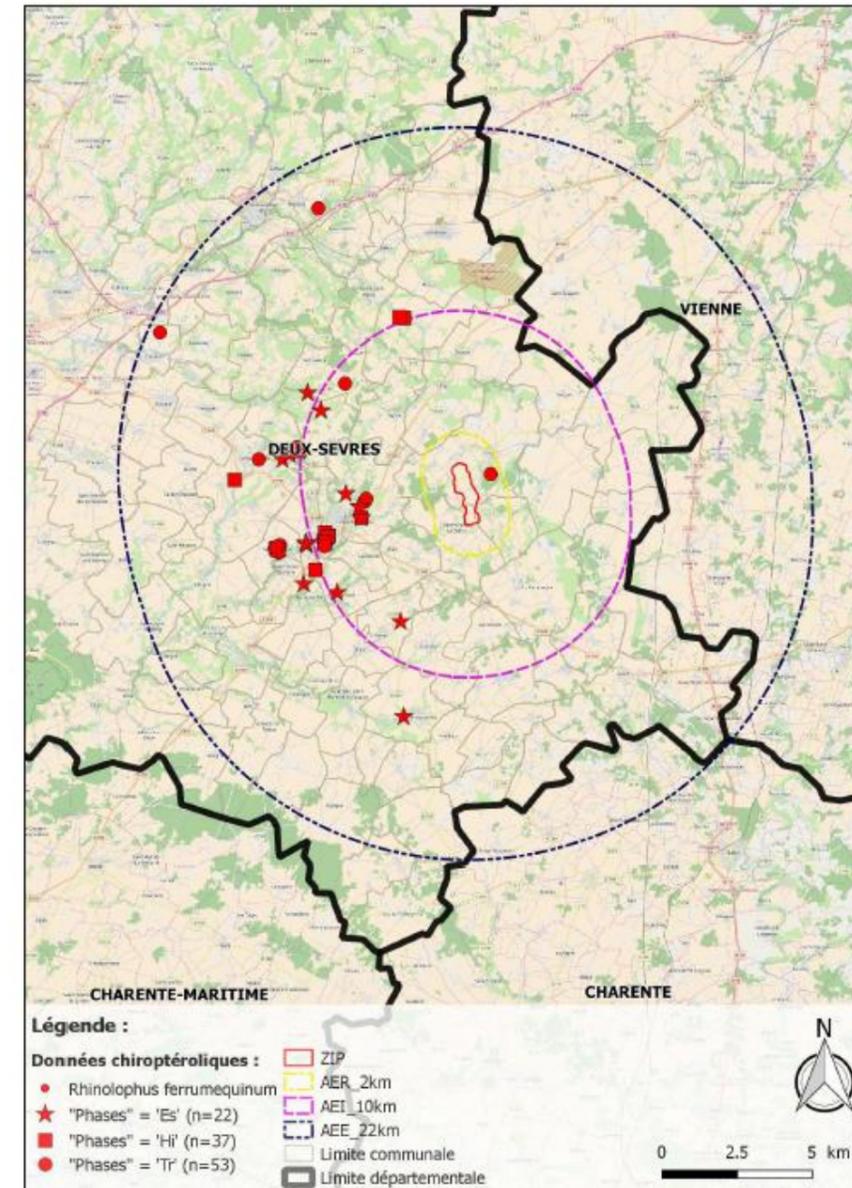


Figure 37 : carte de localisation des données de Grand rhinolophe à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

## 4 Conclusion

Le présent pré-diagnostic se base sur les données chiroptérologiques recueillies par l'association Deux-Sèvres Nature Environnement dans le cadre de ses différentes prospections de terrain, depuis son existence. Cependant, il faut bien préciser qu'aucune prospection ciblée n'a été réalisée vis-à-vis du projet. Analyse et synthèse de ces données bibliographiques, éclairent tout de même des premiers éléments d'intérêts et d'enjeux chiroptérologiques. Fort de ce constat, un effort particulier doit être mis en œuvre pour réaliser des inventaires complémentaires dans le cadre de l'étude d'impact environnementale.

L'aire d'étude éloignée constitue une zone à enjeux forts pour les chiroptères avec notamment la présence de secteurs conservés de bocage ainsi que plusieurs boisements en lien avec un réseau hydraulique. A ce jour, l'effort de prospection est relativement élevé dans ce secteur et a permis de recenser que 21 espèces, plus de 25 colonies de parturition et le principal site départemental d'hibernation.

Parmi le cortège chiroptérologique connu, on retrouve 7 des 11 espèces européennes les plus sensibles aux installations éoliennes (note de sensibilité forte): Noctule commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle pygmée, Pipistrelle commune et Minioptère de Schreibers. De plus, le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, le Rhinolophe euryale, la Barbastelle d'Europe, le Grand murin, le Murin de Bechstein et le Murin à oreilles échancrées; sept espèces patrimoniales (Annexe II Directive 92/43/CEE), sont présentes sur le secteur et pourraient être impactées indirectement par la perte d'habitats et la destruction de corridor de déplacement.

Enfin, il convient de prendre en compte les « effets cumulatifs » dans le raisonnement de définition des enjeux du projet. En effet, d'autres projets de parcs éoliens peuvent dans ce même environnement cumuler les impacts liés aux populations. L'état des connaissances et les premiers enjeux dressés ici ont bien pour vocation d'orienter le diagnostic chiroptérologique à réaliser dans le cadre de l'étude d'impact du projet Saint-Sauvant. Ce dernier doit être réalisé sur un cycle biologique complet des chiroptères comme le préconise la méthodologie d'étude au niveau européen. De plus, une prise en compte sur plusieurs années serait un atout considérable afin de lisser d'éventuels phénomènes ponctuels et/ou météorologiques pouvant minimiser, ou *a contrario* augmenter l'évaluation du risque.

## 5 Bibliographie

- Arthur, L., & Lemaire, M. ; 2009. Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Méze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.
- Convention de Berne, 1979.
- Deux-Sèvres Nature Environnement, 2000. *Mammifères sauvages des Deux-Sèvres*, atlas 1995-2000. DSNE, Niort : 107 pp.
- Directive Habitat-Faune-Flore n°92/43/CEE, 1992.
- GIRARD, L., 2017. Pré-diagnostic des enjeux chiroptérologiques – Projet éolien "Parlan-Roumégoux (15)". CHAUVE-SOURIS AUVERGNE. 35 pages
- Groupe Chiroptères de la SFPEM, 2016. - Diagnostic chiroptérologique des projets éoliens terrestres Actualisation 2016 des recommandations SFPEM, Version 2.1 (février 2016). Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, Paris, 33 p. + annexes.
- Groupe Chiroptères de la SFPEM, 2016. – Prise en compte des chiroptères dans la planification des projets éoliens, Version 2 (janvier 2016). Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, Paris, 11 p.
- Labellisation d'une liste rouge régionale UICN : Mammifères du Poitou-Charentes, note de présentation de la méthodologie et de la démarche appliquée, Poitou-Charentes Nature, 2016.
- Loi relative à la protection de la nature, 1976.
- Prévost O. et Gailledrat M. (Coords.), 2011. *Atlas des Mammifères sauvages du Poitou-Charentes*. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte, 304 p.
- Rodrigues, L., L. Bach, M.-J. Dubourg-Savage, B. Karapandža, D. Kovac, T. Kervyn, J. Dekker, A. Kepel, P. Bach, J. Collins, C. Harbusch, K. Park, B. Micevski, J. Mindermann (2015). Lignes directrices pour la prise en compte des chauves-souris dans les projets éoliens. Actualisation 2014. EUROBATS Publication Series N° 6 (version française). UNEP/EUROBATS Secrétariat, Bonn, Allemagne, 133 p.
- Temple H.J. & Terry, A. (coord) ; 2007. - The Status and Distribution of European Mammals. Office for Official Publications of the European Communities. Luxembourg, 45 p.
- UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS, 2009. - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France, 12 p.
- UICN ; The IUCN Red List of Threatened Species, 2008, <http://www.iucnredlist.org/>

**Annexe 4 : Rapport de consultation Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres**



**Synthèse des données Avifaune  
Projet d'installation d'un parc éolien  
Site « Champs paille »  
Communes de Saint-Vincent la Châtre et Lezay (79)**

Fourniture de données cartographiques dans le cadre des études d'impact initiales pour le Projet d'installation d'un parc éolien sur les communes de Saint-Vincent la Châtre et Lezay (79)



*Pic noir – Bernard Broucke*

Expertise réalisée pour :

RES SAS, RCS Avignon, France N°423 379 338

Siège social: 330 rue du Mourelet, ZI de Courtine, 84000 Avignon

**Décembre 2017**

Observer  
connaître  
et protéger  
Les oiseaux sauvages

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres  
48 rue Rouget de Lisle 79000 NIORT  
contact@ornitho79.org <http://www.ornitho79.org>  
05 49 09 24 49

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

## SOMMAIRE

<b>I. INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
A. PLAINE AGRICOLE .....	9
1. Contexte global : .....	9
2. Contexte local : .....	9
B. MILIEU FORESTIER .....	10
<b>II. LOCALISATION ET CONTEXTE</b> .....	<b>11</b>
A. LOCALISATION DU SITE D'ETUDE .....	11
B. ZONES D'INTERET ENVIRONNEMENTAL REGLEMENTAIRES .....	13
1. Zones de Protection Spéciales (ZPS) .....	14
2. Zones Spéciale de Conservation (ZSC) .....	14
3. Principales Zones Naturelles d'intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) .....	14
4. Note .....	14
C. CONTEXTE PAYSAGER .....	15
<b>III. INVENTAIRE DES ESPECES D'OISEAUX OBSERVEES SUR LA ZONE ETUDIEE</b> .....	<b>17</b>
A. AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE .....	17
B. AIRE D'ETUDE ELOIGNEE (22 KM) .....	17
<b>IV. ESPECES REMARQUABLES OBSERVEES SUR LA ZONE ETUDIEE</b> .....	<b>20</b>
A. OUTARDE CANEPETIERE TETRAX TETRAX .....	20
1. Rassemblements pré et postnuptiaux d'Outarde canepetière .....	23
2. Connexion entre les noyaux de populations d'Outarde canepetière migratrices en Poitou-Charentes .....	23
B. LIMICOLES REMARQUABLES .....	24
1. Cédicnème criard ( <i>Burhinus oedipnemus</i> ) .....	24
2. Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i> et Pluvier doré <i>Pluvialis apricaria</i> .....	29
3. Courlis cendré <i>Numenius arquata</i> .....	30
4. Autres limicoles remarquables .....	31
C. PASSEREAUX REMARQUABLES .....	35
1. Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i> .....	35
2. Pie-grièche à tête rousse <i>Lanius senator</i> .....	38
3. Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i> .....	40
4. Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> .....	41
5. Gorgebleue à miroir <i>Luscinia svecica</i> .....	42
6. Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i> .....	42
7. Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i> .....	43
8. Alouette calandre et Alouette calandrelle .....	43
9. Bec-croisé des sapins <i>Loxia curvirostra</i> .....	43
10. Bouvreuil pivoine <i>Pyrrhula pyrrhula</i> .....	44
11. Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i> .....	44
12. Gobemouche noir, Tarier des prés, Pouillot fitis .....	44
13. Abondances remarquables .....	44
D. RAPACES DIURNES REMARQUABLES .....	44
1. Circaète Jean-Le-Blanc <i>Circaetus Gallicus</i> .....	44
2. Autour des palombes <i>Accipiter gentilis</i> .....	46
3. Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i> .....	48
4. Milan noir <i>Milvus migrans</i> et Milan royal <i>Milvus milvus</i> .....	50
5. Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i> .....	51
6. Faucon émerillon <i>Falco columbarius</i> .....	51
7. Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i> .....	51
8. Elanion blanc <i>Elanus caeruleus</i> .....	54
9. Busard cendré <i>Circus pygargus</i> , Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i> et Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i> .....	55
10. Balbuzard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i> .....	64
11. Aigle botté <i>Hieraetus pennatus</i> .....	65
12. Autres espèces de rapaces diurnes remarquables .....	65
E. RAPACES NOCTURNES REMARQUABLES .....	66
1. Le Hibou des marais <i>Asio flammeus</i> .....	66
2. La Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i> .....	66
3. Le Petit-duc scops <i>Otus scops</i> .....	67
F. PICIDES REMARQUABLES .....	68
1. Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla</i> .....	68
2. Pic noir <i>Dryocopus martius</i> .....	68
3. Pic mar <i>Dendrocopos medius</i> .....	68
G. ARDEIDES REMARQUABLES .....	70
H. AUTRES ESPECES REMARQUABLES FREQUENTANT LA ZONE ETUDIEE .....	75
1. Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i> .....	75
2. Grue cendrée <i>grus grus</i> .....	77
3. Oie cendrée <i>Anser anser</i> .....	79
4. Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i> et Cigogne noire <i>Ciconia nigra</i> .....	81
5. Grèbes castagneux, Grèbe huppé et Grèbe à cou noir .....	83
6. Autres Anatidés .....	83
7. Sternidés .....	84
<b>V. CONCLUSION GENERALE</b> .....	<b>85</b>
<b>VI. RESSOURCES DES DONNEES ORNITHOLOGIQUES</b> .....	<b>86</b>
<b>VII. BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>87</b>
<b>VIII. ANNEXES</b> .....	<b>89</b>

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

## Liste des cartes :

CARTE 1 : LOCALISATION DU SITE D'ETUDE DU PROJET DE PARC EOLIEN DE « CHAMPS PAILLE » EN NOUVELLE AQUITAINE .....	7
CARTE 2 : LOCALISATION DU SITE D'ETUDE DU PROJET DE PARC EOLIEN DE « CHAMPS PAILLE » EN DEUX-SEVRES .....	11
CARTE 3 : ZONE PRISE EN COMPTE DANS LA SYNTHESE DES ENJEUX ORNITHOLOGIQUES DANS LE CADRE DU PROJET DE PARC EOLIEN DE « CHAMPS PAILLE » .....	12
CARTE 4 : SITE D'ETUDE « CHAMPS PAILLE » ET LOCALISATION DES ZONES DESIGNÉES A FORT ENJEU ENVIRONNEMENTAL .....	13
CARTE 5 : SITE D'ETUDE « CHAMPS PAILLE » ET RELIEF ASSOCIÉ .....	15
CARTE 6 : CONTEXTE PAYSAGER « CHAMPS PAILLE » .....	16
CARTE 7 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES ET HISTORIQUES D'OUTARDE CANEPETIERE SUR LA ZONE D'ETUDE ET SA PERIPHERIE (LARGE ECHELLE) .....	21
CARTE 8 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES ET HISTORIQUES D'OUTARDE CANEPETIERE SUR LE SITE D'ETUDE ET SA PERIPHERIE (AER ET PERIPHERIE PROCHE) .....	22
CARTE 9 : REPARTITION DES DONNEES DE RASSEMBLEMENTS POSTNUPTIAUX D'OUTARDE CANEPETIERE SUR LE SITE D'ETUDE ET SA PERIPHERIE (ECHELLE DE PROXIMITE) .....	23
CARTE 10 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES D'CEDICNEME CRIARD ACQUISES A L'ECHELLE LOCALE (AER) .....	25
CARTE 11 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES D'CEDICNEME CRIARD ACQUISES A LARGE ECHELLE (AEE) .....	26

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

CARTE 12 : RASSEMBLEMENTS POSTNUPTIAUX CONNUS ET RECENTS D'OEDICNEME CRIARD <i>BURHINUS OEDICNEMUS</i> (AER).....	27
CARTE 13 : RASSEMBLEMENTS POSTNUPTIAUX CONNUS ET RECENTS D'OEDICNEME CRIARD <i>BURHINUS OEDICNEMUS</i> (AEE).....	28
CARTE 14 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES LOCALES ET RECENTES DE VANNEAU HUPPE <i>VANELLUS VANELLUS</i> ET PUVIER DORE <i>PLUVIALIS APRICARIA</i> (AER).....	29
CARTE 15 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES A LARGE ECHELLE ET RECENTES DE VANNEAU HUPPE <i>VANELLUS VANELLUS</i> ET PUVIER DORE <i>PLUVIALIS APRICARIA</i> (AEE).....	30
CARTE 16 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES DE COURLIS CENDRE <i>NUMENIUS ARQUATA</i> (AER).....	31
CARTE 17 : AUTRES DONNEES DE LIMICOLES REMARQUABLES (AER).....	33
CARTE 18 : AUTRES DONNEES DE LIMICOLES REMARQUABLES A LARGE ECHELLE (AEE).....	34
CARTE 19 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES LOCALES DE PIE-GRIECHE ECORCHEUR <i>LANIUS COLLURIO</i> (AER).....	36
CARTE 20 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES A LARGE ECHELLE DE PIE-GRIECHE ECORCHEUR <i>LANIUS COLLURIO</i> (AEE).....	37
CARTE 21 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES LOCALES DE PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE <i>LANIUS SENATOR</i> (AER).....	38
CARTE 22 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES A LARGE ECHELLE DE PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE <i>LANIUS SENATOR</i> (AEE).....	39
CARTE 23 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES DE BRUANT ORTOLAN <i>EMBERIZA HORTULANA</i> (AEE).....	40
CARTE 24 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES D'ALOUETTE LULU <i>LULLULA ARBOREA</i> (AEE).....	41
CARTE 25 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES DE GORGEBLEUE A MIROIR <i>LUSCINIA SVECICA</i> (AEE).....	42
CARTE 26 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES DE PIPIT ROUSSELIN <i>ANTHUS CAMPESTRIS</i> (AEE).....	43
CARTE 27 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES A LARGE ECHELLE DE CIRCAETE JEAN-LE-BLANC <i>CIRCAETUS GALLICUS</i> (AEE).....	45
CARTE 28 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES LOCALES D'AUTOUR DES PALOMBES <i>ACCIPITER GENTILIS</i> (AER).....	46
CARTE 29 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES A LARGE ECHELLE D'AUTOUR DES PALOMBES <i>ACCIPITER GENTILIS</i> (AEE).....	47
CARTE 30 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES LOCALES DE BONDREE APIVORE <i>PERNIS APIVORUS</i> (AER).....	48
CARTE 31 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES A LARGE ECHELLE DE BONDREE APIVORE <i>PERNIS APIVORUS</i> (AEE).....	49
CARTE 32 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES LOCALES DE MILVUS MIGRANS ET MILAN ROYAL <i>MILVUS MILVUS</i> (AER).....	50
CARTE 33 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES A LARGE ECHELLE DE MILVUS MIGRANS ET MILAN ROYAL <i>MILVUS MILVUS</i> (AEE).....	51
CARTE 34 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES LOCALES DE FAUCONS REMARQUABLES (AER).....	52
CARTE 35 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES A LARGE ECHELLE DE FAUCONS REMARQUABLES (AEE).....	53
CARTE 36 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES A LARGE ECHELLE D'ELANION BLANC (AEE).....	54
CARTE 37 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES LOCALES DE BUSARD CENDRE <i>CIRCUS PYGARGUS</i> (AER).....	56
CARTE 38 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES A LARGE ECHELLE DE BUSARD CENDRE <i>CIRCUS PYGARGUS</i> (AEE).....	57
CARTE 39 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES LOCALES DE BUSARD SAINT-MARTIN <i>CIRCUS CYANEUS</i> (AER).....	58
CARTE 40 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES A LARGE ECHELLE DE BUSARD SAINT-MARTIN <i>CIRCUS CYANEUS</i> (AEE).....	59
CARTE 41 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES LOCALES DE BUSARD DES ROSEAUX <i>CIRCUS AERUGINOSUS</i> (AER).....	60
CARTE 42 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES A LARGE ECHELLE DE BUSARD DES ROSEAUX <i>CIRCUS AERUGINOSUS</i> (AEE).....	61
CARTE 43 : REPARTITION DES DONNEES DE NIDS OBSERVES RECENTS A ECHELLE LOCALE DE BUSARD SAINT-MARTIN <i>CIRCUS CYANEUS</i> DE BUSARD CENDRE <i>CIRCUS PYGARGUS</i> (AER).....	62
CARTE 44 : REPARTITION DES DONNEES DE NIDS OBSERVES RECENTS A LARGE ECHELLE DE BUSARD SAINT-MARTIN <i>CIRCUS CYANEUS</i> DE BUSARD CENDRE <i>CIRCUS PYGARGUS</i> (AEE).....	63
CARTE 45 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES A LARGE ECHELLE DE BALBUZARD PECHEUR <i>PANDION HALIAETUS</i> (AEE).....	64
CARTE 46 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES A LARGE ECHELLE D'AIGLE BOTTE <i>HIERAAETUS PENNATUS</i> (AEE).....	65
CARTE 47 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES DE HIBOU DES MARAIS <i>ASIO FLAMMEUS</i> (AEE).....	66
CARTE 48 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES LOCALES DE CHEVECHE D'ATHENA <i>ATHENE NOCTUA</i> ET PETIT-DUC SCOPS <i>OTUS SCOPS</i> (AER).....	67
CARTE 49 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES A LARGE ECHELLE DE CHEVECHE D'ATHENA <i>ATHENE NOCTUA</i> ET PETIT-DUC SCOPS <i>OTUS SCOPS</i> (AEE).....	68
CARTE 50 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES DE PICIDES (AER).....	69
CARTE 51 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES DE PICIDES (AEE).....	70
CARTE 52 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES DE GRANDE AIGRETTE A L'ECHELLE LOCALE (AER).....	71
CARTE 53 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES DE GRANDE AIGRETTE A LARGE ECHELLE (AEE).....	72
CARTE 54 : REPARTITION DES AUTRES DONNEES RECENTES D'ARDEIDES REMARQUABLES A L'ECHELLE LOCALE (AER).....	73
CARTE 55 : REPARTITION DES AUTRES DONNEES RECENTES D'ARDEIDES REMARQUABLES A LARGE ECHELLE (AEE).....	74

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

CARTE 56 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES D'ENGOULEMENT D'EUROPE <i>CAPRIMULGUS EUROPAEUS</i> (HORS ENQUETE 2011) (AER).....	75
CARTE 57 : REPARTITION DES DONNEES BRUTES RECENTES D'ENGOULEMENT D'EUROPE <i>CAPRIMULGUS EUROPAEUS</i> (HORS ENQUETE 2011) (AEE).....	76
CARTE 58 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES DE GRUE CENDREE <i>GRUS GRUS</i> A LARGE ECHELLE (AEE).....	77
CARTE 59 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES DE GRUE CENDREE <i>GRUS GRUS</i> A ECHELLE LOCALE (AER).....	78
CARTE 60 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES D'OIE CENDREE <i>ANSER ANSER</i> A ECHELLE LOCALE (AER).....	79
CARTE 61 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES D'OIE CENDREE <i>ANSER ANSER</i> A LARGE ECHELLE (AEE).....	80
CARTE 62 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES DE CIGOGNE BLANCHE <i>CICONIA CICONIA</i> ET CIGOGNE NOIRE <i>CICONIA NIGRA</i> A LARGE ECHELLE (AEE).....	81
CARTE 63 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES DE CIGOGNE BLANCHE <i>CICONIA CICONIA</i> ET CIGOGNE NOIRE <i>CICONIA NIGRA</i> A ECHELLE LOCALE (AER).....	82
CARTE 64 : REPARTITION DES DONNEES RECENTES DE PIGEON COLOMBIN <i>COLUMBA OENAS</i> .....	83

#### Liste des tableaux :

TABLEAU 1 : LISTE DES ESPECES D'OISEAUX RECENSEES SUR L'AEE INSCRITES A L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE OISEAU 2009/147/CE.....	18
TABLEAU 2 : LISTE DES ESPECES INSCRITES A L'ANNEXE I DIRECTIVE OISEAU OBSERVEES AU MOINS UNE FOIS SUR L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE (AER) ENTRE SEPTEMBRE 2011 ET NOVEMBRE 2017.....	18
TABLEAU 3 : LISTE DES ESPECES DE LIMICOLES OBSERVEES DANS L'AER ET NOMBRE D'OBSERVATION RECENSEE ANNUELLE.....	35
TABLEAU 4 : LISTE DES ESPECES D'ANATIDES OBSERVES SUR L'AER ET NOMBRE D'OBSERVATION ANNUELLE.....	84

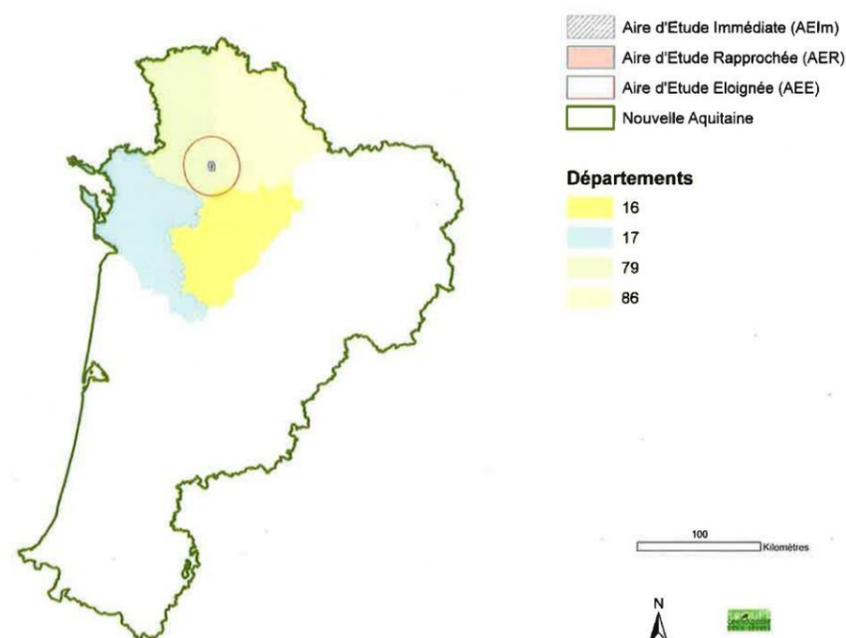
Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

**Recensement, cartographie et analyse des données ornithologiques :**

- Dans un rayon de 22 km
- Sur l'aire d'étude rapprochée (2km autour du site)
- Sur l'aire d'étude immédiate (environ 200 m autour de la zone d'implantation potentielle)

**Contenu :**

- Compilation des données disponibles et récentes sur l'avifaune patrimoniales sur le site de « Champs Paille » et sa périphérie large (rayon de 22 km).
- Cartographie des données récentes d'espèces patrimoniales remarquables, Annexe I DO, et espèces remarquables
- Synthèse des connaissances de la fonctionnalité biologique globale du secteur (couloirs de déplacements, zones d'intérêt : i.e. de halte, de chasse, de nidification, d'hivernage, lek, rassemblements...) pour les espèces d'intérêt patrimoniale d'intérêt communautaire.



**Carte 1 : Localisation du site d'étude du projet de parc éolien de « Champs Paille » en Nouvelle Aquitaine**

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

**Avertissements**

Cette synthèse se borne à une compilation des données avifaunistiques récentes rapidement accessibles et en notre possession. **Elle ne peut être considérée comme une étude d'impact ou d'incidence qui nécessite une étude ornithologique de terrain dense, pointue et orientée par rapport à la biologie des espèces considérées.**

Les données présentées dans ce rapport sont strictement réservées au diagnostic des sensibilités écologiques du site d'étude proposé dans le cadre du projet de parc éolien de « Champs Paille » situé sur les communes de Saint-Vincent la Châtre et Lezay en Deux-Sèvres, réalisé par le bureau d'étude ENCIS Environnement et la société RES SAS, dans le cadre des études d'impact environnementales du projet.

Toutes ces données restent propriété du GODS, le bureau d'étude ENCIS Environnement et la société RES s'interdisant de les diffuser à des tiers, sans son accord écrit.

En tant qu'expert avifaune référent, indépendant et transparent en Deux-Sèvres, le GODS se réserve le droit d'analyser et de critiquer l'interprétation finale des études d'impacts.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

## I. Introduction

Le site proposé à l'étude se situe principalement dans une zone agricole de polyculture élevage migrant progressivement vers la céréaliculture, avec un relief peu marqué, en interface avec une trame de milieu forestier.

### A. Plaine agricole

#### 1. Contexte global :

L'avifaune de plaine, strictement dépendante de l'agriculture, subit depuis plus de soixante-ans, l'un des déclinés les plus importants enregistrés en Europe de l'Ouest (autant en amplitude qu'en rapidité).

Ce déclin généralisé touche aussi bien des espèces communes comme l'Alouette des champs : -70 % depuis les années 60 (Cyril ERAUD - ONCFS 2003), que des espèces devenues rares comme l'Outarde canepetière : -95 % depuis la fin des années 70 (Com. pers. Vincent BRETAGNOLLE). Les causes de ce déclin sont variées et souvent corrélées: raréfaction des ressources alimentaires, altération rapide des biotopes de reproduction et augmentation des destructions directes des oiseaux consécutives, notamment, du fait des vastes changements d'usage des sols et à l'intensification des pratiques agricoles survenus avec l'industrialisation d'après-guerre.

#### 2. Contexte local :

L'ex-Région Poitou-Charentes, accueille une diversité conséquente en système d'exploitation de polyculture-élevage, elle apparaît, du fait des effectifs qu'elle accueille, comme une région-clef pour la conservation de la biodiversité associée aux milieux agricoles, en particulier pour les espèces des milieux dit d'openfield de plaine « ouverte ».

Les plaines agricoles du département des Deux-Sèvres s'affirment comme des territoires incontournables pour la conservation du cortège avifaunistique de plaine agricole ouverte, en particulier pour la grande avifaune patrimoniale et d'intérêt communautaire.

La grande diversité spécifique, fragilisée par l'intensification de l'agriculture, se suspend localement, à la présence d'activités agricoles encore relativement variées associant polyculture et élevage. Les paysages ainsi modelés par les activités humaines, mobiles, offrent, notamment grâce à la présence de secteurs maintenant une trame pérenne (jachères, luzernières, prairies), des reliquats indispensables à la préservation des espèces prioritaires à l'échelle locale, nationale et européenne.

Il convient d'étudier et d'évaluer quel(s) impact(s) les projets d'infrastructure pourraient avoir sur les populations d'espèces patrimoniales locales et régionales, en particulier les espèces dont le statut est très défavorable ou précaire, cela passe par l'évaluation de la fonctionnalité de la zone étudiée pour les espèces d'intérêt patrimonial.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

Dans toute étude, en particulier sur les zones de plaines agricoles où plus des trois quart des espèces sont en statut défavorable à l'échelle Européenne, la prise en compte des données historiques et récentes est nécessaire.

### B. Milieu forestier

Le secteur étudié affleure une trame forestière hétérogène, la prise en compte de la biologie, de la démographie des espèces associées à ces milieux est primordiale du fait de la faible représentation de ces milieux en Deux-Sèvres (7,2% de la surface du territoire); en particulier la distribution et le statut des espèces avec un statut défavorable ou précaire doivent être évalués.

**Rappel :** La connaissance avifaunistique du secteur est bonne, bien que non exhaustive. La pression d'observation est très hétérogène spatialement, notons que la pression d'observation sur la zone Natura 2000 à proximité est considérablement plus élevée.

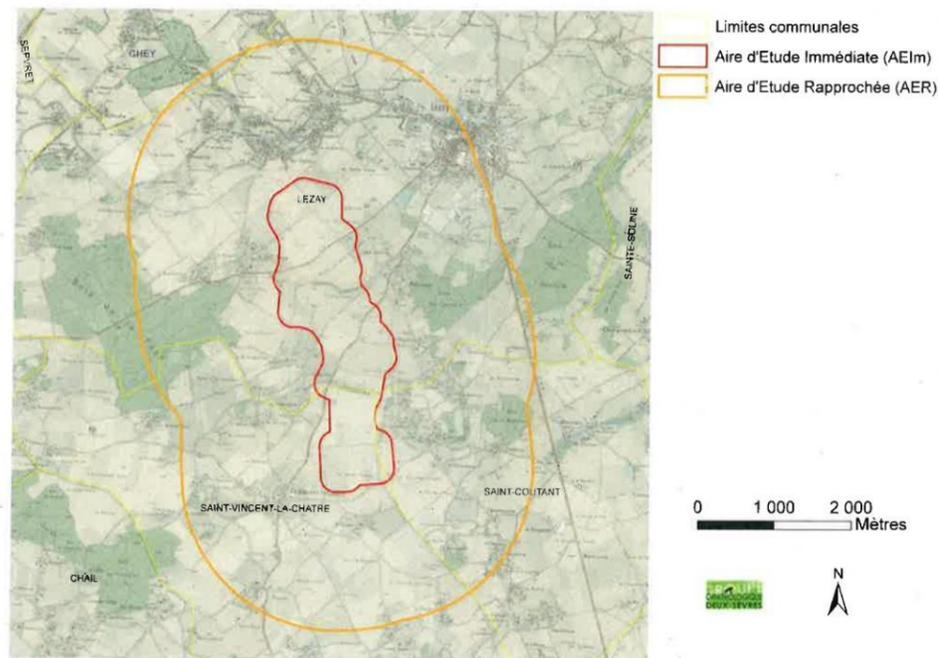
9

10

## II. Localisation et contexte

### A. Localisation du site d'étude

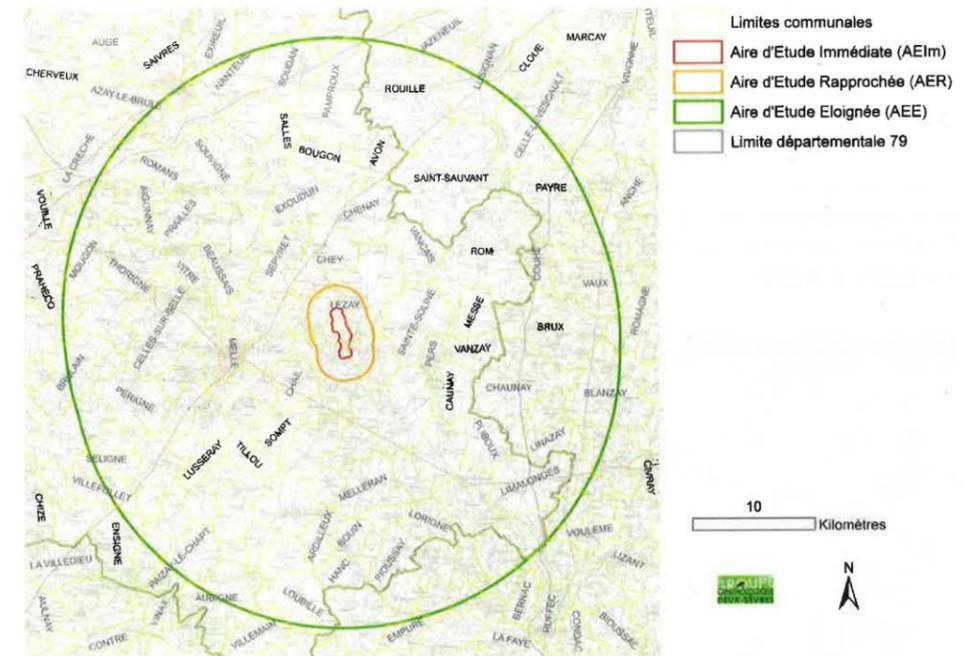
Le site d'étude se localise dans le quart Sud-Est du département des Deux-Sèvres en Pays Mellois, à la limite départementale avec la Vienne, sur un territoire au paysage varié majoritairement agricole à l'interface de grandes trames forestières, les massifs les plus importants en surface sont le Bois de la Foye et le Bois de la Drouille.



11

**Carte 2 : Localisation du site d'étude du projet de parc éolien de « Champs Paille » en Deux-Sèvres**

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



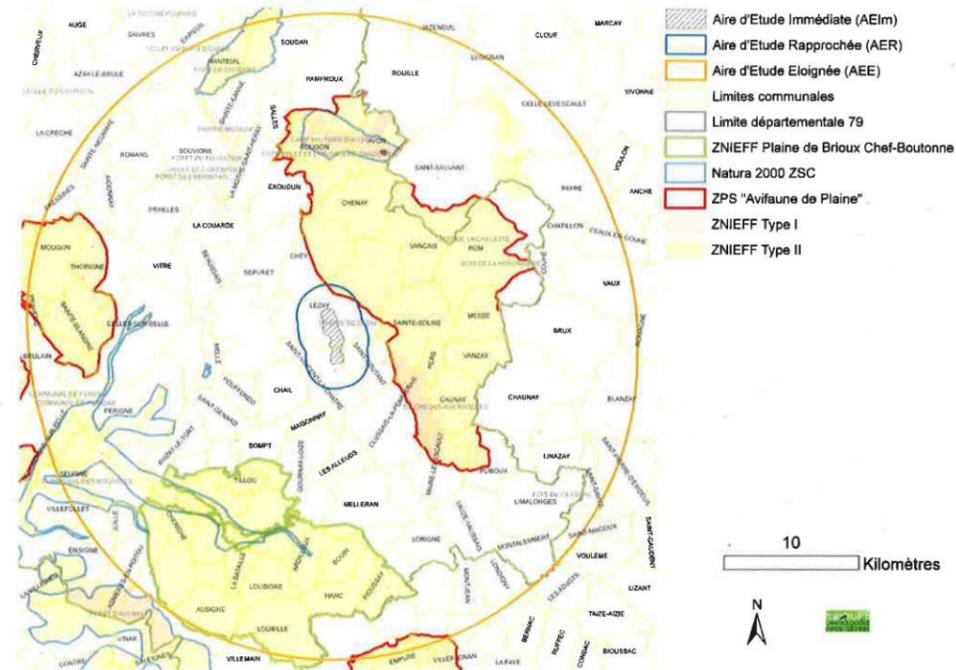
12

**Carte 3 : Zone prise en compte dans la synthèse des enjeux ornithologiques dans le cadre du projet de parc éolien de « Champs Paille »**

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

## B. Zones d'intérêt environnemental réglementaires

Notons la présence en périphérie de plusieurs sites désignés en Natura 2000 et en ZNIEFF d'intérêt pour la faune, la flore ou encore les habitats associés.



**Carte 4 : Site d'étude « Champs Paille » et localisation des zones désignées à fort enjeu environnemental**

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

### 1. Zones de Protection Spéciales (ZPS)

Les ZPS périphériques sont désignées pour la conservation de l'avifaune de plaine (Directive Oiseaux 2009/147/CE) :

- Zone de Protection Spéciale « Plaine de La Mothe Saint-Héray Lezay » (Site Natura 2000 FR5412022)
- Zone de Protection Spéciale « Plaine de Niort Sud-Est » (Site Natura 2000 FR5412007)

### 2. Zones Spéciale de Conservation (ZSC)

Les ZSC périphériques sont désignées pour la conservation des habitats et espèces prioritaires (Directive habitat 92/43/CEE).

- Zone Spéciale de Conservation « Les Chaumes d'Avon » (Site Natura 2000 FR5400445),
- Zone Spéciale de Conservation « Vallée de la Boutonne » (Site Natura 2000 FR5400447)

### 3. Principales Zones Naturelles d'intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

- ZNIEFF de type II « Plaine de la Mothe Saint-Héray Lezay »
- ZNIEFF de type II « Vallée de la Boutonne »
- ZNIEFF de type II « Plaine de Niort Sud-Est »
- ZNIEFF de type I « Forêt de l'Hermitain »
- ZNIEFF de type I « Prairie motaise »
- ZNIEFF de type I « De Chevais aux rivières »

### 4. Note

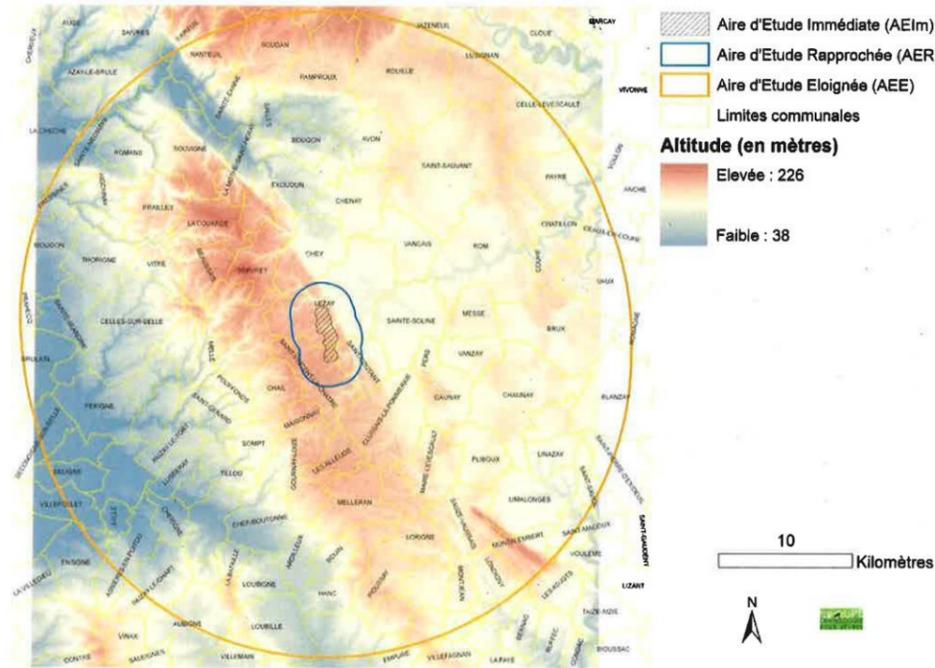
La Zone de Protection Spéciale « Plaine de La Mothe Saint-Héray Lezay » bénéficie du dispositif MAEt et MAEC pour l'enjeu biodiversité sur la partie ZNIEFF et à plus large échelle pour l'enjeu Eau. L'enjeu avifaune de plaine y est reconnu comme majeur.

Toutes les ZPS désignées pour l'avifaune de plaine tout comme la ZNIEFF Plaine de Brioux-Chef-Boutonne bénéficient également du dispositif MAEt et MAEC.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

### C. Contexte paysager

Le relief de la zone étudiée (AEE) est globalement peu marqué, notons néanmoins qu'une trame paysagère (plateau) se dessine sur axe Nord-Ouest à Sud-Est; cette trame peut potentiellement influencer sur l'orientation des migrateurs.

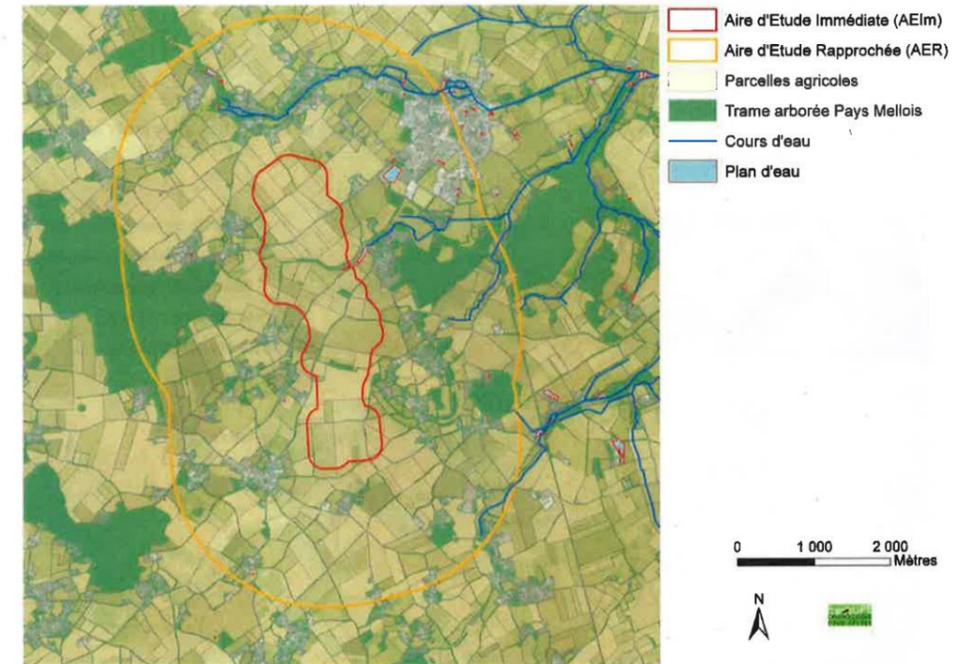


15

Carte 5 : Site d'étude « Champs Paille » et relief associé

A l'échelle de l'Aire d'Etude Rapprochée, le site est majoritairement constitué par le milieu agricole ouvert (Dominé par la céréaliculture, parcellaire en rotation de cultures annuelles en milieu, avec de rares patchs de résidus bocagers). Le site présente une trame arborée conséquente, certains secteurs de maillage de haies denses témoignant d'un milieu bocager historique, et une trame forestière conséquente avec en particulier les massifs forestiers du Bois de la Foye et Bois de la Drouille « encadrant » l'AER.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



16

Carte 6 : Contexte paysager « Champs Paille »

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

## III. Inventaire des espèces d'oiseaux observées sur la zone étudiée

## A. Aire d'étude Rapprochée

Parmi les **148 espèces** d'oiseaux qui ont été recensées au cours du travail de synthèse sur l'Aire d'étude rapprochée:

- 29 sont inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE,
- 47 sont déterminantes nicheuses en Poitou-Charentes
- 28 sont déterminantes hivernantes en Poitou-Charentes

Cf. Tableur en annexe 1

## B. Aire d'étude Eloignée (22 km)

Parmi les **248 espèces** d'oiseaux qui ont été recensées au cours du travail de synthèse sur l'Aire d'étude rapprochée:

- 52 sont inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE,
- 81 sont déterminantes nicheuses en Poitou-Charentes
- 58 sont déterminantes hivernantes en Poitou-Charentes

**Note :** Il est important de noter que les espèces présentent des statuts et abondance très hétérogène.

ESPECE	NOM LATIN	DIRECTIVE OISEAU 2009/147/CE
Aigrette garzette	Egretta garzetta	I
Avocette élégante	Recurvirostra avosetta	I
Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	I
Bondrée apivore	Pernis apivorus	I
Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	I
Busard cendré	Circus pygargus	I
Busard des roseaux	Circus aeruginosus	I
Chevalier sylvain	Tringa glareola	I
Cigogne blanche	Ciconia ciconia	I
Cigogne noire	Ciconia nigra	I
Circaète Jean-le-Blanc	Circaetus gallicus	I
Faucon pèlerin	Falco peregrinus	I
Faucon émerillon	Falco columbarius	I
Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	I

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

Grande Aigrette	Casmerodius albus	I
Grue cendrée	Grus grus	I
Guifette moustac	Chlidonias hybrida	I
Guifette noire	Chlidonias niger	I
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	I
Milan noir	Milvus migrans	I
Milan royal	Milvus milvus	I
Oedicnème criard	Burhinus oedicnemus	I
Outarde canepetière	Tetrax tetrax	I
Pic noir	Dryocopus martius	I
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	I
Pluvier doré	Pluvialis apricaria	I II/2 & III/2
Sterne pierregarin	Sterna hirundo	I
Tarier des prés	Saxicola rubetra	I
Échasse blanche	Himantopus himantopus	I

**Tableau 1 : Liste des espèces d'oiseaux recensées sur l'AEE inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseau 2009/147/CE**

Aigle botté	Combattant varié	Milan royal
Aigrette garzette	Échasse blanche	Mouette mélanocéphale
Alouette calandrelle	Élanion blanc	Oedicnème criard
Alouette lulu	Engoulevent d'Europe	Outarde canepetière
Avocette élégante	Faucon émerillon	Pic mar
Balbusard pêcheur	Faucon pèlerin	Pic noir
Bihoreau gris	Flamant rose	Pie-grièche écorcheur
Bondrée apivore	Fuligule nyroca	Pipit rousseline
Bruant ortolan	Gorgebleue à miroir	Pluvier doré
Busard cendré	Grande Aigrette	Pluvier guignard
Busard des roseaux	Grue cendrée	Râle des genêts
Busard pâle	Guifette moustac	Rollier d'Europe
Busard Saint-Martin	Guifette noire	Spatule blanche
Butor étoilé	Héron pourpré	Sterne caspienne
Chevalier sylvain	Hibou des marais	Sterne pierregarin
Cigogne blanche	Marouette ponctuée	Tarier des prés
Cigogne noire	Martin-pêcheur d'Europe	
Circaète Jean-le-Blanc	Milan noir	

**Tableau 2 : Liste des espèces inscrites à l'annexe I Directive Oiseau observées au moins une fois sur l'aire d'étude rapprochée (AER) entre septembre 2011 et Novembre 2017**

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

cf. Annexe 2 : Liste et fréquence d'observation des espèces d'oiseaux recensées en Deux-Sèvres par le Groupe Ornithologique sur le site d'étude (AEE) (Rayon de 22 kilomètres) entre Janvier 2007 et Novembre 2017

19

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

#### IV. Espèces remarquables observées sur la zone étudiée

Cette partie recense les espèces remarquables recensées sur la zone de projet d'implantation du projet de parc éolien « Champs Paille » et sa périphérie (rayon de 22 kilomètres) dans le département des Deux-Sèvres. Les cartographies publiées par le GODS sont adaptées à la lecture des enjeux analysés dans les paragraphes spécifiques. Une sélection des espèces remarquables analysées a été effectuée du fait de l'impossibilité de traiter 248 espèces, l'objectif étant d'informer sur les espèces à enjeux potentiellement concernées par le projet de parc éolien.

Pour rappel, la pression d'observation est hétérogène spatialement et temporellement, les zones concernées par des suivis lourds et récurrents profitent d'une connaissance avifaunistique quasi-exhaustive, tandis que les zones de faible niveau de prospection nécessitent des compléments d'information pour l'évaluation, l'analyse globale permet néanmoins d'évaluer de manière pertinente le potentiel de présence, de fréquentation et d'utilisation du site étudié par les espèces remarquables.

20

##### A. Outarde canepetière *Tetrax tetrax*

L'espèce niche régulièrement de manière très localisée à environ 1,5 kilomètre principalement à l'Est du site étudié ; aucune mention d'Outarde canepetière n'est recensée sur l'aire d'étude rapprochée en dehors d'un individu en vol sur l'Est de Saint-Coutant en 2014. La proximité de population peut potentiellement provoquer la présence de l'espèce (ponctuelle ou nidification) sur les zones ouvertes de plaine agricole dès lors que l'assolement devient attractif (surface en prairie). L'aire d'étude immédiate semble fortement contrainte d'un point de vue paysager du fait de la présence conséquente de bourg sur la périphérie immédiate et de trame bocagère.

Trois zones de reproduction régulières de l'espèce au cours des 10 dernières années se situent :

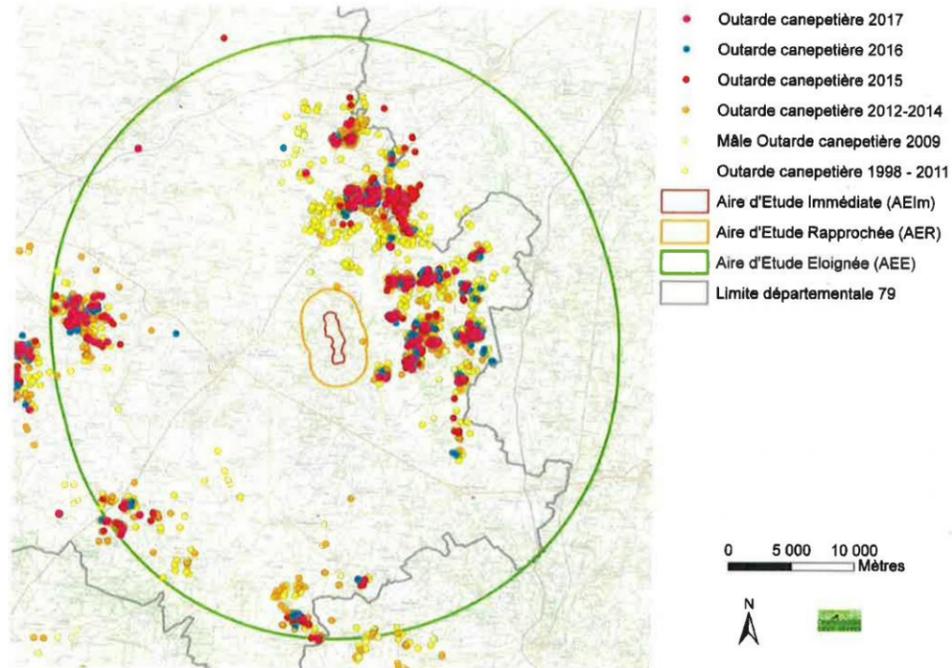
- A environ 3 kilomètres de l'AEIm sur la « Fosse au Cannes » commune de Saint-Coutant avec 1 à 2 mâles chanteurs chaque année entre 2009 et 2017,
- les « Aubuges » commune de Sainte-Soline avec 4 à 5 mâles chanteurs en 2017
- Les « Groies » commune de Sainte-Soline avec 1 à 2 mâles chanteurs entre 2012 et 2017

Ces zones de reproduction ont été maintenues, consolidées ou restaurées grâce au dispositif MAE et au dispositif de Mesures Compensatoires LGV SEA Tours-Bordeaux.

Notons au nord la présence d'un mâle chanteur en 2009 sur le lieu-dit « Les Fosses » sur la commune de Chey, et d'un mâle chanteur en 2011 puis 2014 sur le lieu-dit « Vallée de Presle » sur la commune de Lezay ; ces données confirment l'opportunité de certains individus dans la répartition spatiale au cours d'une saison de reproduction et interannuelle, lié à la rotation de l'assolement. Notons que ces secteurs sont faiblement prospectés et donc que les données acquises ne reflètent probablement pas la fréquence de présence de l'espèce.

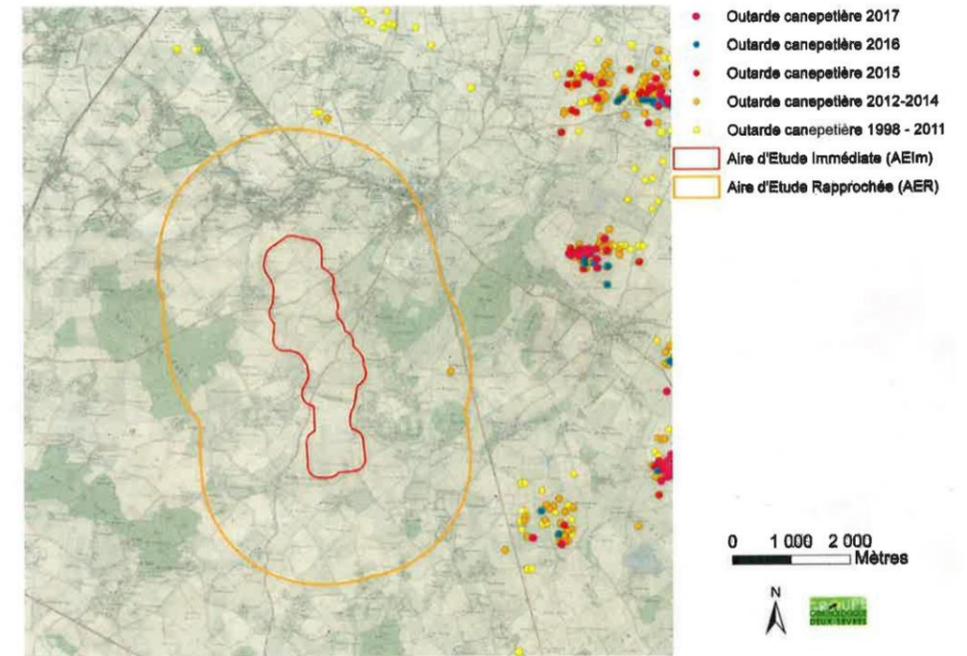
Globalement, il semble que l'isolement et l'« enclavement » dans une trame arborée et une trame conséquente de bâti constitue un milieu peu propice pour la biologie de l'Outarde canepetière ; la proximité de populations importantes nécessite néanmoins une attention particulière.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



21

**Carte 7 : Répartition des données récentes et historiques d'Outarde canepetière sur la zone d'étude et sa périphérie (large échelle)**



22

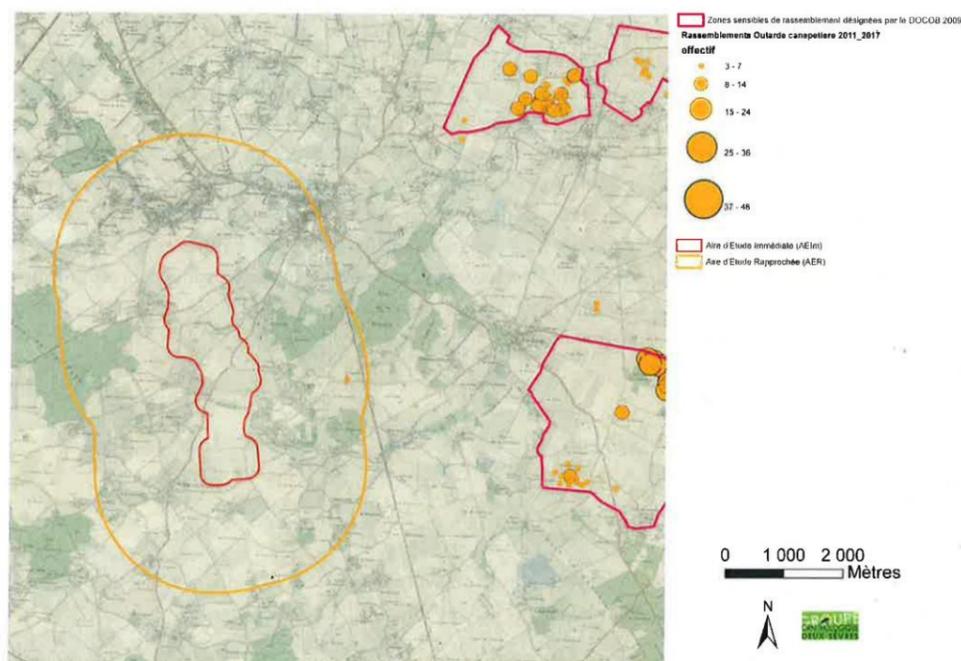
**Carte 8 : Répartition des données récentes et historiques d'Outarde canepetière sur le site d'étude et sa périphérie (AER et périphérie proche)**

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

### 1. Rassemblements pré et postnuptiaux d'Outarde canepetière

La commune de Sainte-Soline accueille régulièrement un rassemblement postnuptial d'effectif majeur pour la ZPS et le Poitou-Charentes oscillant entre 15 et 40 individus entre 2009 et 2017, il se situe à plus de 6 kilomètres à l'Est de l'AEIm. Des rassemblements irréguliers sont répertoriés sur le site des Aubuges à environ 5 kilomètres. Le site à l'Est de « Grand Champs » commune de Lezay, à l'interface avec les communes de Vançais et Rom, accueille régulièrement un rassemblement postnuptial de 5 à 20 individus entre 2009 et 2017.



**Carte 9 : Répartition des données de rassemblements postnuptiaux d'Outarde canepetière sur le site d'étude et sa périphérie (échelle de proximité)**

### 2. Connexion entre les noyaux de populations d'Outarde canepetière migratrices en Poitou-Charentes

La Zone de Protection Spéciale Plaine de la Mothe Saint-Héray Lezay adjacente à la zone d'étude (AER) se situe au carrefour des zones d'importance pour la reproduction et les rassemblements de l'Outarde canepetière en Poitou-Charentes.

Des échanges sont connus entre les différentes zones inscrites en Zone d'Action Prioritaire Poitou-Charentes (ZPS, ZNIEFF) notamment grâce au programme de baguage coloré initié par le Cebc-CNRS lors du 1<sup>er</sup> LIFE Outarde canepetière et poursuivi depuis notamment par le Projet « évaluation de l'influence des grandes infrastructures sur la grande avifaune de plaine » (GODS-CEBC-CNRS):

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

Les échanges entre les zones de reproduction sont encore peu documentés du fait des programmes de suivi individuel en cours (programme de baguage et de balises) et de la difficulté à observer les bagues des oiseaux sur le terrain.

Cependant, d'ores et déjà, les études menées en collaboration avec la LPO nationale et le CEBC-CNRS de Chizé, ont permis de démontrer des échanges entre les populations des différentes ZPS et ZNIEFF; comme cité précédemment, une femelle baguée sur le site d'étude du CEBC-CNRS de Chizé (Plaine de Niort Sud-Est) a été observée sur la ZPS Plaine de La-Mothe-St-Héray-Lezay au cours des saisons 2009 à 2013 en première quinzaine d'avril, puis recontactée régulièrement en période postnuptiale sur la commune de Loubillé (ZNIEFF Plaine de Brioux Chef-Boutonne) soit à 30 kilomètres au sud; 5 autres individus issus du programme de renforcement des populations migratrices (LIFE n°2) ont été également contactés entre 2010 et 2014 sur le Lezayen, en Charente et Charente-Maritime, démontrant ainsi les nombreux échanges existant entre les sites. Un individu équipé d'une balise GPS sur la Plaine de Niort Sud-Est est venu sur le Lezayen (Chenay/saint-Sauvant) du mois de Juin à Aout en 2012 (il fréquentera ensuite la Plaine de Brioux Chef-Boutonne toute la période de reproduction 2014). De nombreux mouvements pré-nuptiaux et post-nuptiaux sont signalés par les observateurs sans que l'on puisse encore les interpréter; ils révèlent cependant une phénologie de présence sur les sites, très variable d'un site à l'autre. Les premiers mâles d'Outarde sont détectés fin mars/début avril, alors que des arrivées (ou transit ?) sont observées jusqu'en juin. Les départs postnuptiaux s'étale de septembre à novembre avec semble-t-il un pic en première quinzaine d'Octobre. Les individus migrent de nuit.

## B. Limicoles remarquables

### 1. Cédicnème criard (*Burhinus oedipoda*)

Les populations d'Cédicnème criard sont en statut défavorable à l'échelle nationale et européenne, le Poitou-Charentes accueillera au moins le tiers de la population nicheuse française.

Des individus sont observés sur le site de manière irrégulière (probablement du fait d'une sous-prospection ciblée), la population nicheuse de l'espèce est présente en densité plutôt hétérogène sur la ZNIEFF Plaine de Brioux-Chef-Boutonne probablement du fait de l'assolement et des pratiques agricoles.

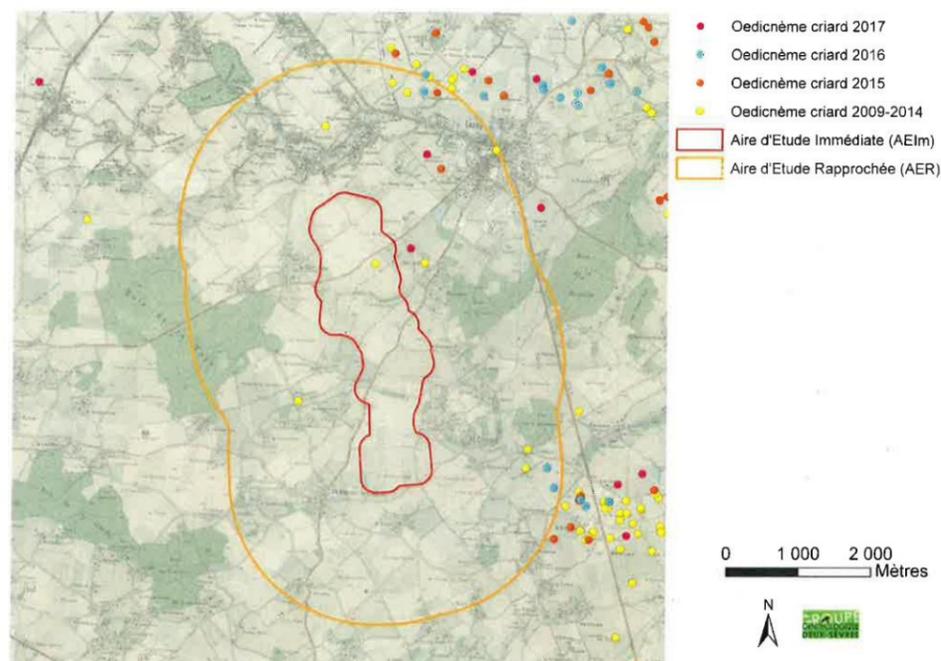
Des densités remarquables sont notées sur la commune adjacente de Loubillé.

Des rassemblements postnuptiaux sont recensés régulièrement sur le Sud-Est de Loubillé, il peuvent atteindre plus de cent individus.

L'espèce utilise potentiellement l'ensemble de la surface agricole ouverte, en particulier en période nocturne. Elle affectionne particulièrement les zones de cultures mixtes et variées, notamment les secteurs présentant une mosaïque de cultures pérennes ou en culture extensive.

Les populations européennes étant en statut fortement défavorable, particulièrement dans le Nord de l'Europe (BirdLife, 2004), la région Poitou-Charentes, du fait qu'elle accueille le tiers de la population nicheuse française (Rigault et Al, 1999), joue un rôle primordial à l'échelle communautaire dans la conservation de cette espèce désignée comme prioritaire par les états membres en la listant dans l'Annexe I de la Directive Oiseau (2009/147/CE).

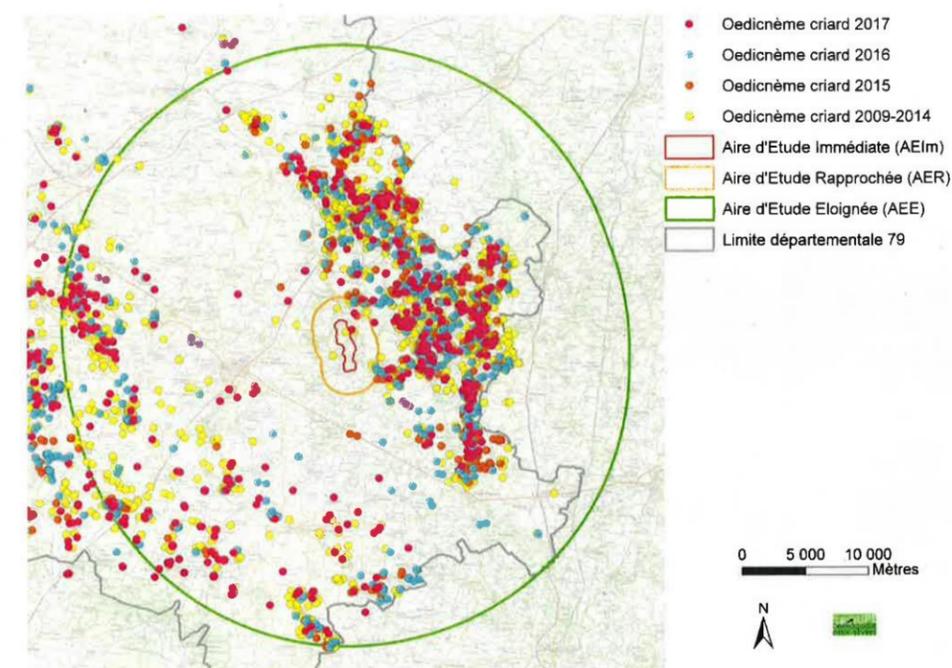
Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



25

**Carte 10 : Répartition des données récentes d'Œdicnème criard acquises à l'échelle locale (AER)**

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



26

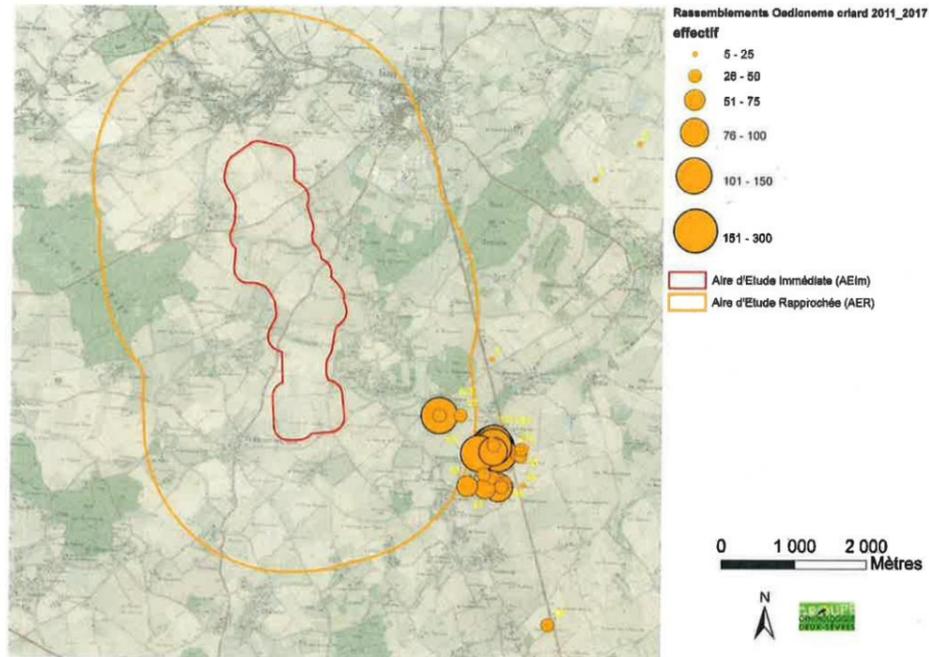
**Carte 11 : Répartition des données récentes d'Œdicnème criard acquises à large échelle (AEE)**

Bien qu'aucun protocole spécifique régulier ne soit établi sur ces zones, l'espèce est potentiellement présente en reproduction et en alimentation sur l'ensemble des zones ouvertes du site étudié, du fait de l'évolution des rotations de culture sa répartition et sa densité peut évoluer annuellement; même si la densité de couple nicheur sur ce secteur semble faible, il conviendra de l'évaluer finement et d'en tenir compte dans l'évaluation de la potentielle influence des projets.

Les suivis en zone de plaine ouverte du Lezayen (Petite groies) permettent de recenser des densités remarquables, l'espèce est classée prioritaire d'un point de vue opérationnel sur la Zone de Protection Spéciale « Plaine de La Mothe Saint-Héray Lezay ». Néanmoins, il semble que l'espèce soit moins présente en nidification sur les zones de « Terres rouges à châtaigner » probablement moins favorables pour la nidification.

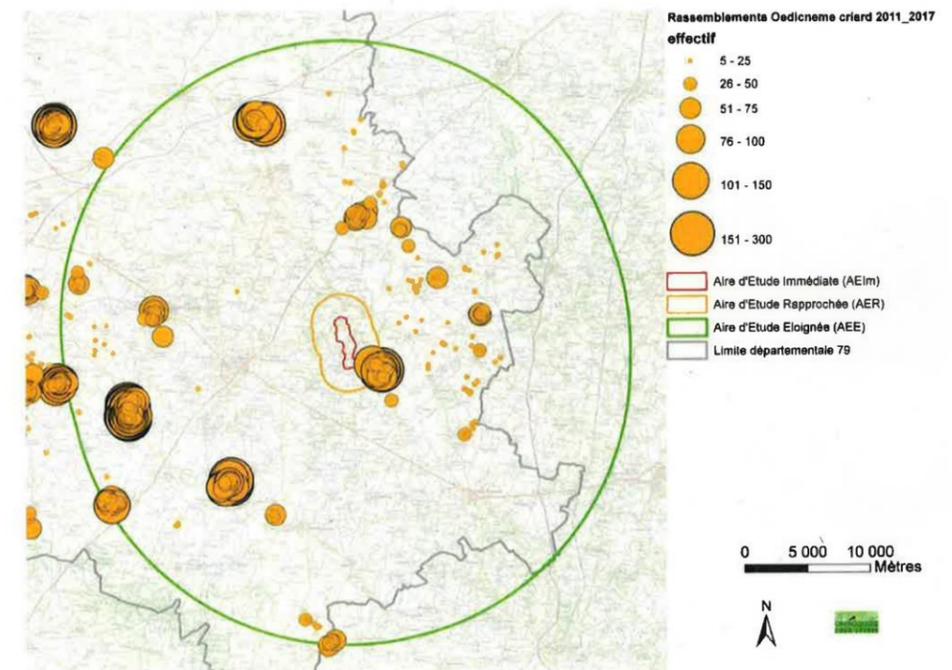
Un rassemblement postnuptial majeur régulier est connu sur la commune de Saint-Coutant autour des lieux dits « La Bourgaude » et « Le Pavillon » : ce rassemblement atteint son pic d'effectif en général de fin septembre à Octobre, avec plus de 100 individus (>181 en 2015, source ONCFS), il forme un des rassemblements les plus importants du Pays Mellois. L'espèce s'alimente au crépuscule et en période nocturne, ainsi un tel rassemblement doit « rayonner » à large échelle (Plusieurs kilomètres) pendant la période nocturne.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



27

**Carte 12 : Rassemblements postnuptiaux connus et récents d'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* (AER)**



28

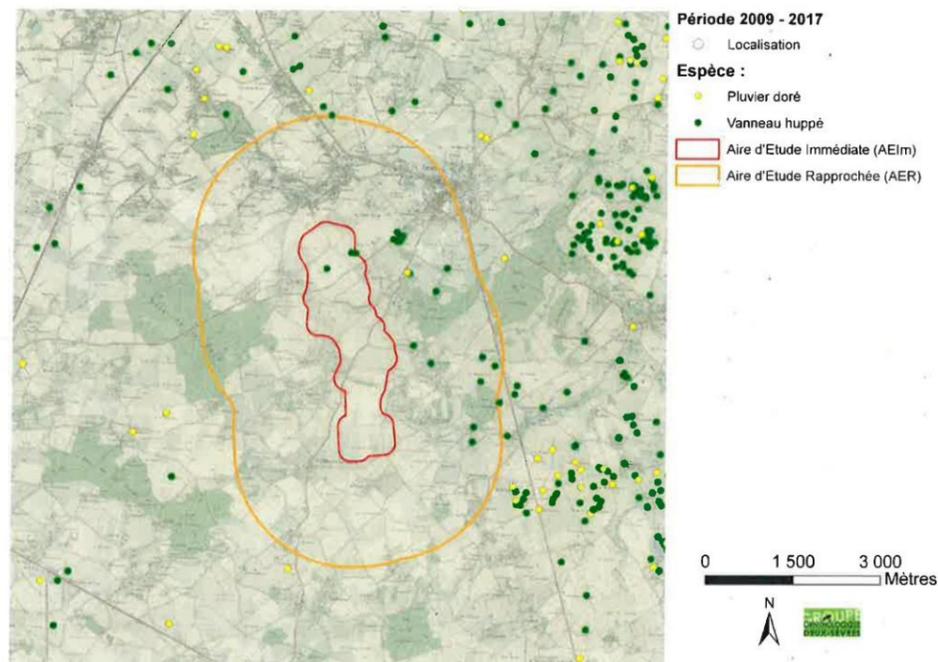
**Carte 13 : Rassemblements postnuptiaux connus et récents d'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* (AEE)**

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

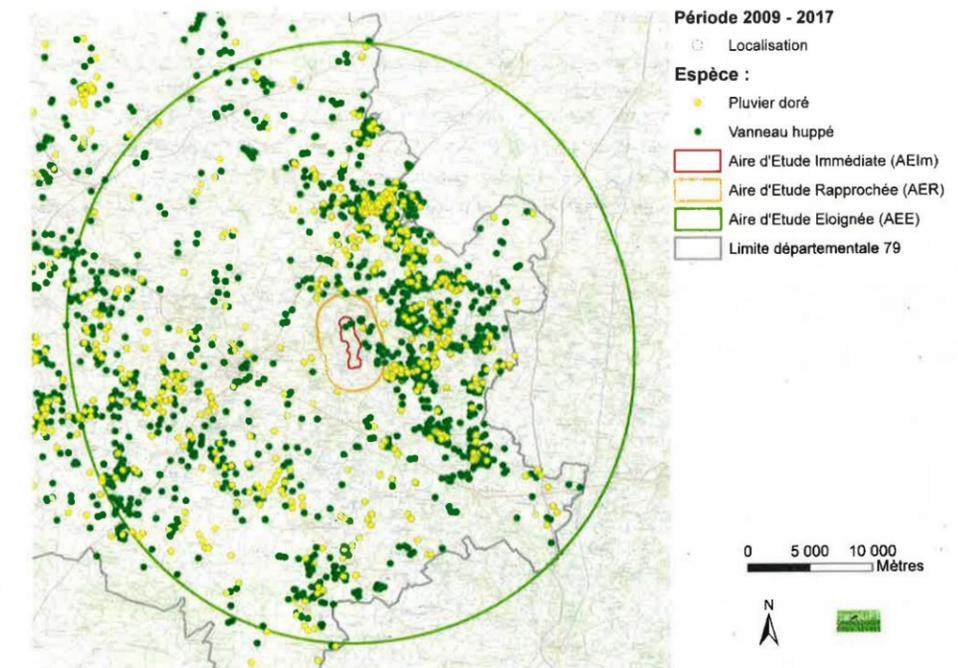
## 2. Vanneau huppé *Vanellus vanellus* et Pluvier doré *Pluvialis apricaria*:

Des couples nicheurs de Vanneau huppé subsistent sur la commune de Sainte-Soline, Pliboux et Clussais (5 à 15 couples selon les années). Ces deux espèces fréquentent irrégulièrement le Lezayen en période de migration et d'hivernage, les effectifs recensés sur l'Aire d'étude éloignée sont fluctuants, ils peuvent atteindre plusieurs milliers de Vanneaux et plus de mille Pluviers dorés en stationnement sur les communes de Vançais-Chenay en hiver, selon les données recensées, ils peuvent atteindre plus de 125 individus de Vanneaux huppé sur l'Aire d'étude Rapprochée.



**Carte 14 : Répartition des données brutes locales et récentes de Vanneau huppé *Vanellus vanellus* et Pluvier doré *Pluvialis apricaria* (AER)**

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



**Carte 15 : Répartition des données brutes à large échelle et récentes de Vanneau huppé *Vanellus vanellus* et Pluvier doré *Pluvialis apricaria* (AEE)**

## 3. Courlis cendré *Numenius arquata*

Les populations de Courlis cendré nicheuses continentales sont globalement en régression et présentent un statut de conservation très défavorable et très précaire à l'échelle régionale, européenne et mondiale.

Le Courlis cendré est actuellement inscrit à l'Annexe II de la Directive Oiseaux (79/409/CEE). Toutes les espèces d'oiseaux inscrites sur cette annexe peuvent ainsi être chassées « pour autant que les limites soient établies et respectées » et que ces prélèvements soient compatibles à la survie de l'espèce.

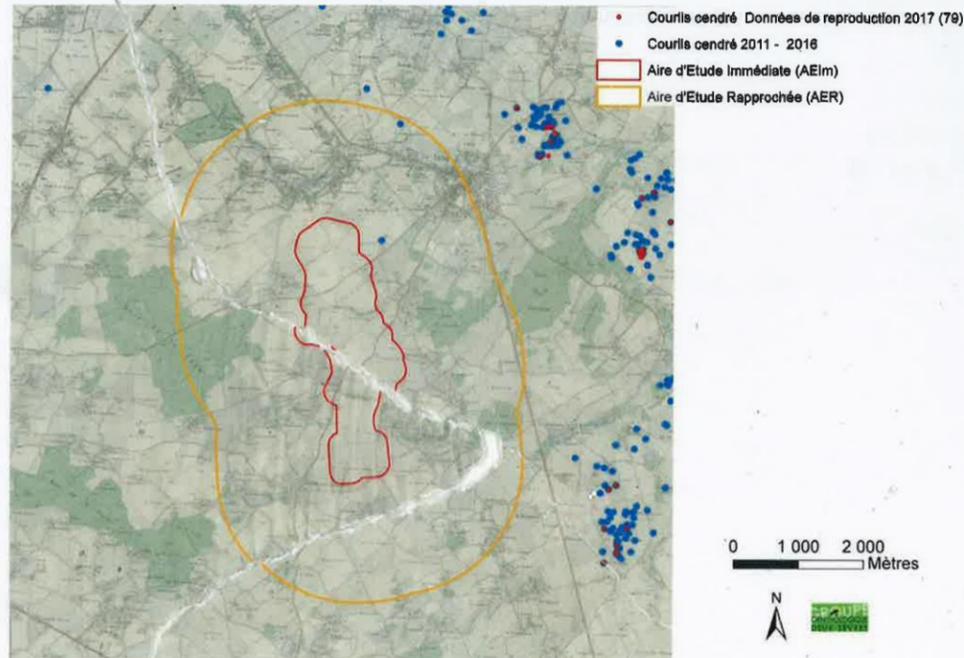
Le statut de l'espèce est classé « Hivernant en déclin » et « Nicheur à surveiller » en 1999 (SALVI, in & YEATMAN-BERTHELOT 1999), et s'est dégradé récemment devenant « Vulnérable » à la fin 2008 selon l'UICN France. Le Pays Mellois accueille la majorité des populations nicheuses de Courlis cendré du Poitou-Charentes (et de la Nouvelle Aquitaine) et devient donc un site majeur pour la conservation de l'espèce en Poitou-Charentes et pour le département des Deux-Sèvres (Turpaud, 2012).

Globalement, sa répartition est liée au maillage de prairies et jachères encore existantes.

Sur la ZPS Plaine de la Mothe Saint-Héray Lezay, l'espèce est considérée comme menacée du fait d'un taux de réussite de reproduction très faible, avec 25 à 35 couples nicheurs au cours des dernières années ; sa conservation passe par le maintien et la création de prairies menées en agriculture extensive ; le maintien de zones tampon entre les noyaux de population est essentiel à leur pérennisation.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

Le Courlis cendré est observé régulièrement en nidification sur les communes périphériques (à plus de 5 km du site d'implantation).



31

**Carte 165 : Répartition des données récentes de Courlis cendré *Numenius arquata* (AER)**

En période migratoire ou de dispersion l'espèce peut être notée ponctuellement sur les bordures de plans d'eau ou prairies extensives. En Hivernage, l'espèce est rarissime et occasionnelle dans les terres.

La mention de l'espèce la plus proche de l'AEIm ne concerne pas des individus nicheurs.

#### 4. Autres limicoles remarquables

Les plans d'eau (avec pentes douces comme la bassine du Sud de Lezay, ou l'étang de Chevais à Clussais) ou encore les zones inondées ponctuellement (parcelles agricoles, crues) attirent de nombreuses espèces en halte opportuniste migratoire. Ainsi, le nombre d'espèce observée sur l'Aire d'étude éloignée est considérable, néanmoins de nombreuses espèces sont occasionnelles (réf. annexe fréquence d'observation des espèces recensées).

Notons néanmoins que :

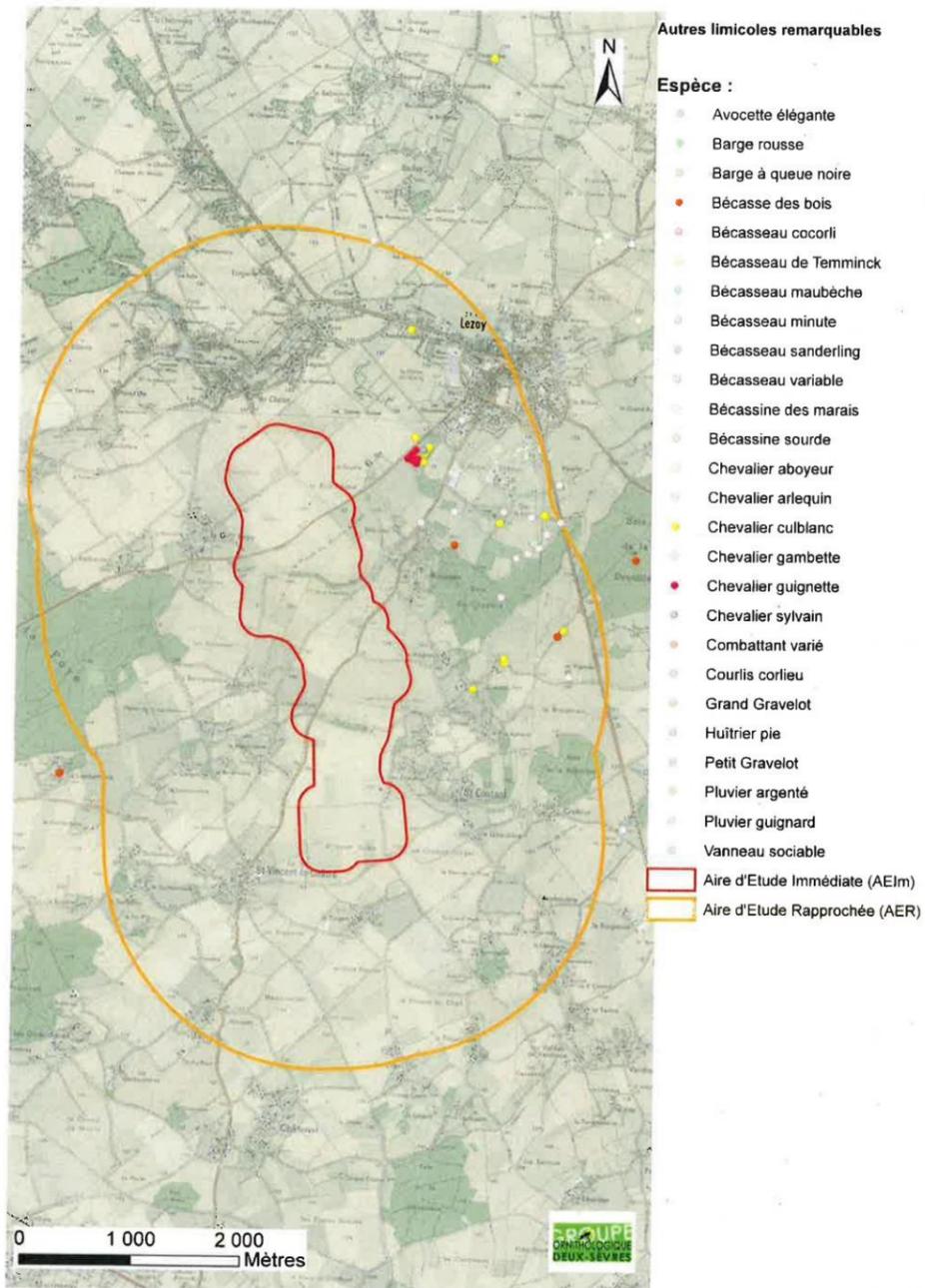
- le **Chevalier guignette** et le **Chevalier cul-blanc** sont très régulièrement observés (1 à 10 individus) sur la Bassine au Sud de Lezay.
- La **Bécasse des bois** semble régulière en hivernage sur les massifs forestiers de la zone ;

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

- Le **Petit gravelot** de manière opportuniste niche rarement et ponctuellement sur la zone (ex : Bassine de Bonneuil et parcelle agricole à Sainte Soline).
- La **Bécassine des marais** est régulière sur les zones humides périphériques, en alimentation ou en dortoir hivernal atteignant parfois plus de 100 individus sur Sainte-Soline.

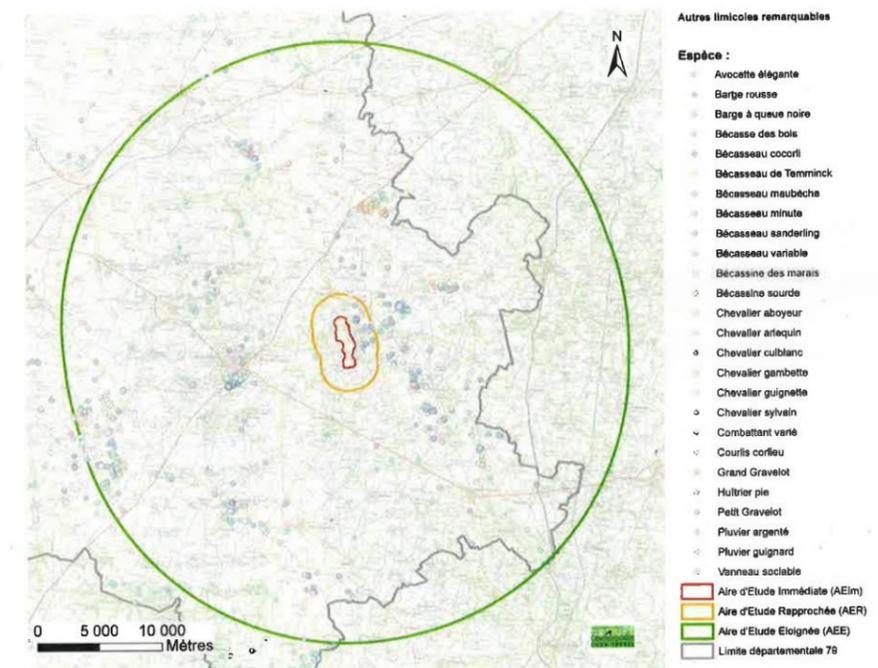
32

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



Carte 17 : Autres données de limicoles remarquables (AER)

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



Carte 18 : Autres données de limicoles remarquables à large échelle (AEE)

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

33

34

Espèce	Nombre d'observation sur l'AER							Total
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Avocette élégante	1							1
Barge à queue noire						1		1
Bécasse des bois		1	1					2
Bécasseau de Temminck		1		1				2
Bécasseau minute	1							1
Bécasseau variable	1	1				1		3
Bécassine des marais	1	4	3	1	2	4	1	16
Bécassine sourde		1						1
Chevalier aboyeur						1		1
Chevalier culblanc	2	4	1	1	3	3	2	16
Chevalier gambette						1		1
Chevalier guignette	3	4	1	2	2	3	7	22
Chevalier sylvain	1	1						2
Courlis cendré			1				1	2
Échasse blanche			1		1			2
Oedicnème criard	1	1	3	2	1	3	1	12
Pluvier doré			1					1
Vanneau huppé	4	11	5	1	9	9	4	43

**Tableau 3 : Liste des espèces de limicoles observées dans l'AER et nombre d'observation recensée annuelle**

### C. Passereaux remarquables

#### 1. Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

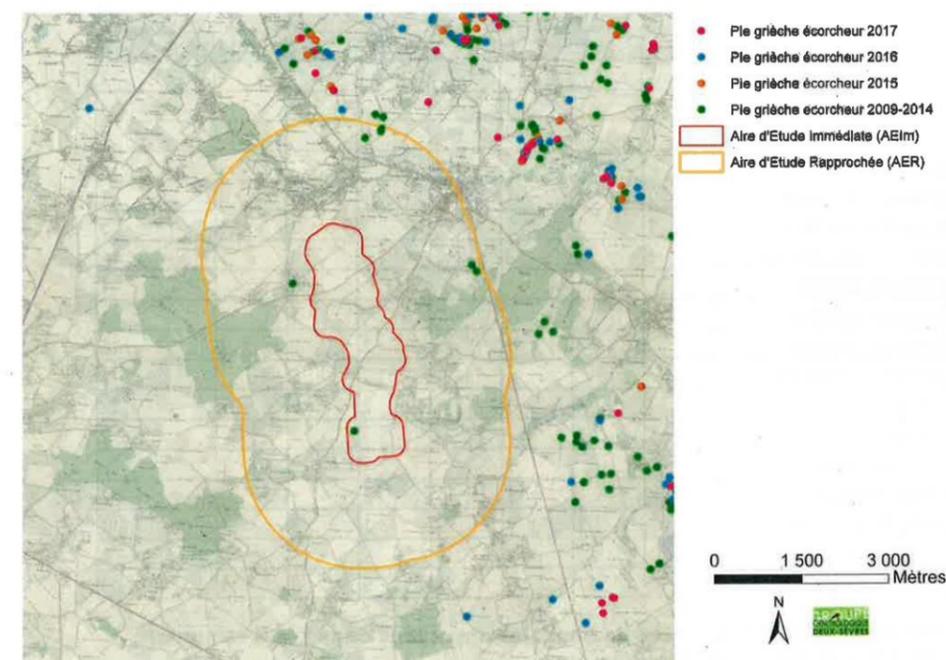
Cette espèce migratrice (Annexe I Directive Oiseau 2009/147/CE) présente une répartition plutôt morcelée et inégale au sein de la zone étudiée et du Lezayen plus généralement. Fortement associée aux trames de milieux herbacés riches en entomofaune accolés à des milieux buissonnants épineux, nous recensons des densités remarquables sur le Pays Mellois particulièrement en zone agricole accueillant une trame de prairie associée à l'élevage.

Les noyaux de population nicheuse des communes périphériques (Sainte-Soline, Lezay, Chey) sont localement très élevés et font partie des densités les plus importantes connues en Deux-Sèvres.

La population nicheuse de Pie grièche écorcheur de la zone d'étude rapprochée semble de faible densité ou fluctuante, du fait d'une sous-prospection axée sur l'espèce, seule une étude ciblée sur les milieux favorables du secteur pourra confirmer ou infirmer ce constat.

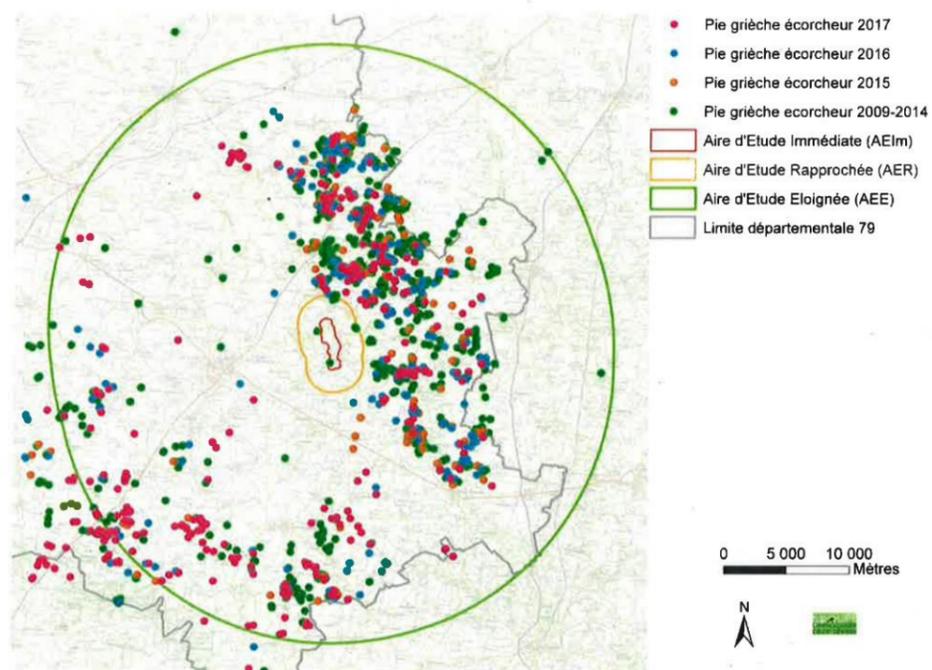
Le maintien de ces populations est dépendant du maintien des trames de haies et/ou buissons (hétérogènes avec présence d'épineux pour la nidification) associés à des cultures pérennes ou couverts herbacés gérés de manière extensive ; l'espèce affectionne particulièrement les milieux pâturés et les autres milieux herbacés riches en insectes (chemins enherbés/fossés enherbés/friches/Jachères).

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



**Carte 19 : Répartition des données récentes locales de Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* (AER)**

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

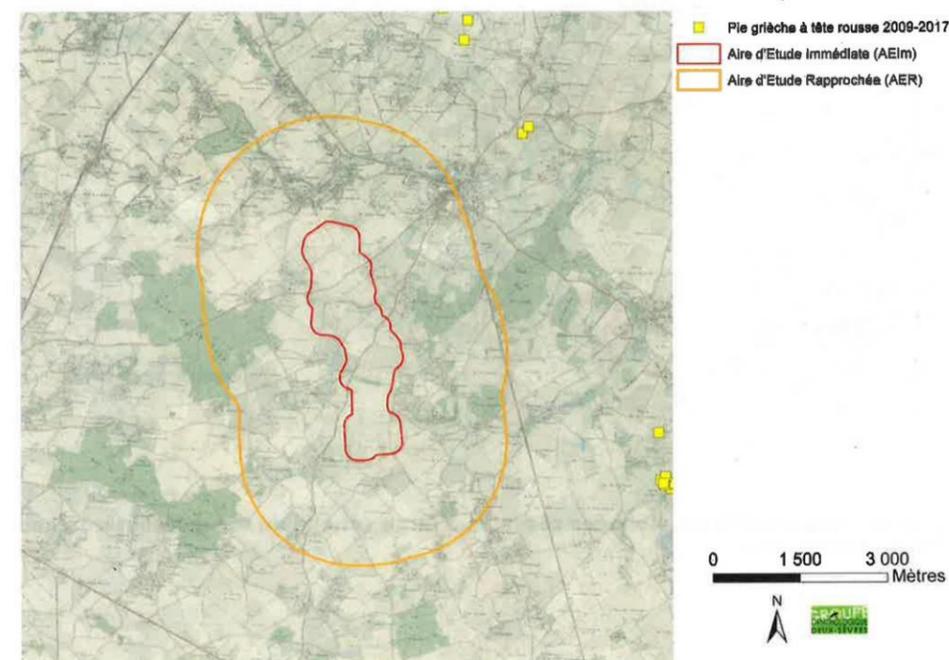


37

**Carte 20 : Répartition des données récentes à large échelle de Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*(AEE)**

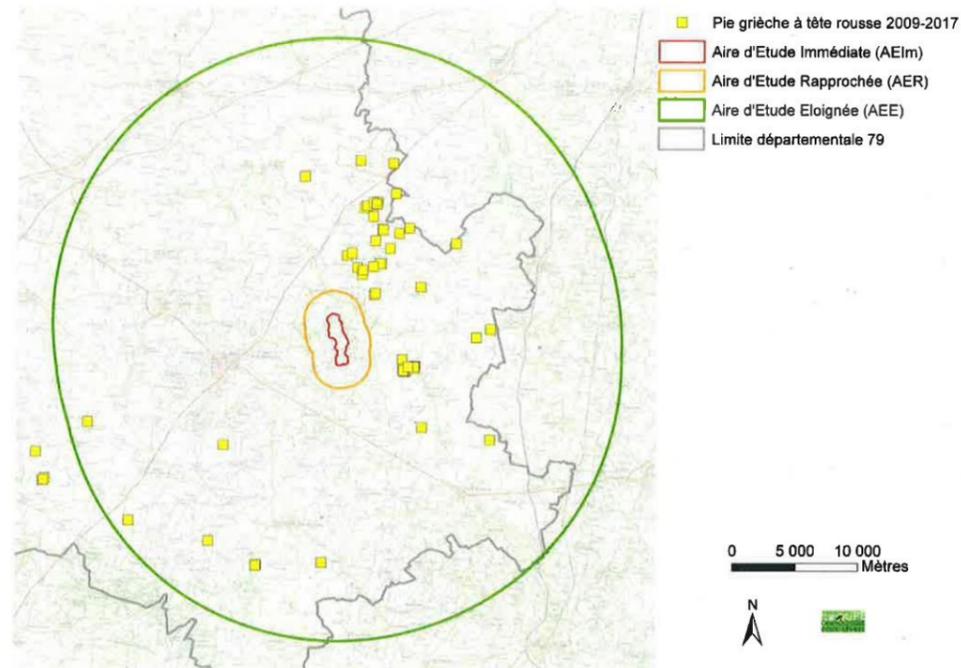
2. Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator*

Cette espèce migratrice faisant l'objet d'un Plan National d'Action, est au bord de l'extinction sur le Lezayen, de rares mentions sont faites chaque année d'individus en période de dispersion ou de migration, de très rares mentions de nidification ponctuelle sont relevées sur Avon, Lezay et Sainte Soline ces dernières années. L'Aire d'étude rapprochée ne semble pas propice à la biologie de l'espèce.



38

**Carte 21 : Répartition des données récentes locales de Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* (AER)**



39

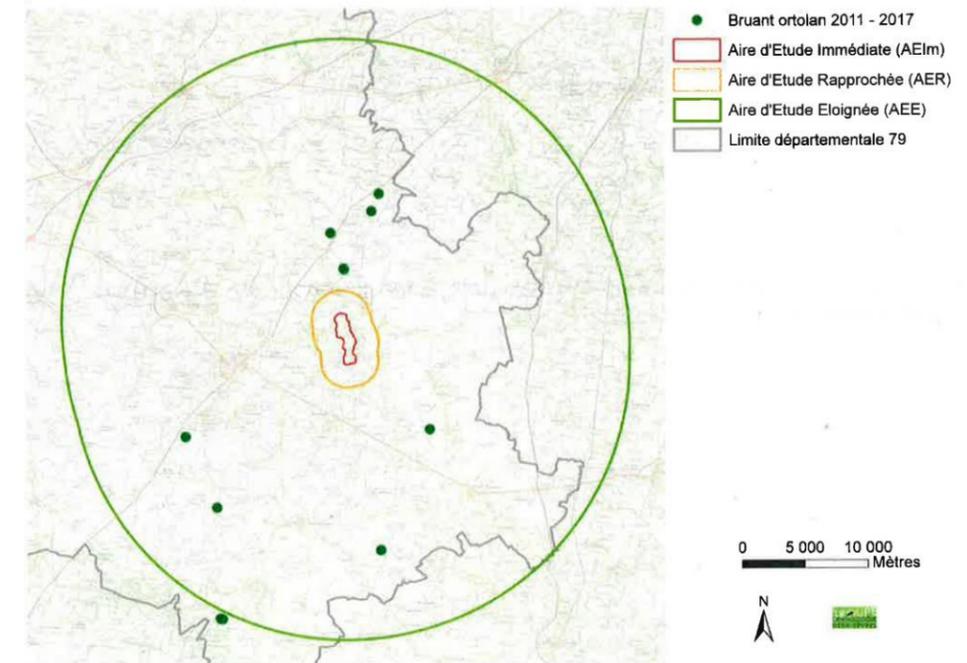
**Carte 22 : Répartition des données récentes à large échelle de Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* (AEE)**

### 3. Bruant ortolan *Emberiza hortulana*

Espèce au bord de l'extinction en Deux-Sèvres, la dernière zone de reproduction régulière départementale de l'espèce se situe sur la commune de Couture d'Argenson à l'interface des départements des Deux-Sèvres et de la Charente.

Des mâles chanteurs sporadiques sont répertoriés occasionnellement depuis 2009 sur le Lezayen, l'espèce est observée plus régulièrement en période migratoire, aucune donnée de nidification certaine depuis plus de 10 ans sur la zone étudiée, néanmoins l'espèce peut subsister localement et nécessiterait une recherche spécifique à large échelle. Le Statut dramatique de l'espèce au niveau national fragilise la reconquête de populations nicheuses mais la présence d'un noyau de population nicheuse de plus de 50 mâles chanteurs sur la ZPS Plaine du Mirebalais Neuvilleois en Vienne permet d'envisager son retour sur le Lezayen, l'espèce est classée prioritaire dans le DOCOB de la Zone de Protection Spéciale Plaine de la Mothe Saint-Héray Lezay.

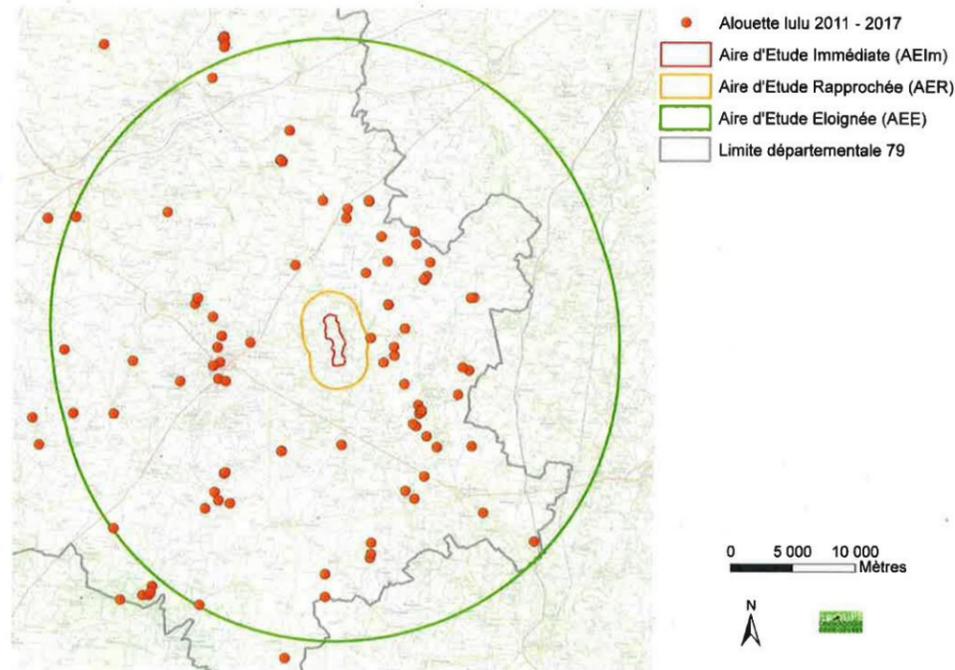
40



**Carte 23 : Répartition des données récentes de Bruant ortolan *Emberiza hortulana* (AEE)**

4. Alouette lulu *Lullula arborea*

L'espèce n'est pas connue comme nicheuse sur le Lezayen, visible rarement en migration active, son hivernage semble irrégulier mais des troupes de plusieurs dizaines d'individus peuvent fréquenter les prairies ou les parcelles agricoles de l'AEE.



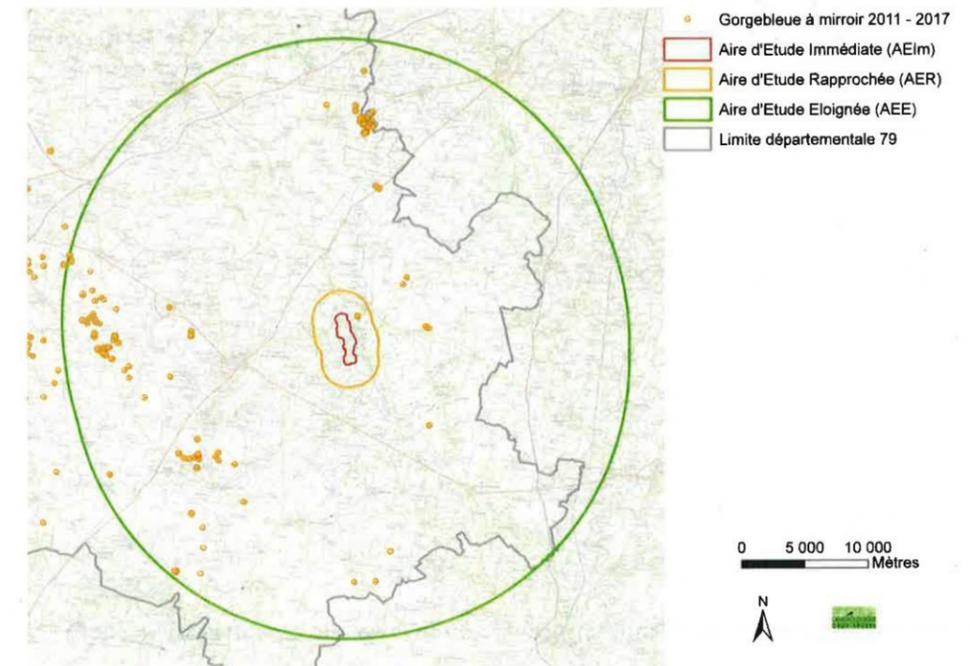
41

Carte 24 : Répartition des données récentes d'Alouette lulu *Lullula arborea* (AEE)

5. Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*

D'apparition récente et en progression en reproduction sur le Pays Mellois, elle devient régulière sur les communes de Pamroux et Rouillé, mais reste instable annuellement sur le reste du Pays Mellois (Chiron, 2016).

L'espèce peut former des noyaux ponctuels de reproducteur sur les parcelles de Colza. Sa présence sur l'AER est encore occasionnelle.



42

Carte 25 : Répartition des données récentes de Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* (AEE)

6. Fauvette pitchou *Sylvia undata*

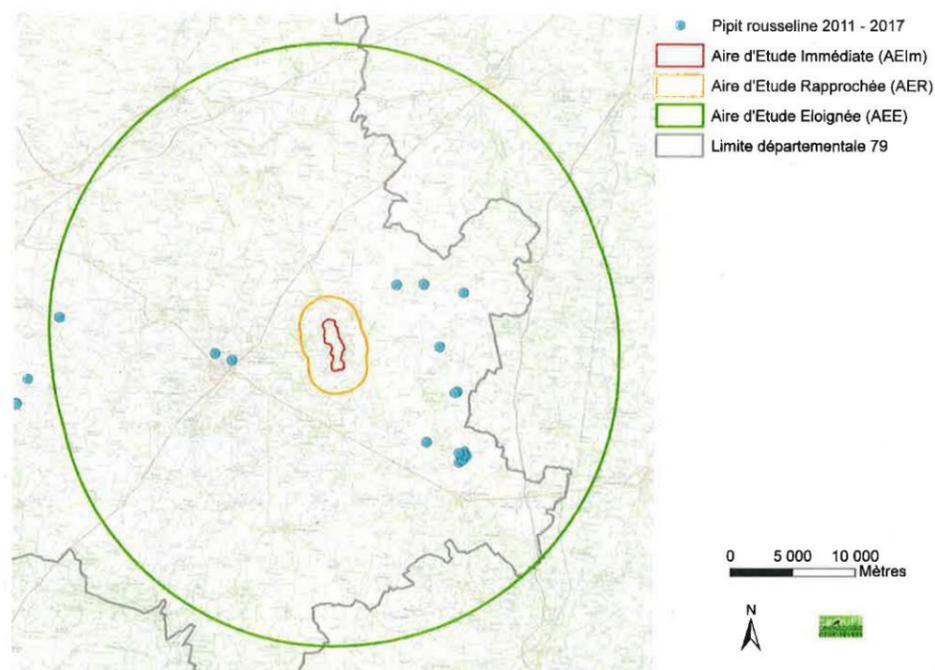
La Fauvette pitchou est très rare sur le Pays Mellois, de rares cas de nidification de couples isolés sont rapportés sur Clussais et le Bois du Fouilloux du Massif de l'Hermitain, sa présence est souvent associée à l'ajonc et au Genet sur les landes sèches ou humides. Sa répartition et sa présence est complètement à la marge et reflète un statut en Poitou-Charentes très dégradé.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

7. Pipit rousseline *Anthus campestris*

Cette espèce n'est pas recensée comme nicheuse en Pays Mellois, sa présence est détectée plutôt régulièrement (1 à 5 mention par an) et ponctuellement en période de migration postnuptiale, toujours en petit effectif.



**Carte 26 : Répartition des données récentes de Pipit rousseline *Anthus campestris* (AEE)**

## 8. Alouette calandre et Alouette calandrelle

Ces deux espèces sont des exceptions en Deux-Sèvres, elles ont été observées sur la ZPS PLMSHL (commune de Chenay) mais garde un caractère tout à fait occasionnel.

9. Bec-croisé des sapins *Loxia curvirostra*

L'espèce est rarissime sur le Lezayen mais peut être détectée ponctuellement en migration active ou suite à des invasions l'hiver en particulier sur les zones contenant de nombreux conifères.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

10. Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*

Le Bouvreuil pivoine est menacé en reproduction en Deux-Sèvres, sa présence est régulièrement observée en hiver sur les trames forestières du Lezayen, des contacts multiples entre Lezay et Clussais pendant la période de reproduction laisse l'espoir de la présence d'une petite population nicheuse.

11. Cisticole des joncs *Cisticola juncidis*

L'espèce voit son aire de répartition fluctuer en fonction de la rigueur des hivers en Poitou-Charentes, nous serions en 2017 dans une nouvelle phase de reconquête de l'espèce qui va affectionner les milieux de friches ou de prairies extensives pour nicher.

## 12. Gobemouche noir, Tarier des prés, Pouillot fitis

Le Gobemouche noir, le Tarier des prés et le Pouillot fitis, espèces remarquables par leur statut, sont observées en effectif fluctuant uniquement en période migratoire sur la zone étudiée.

## 13. Abondances remarquables

De nombreuses espèces de passereaux en effectif parfois considérable, utilisent également le milieu agricole en hivernage, notamment :

- **Alouette des champs** : probablement le passereau le plus abondant en hivernage et en migration. Des troupes de plusieurs milliers peuvent être observées en période de migration ou d'hiver rigoureux.
- **Pipit farlouse** : espèce très régulière en hivernage en groupe important particulièrement dans la zone d'openfield. Régulière en migration.
- **Bruant des roseaux** : observées individuellement ou en petit groupe, de manière diffuse, en période hivernale en alimentation dans les zones agricoles, l'espèce peut néanmoins former des dortoirs (souvent en roselière) de plusieurs centaines d'individus (Ex : Sainte-Soline avec plus de 300 individus réguliers). Aucun dortoir n'est connu sur la zone AER.

## D. Rapaces diurnes remarquables

1. Circaète Jean-Le-Blanc *Circaetus Gallicus*

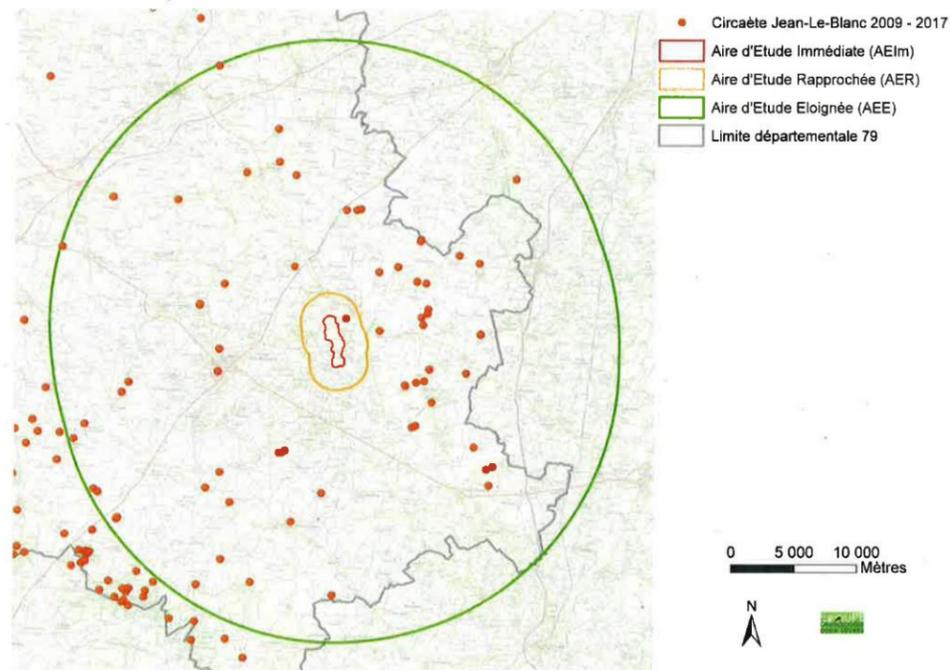
Le Circaète Jean-le-Blanc (Annexe I Directive Oiseau) fréquente assez irrégulièrement la zone en alimentation et particulièrement en migration ; il n'y a plus d'observation régulière de l'espèce en période de reproduction sur le Lezayen depuis les premiers travaux sur l'emprise du projet LGV SEA Tours-Bordeaux alors que l'espèce nichait sur le Massif forestiers de Saint-Sauvant.

Les couples nicheurs connus actuellement se situent sur la ceinture forestière de l'ancienne Sylve d'Argenson. L'espèce est suspectée nicheuse au Nord de Saint-Maixent l'Ecole.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

L'espèce est capable de partir en recherche alimentaire à plus de 30 kilomètres de son nid, elle affectionne notamment les prairies en bordure de trames forestières pour chercher des reptiles, son comportement de chasse est calé sur les heures chaudes et ensoleillées des journées, elle semble donc peut sensible à la collision en période de recherche alimentaire. En revanche, il est probable que la présence d'infrastructure proche des sites de nidification influence négativement la reproduction de l'espèce.

L'espèce n'a pas été détectée sur le Bois de la Foye pendant l'enquête départementale 2011.

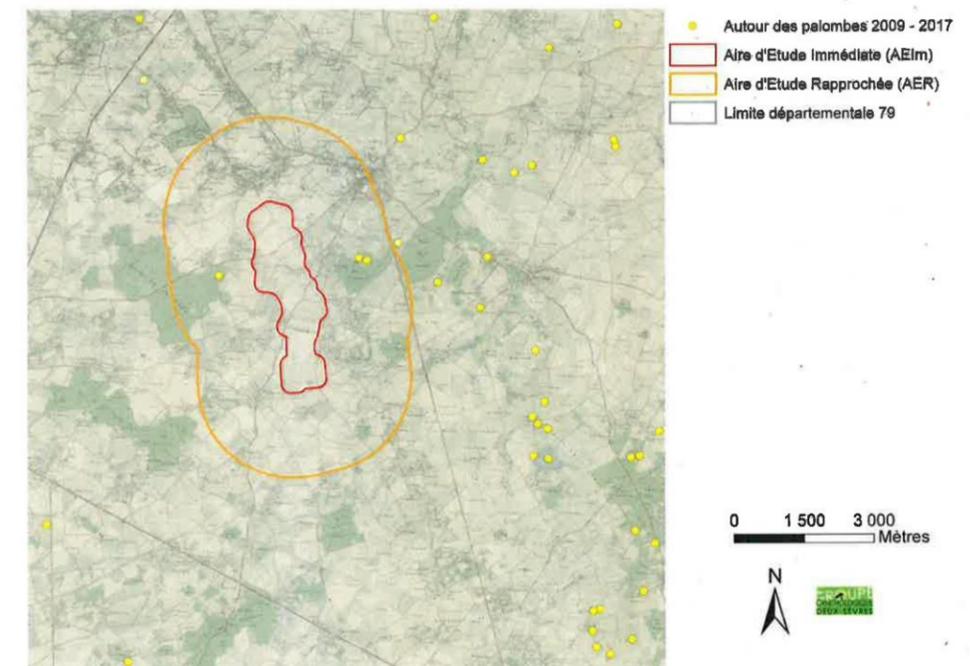


45

**Carte 27 : Répartition des données brutes récentes à large échelle de Circaète Jean-Le-Blanc *Circaetus Gallicus* (AEE)**

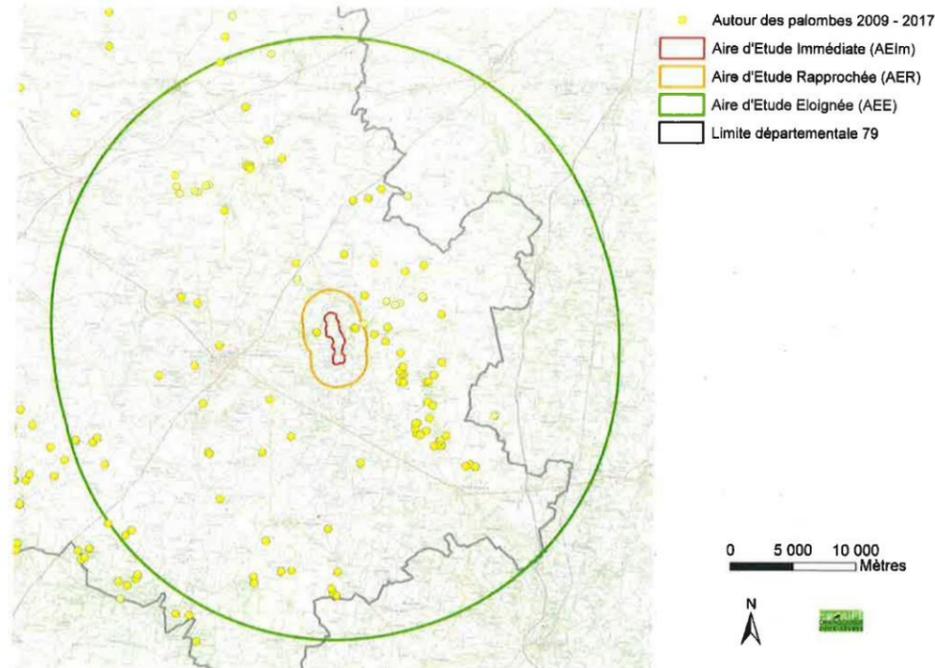
## 2. Autour des palombes *Accipiter gentilis*

L'Autour des palombes, espèce très discrète, est régulièrement observée sur les trames forestières périphériques en période de reproduction et plus sporadiquement en plaine ouverte en période hivernale. Des nids sont observés en 2009 (inventaires DOCOB) sur la trame forestière de Caunay/Mairé/Clussais/Vanzay. La nidification de l'espèce est observée régulièrement ces dernières années sur la Forêt de l'Hermitain et le Bois du Fouilloux à l'Est de la Mothe Saint-Héray. L'espèce est à rechercher en nidification sur le Bois de la Drouille et le Bois de la Foye.



46

**Carte 28 : Répartition des données brutes récentes locales d'Autour des palombes *Accipiter gentilis* (AER)**



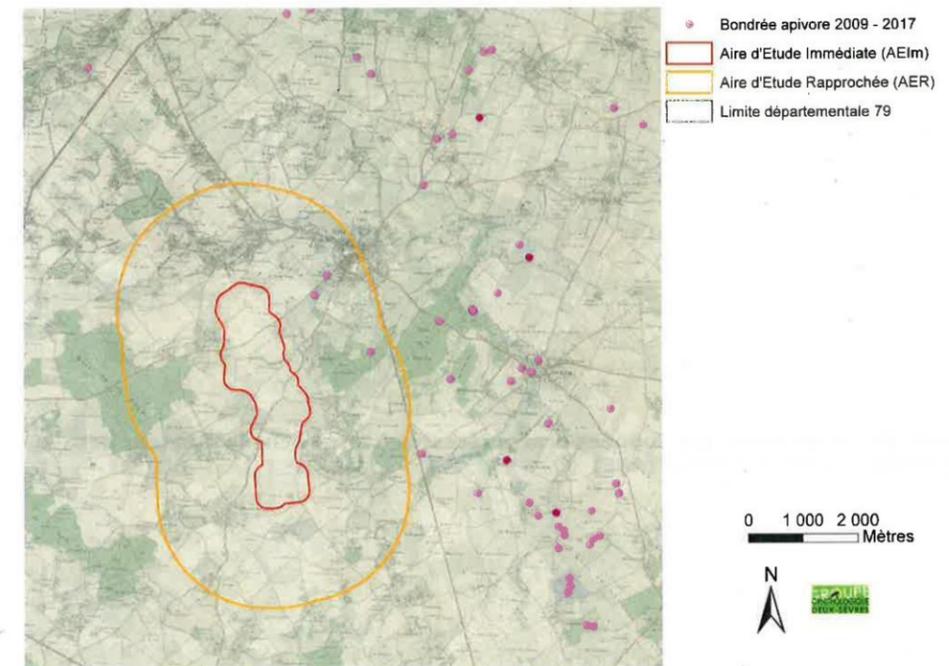
**Carte 29 : Répartition des données brutes récentes à large échelle d'Autour des palombes *Accipiter gentilis* (AEE)**

47

### 3. Bondrée apivore *Pernis apivorus*

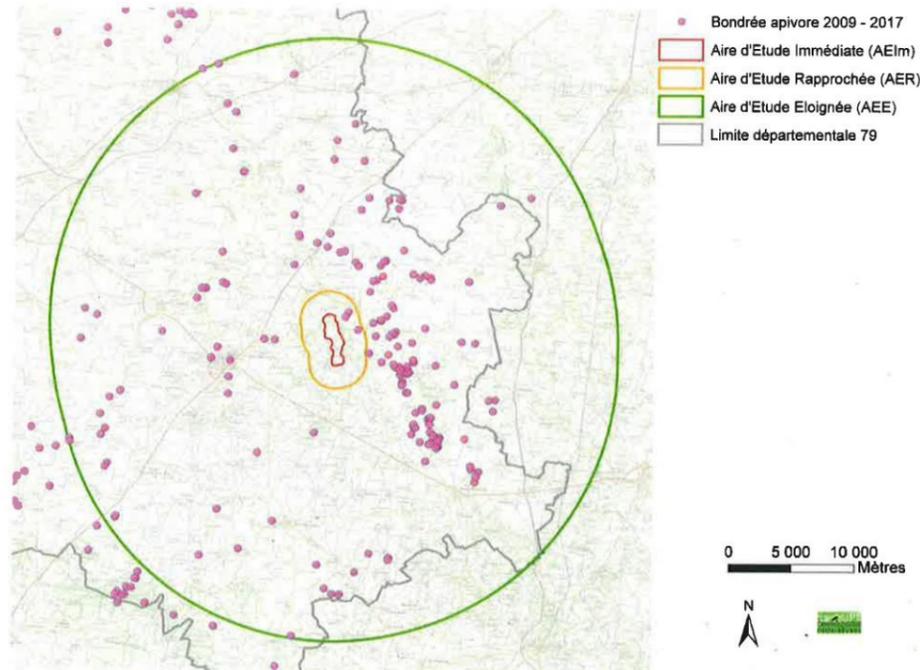
La Bondrée apivore (Annexe I Directive Oiseau) niche régulièrement dans les zones forestières périphériques (Mairé L'Evescault, Sainte-Soline), elle s'alimente parfois en plaine notamment sur les prairies ou bordure de haies; l'espèce est également régulièrement observée sur le Lezayen en migration postnuptiale en faible effectif.

L'espèce est à rechercher en nidification sur le Bois de la Foye et est connue comme nicheuse probable sur le Bois de la Drouille (critères Atlas National Oiseaux nicheurs).



**Carte 30 : Répartition des données brutes récentes locales de Bondrée apivore *Pernis apivorus* (AER)**

48



Carte 31 : Répartition des données brutes récentes à large échelle de Bondrée apivore *Pernis apivorus* (AEE)

49

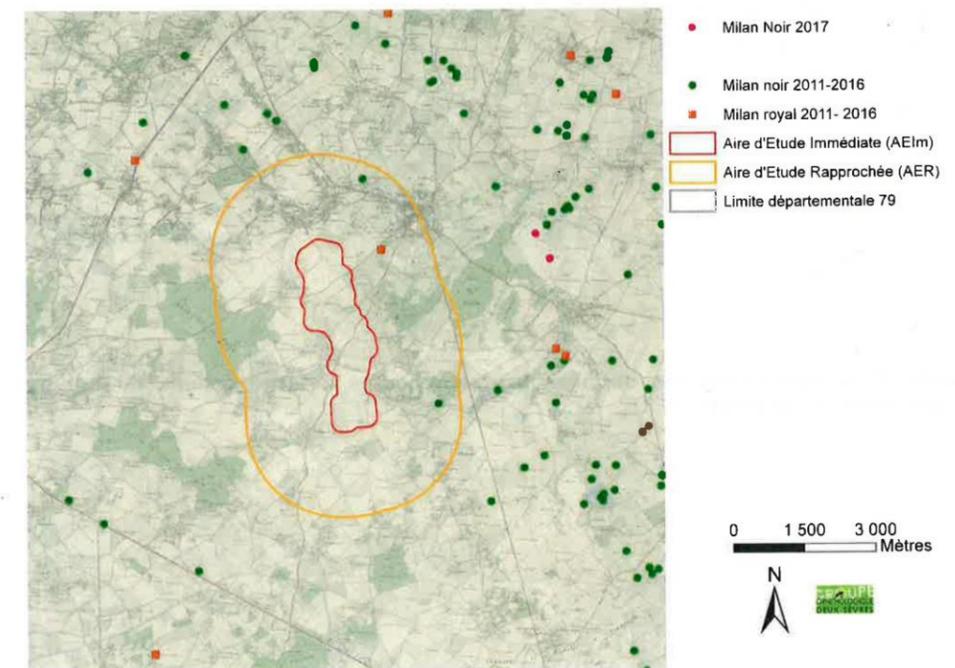
Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

#### 4. Milan noir *Milvus migrans* et Milan royal *Milvus milvus*

Le Milan noir (Annexe I Directive Oiseau) : présence régulière observée en faible effectif (1 à 10 individus) en alimentation en période de reproduction et en migration ; la colonie de reproduction connue en Deux-Sèvres la plus proche se situe sur la commune de Sainte-Soline à plus de 6 kilomètres à l'Est de l'Aire d'Etude Immédiate. Le domaine vital de l'espèce en période de reproduction est important, l'opportunisme alimentaire de celle-ci la fait sillonner le territoire de manière aléatoire ou en fonction des travaux agricoles.

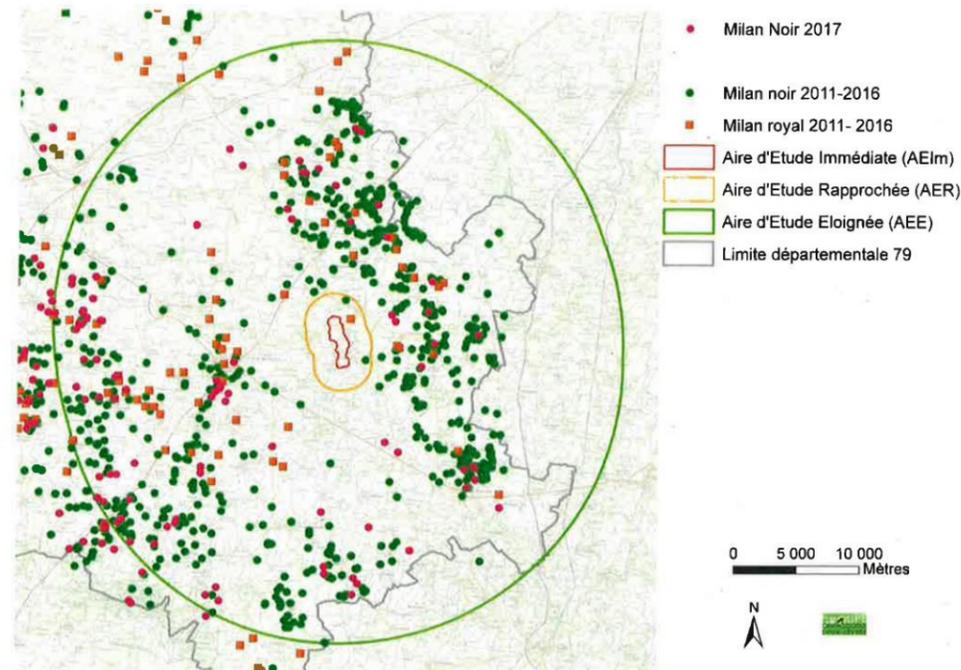
Le Milan royal (Annexe I Directive Oiseau) est rarement observé mais régulièrement sur l'ensemble de la zone étudiée à l'unité (erratisme probable) au cours de la période de migration ou d'hivernage.

50



Carte 32 : Répartition des données brutes récentes locales de *Milvus migrans* et Milan royal *Milvus milvus* (AER)

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



Carte 33 : Répartition des données brutes récentes à large échelle de *Milvus migrans* et Milan royal *Milvus milvus* (AEE)

##### 5. Faucon hobereau *Falco subbuteo*

Le Faucon hobereau (Liste rouge régionale), niche régulièrement sur les communes périphériques ; il y est observé régulièrement en chasse en période de reproduction et en période de migration, il est à rechercher sur les trames arborées de la zone.

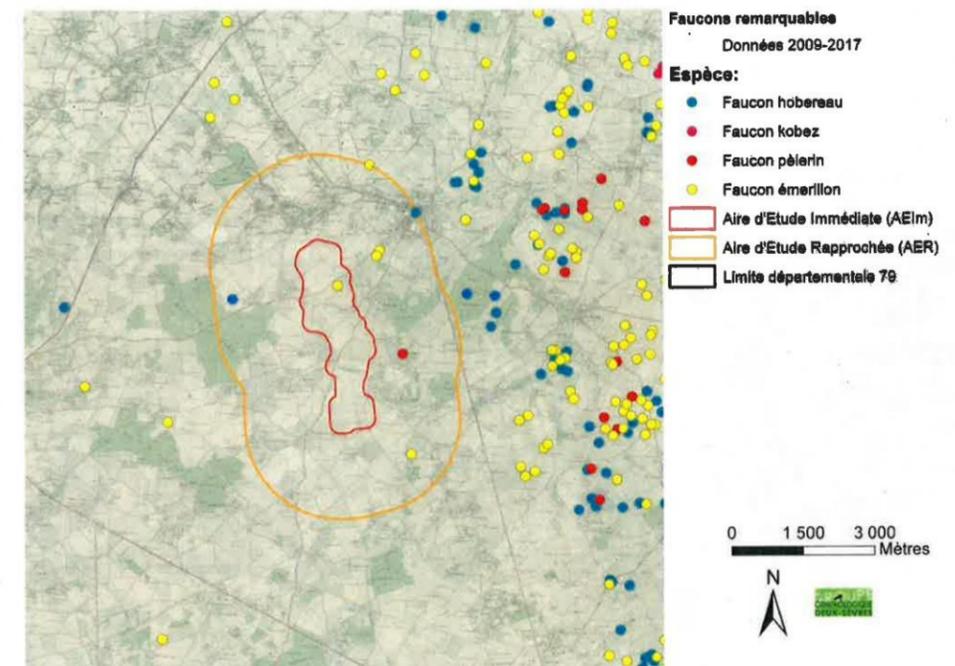
##### 6. Faucon émerillon *Falco columbarius*

Le Faucon émerillon est très régulièrement observé à l'unité en période de migration et d'hivernage sur les zones de plaines ouvertes de la Zone de Protection Spéciale « Plaine de La Mothe Saint-Héray Lezay », sa présence ponctuelle régulière est donc probable sur l'AER.

##### 7. Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

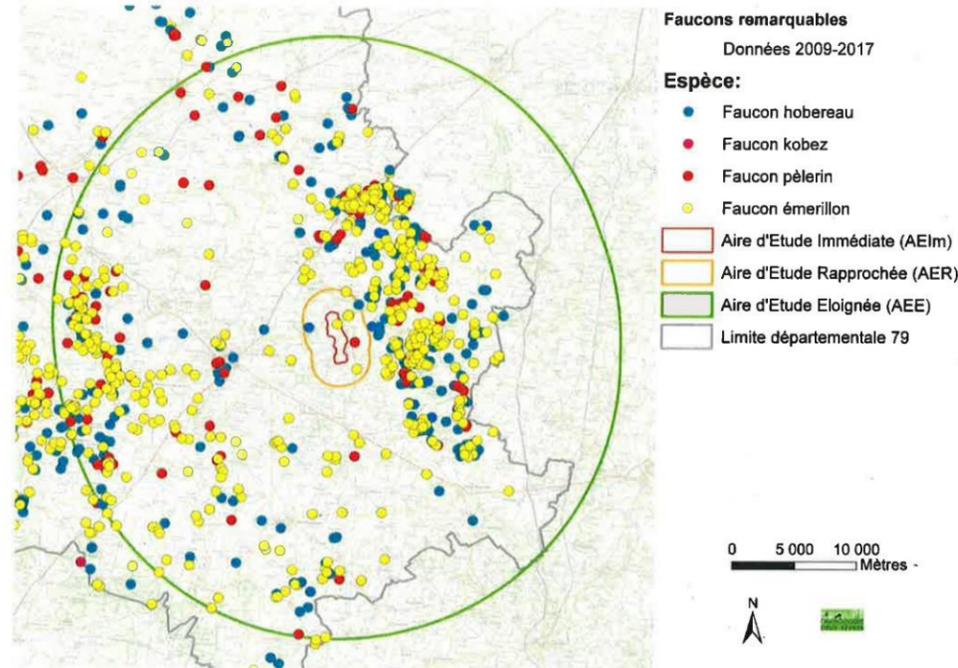
Le Faucon pèlerin semble rare sur ce secteur en période de reproduction, son observation de plus en plus régulière en période de migration et d'hivernage sur les communes périphériques permet de supposer sa présence ponctuelle et régulière potentielle sur l'AER.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



Carte 34 : Répartition des données brutes récentes locales de Faucons remarquables (AER)

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



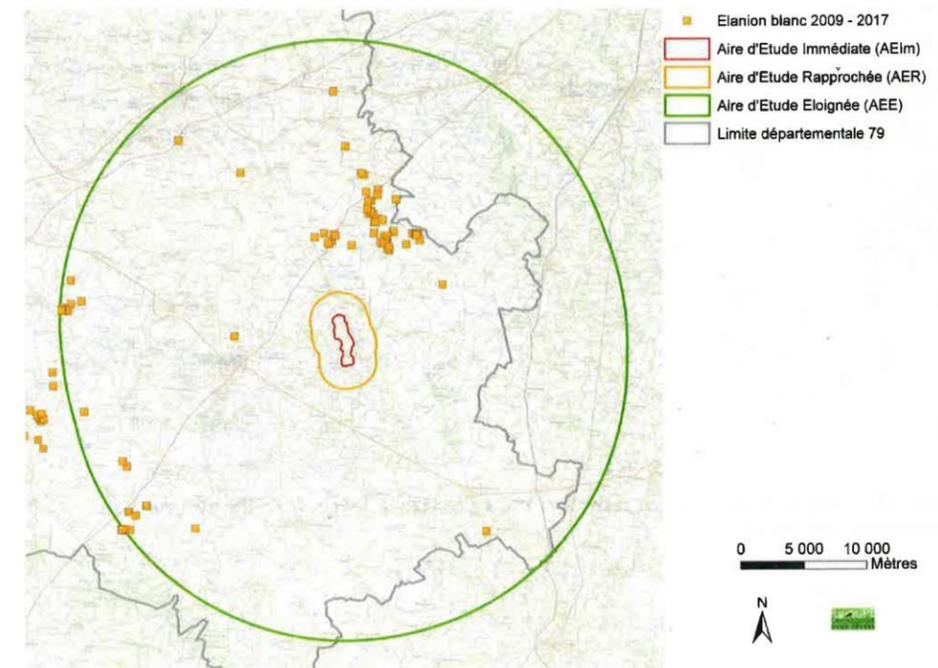
53

**Carte 35 : Répartition des données brutes récentes à large échelle de Faucons remarquables (AEE)**

8. Elanion blanc *Elanus caeruleus*

L'espèce reste globalement très rare en Deux-Sèvres malgré sa nidification régulière mais marginale depuis 2012 (première nidification de l'espèce en Poitou-Charentes).

Notons que l'espèce a nidifié en 2014-2015-2016 (avec réussite) sur les communes de Saint-Sauvant-Vançais à plus de 8 kilomètres au Nord-Nord-Est de l'AEIm.



54

**Carte 36 : Répartition des données brutes récentes à large échelle d'Elanion blanc (AEE)**

9. Busard cendré *Circus pygargus*, Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* et Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

Les trois espèces de busards (Annexe I Directive Oiseau 2009/147/CE) : Busard cendré, Busard St-Martin, et Busard des roseaux, coexistent sur la zone étudiée.

Le Busard cendré et le Busard Saint-Martin utilisent majoritairement les cultures (blé, orge, Ray grass, luzerne) ou encore les zones de friche forestières pour leur nidification (nid au sol).

Le Busard des roseaux n'est pas connu nicheur sur la zone malgré la présence régulière erratique de l'espèce en période favorable, une année riche en micromammifère l'espèce est donc susceptible de nicher par opportunisme.

Le Busard Saint-Martin utilise très fréquemment les « friches » forestières en nidification sur la périphérie du site d'implantation.

Leur abondance fluctue en fonction des ressources alimentaires de micro mammifères (en particulier le Campagnol des champs) selon un cycle généralement triennal.

L'enquête nationale "rapaces diurnes nicheurs de France" (2000-2002) montre que la région Poitou-Charentes est une région-clé pour la conservation du Busard cendré et du Busard Saint-Martin ; bien qu'un déclin marqué soit observé depuis au moins 9 années sur le Pays Mellois, les populations nicheuses de Busard cendré et Busard Saint-Martin présentent des densités fluctuantes sur la zone étudiée.

Le Busard des roseaux, beaucoup plus rare en reproduction, est régulier en migration ou en hivernage (erratisme à l'unité).

Le Busard Saint-Martin utilise également les zones agricoles en alimentation et en refuge pendant toute la période hivernale.

Les Busards utilisent un large territoire de chasse ; il est donc nécessaire de ne pas tenir compte uniquement des sites de nidification, l'aire de chasse pouvant dépasser plusieurs kilomètres selon la disponibilité en micromammifères ; ces espèces ont des domaines vitaux particulièrement vastes (de 700 à 4700 ha pour le Busard cendré - Thomas de CORNULIER et Vincent BRETAGNOLLE CNRS) autour des colonies.

Les Busards cendré et Saint-Martin auraient statistiquement une zone d'évitement pour leur nidification de plus de 600 mètres par rapport aux milieux urbanisés (de Cornulier, 2005), mais de nombreux paramètres paysagers sont à prendre en compte localement.

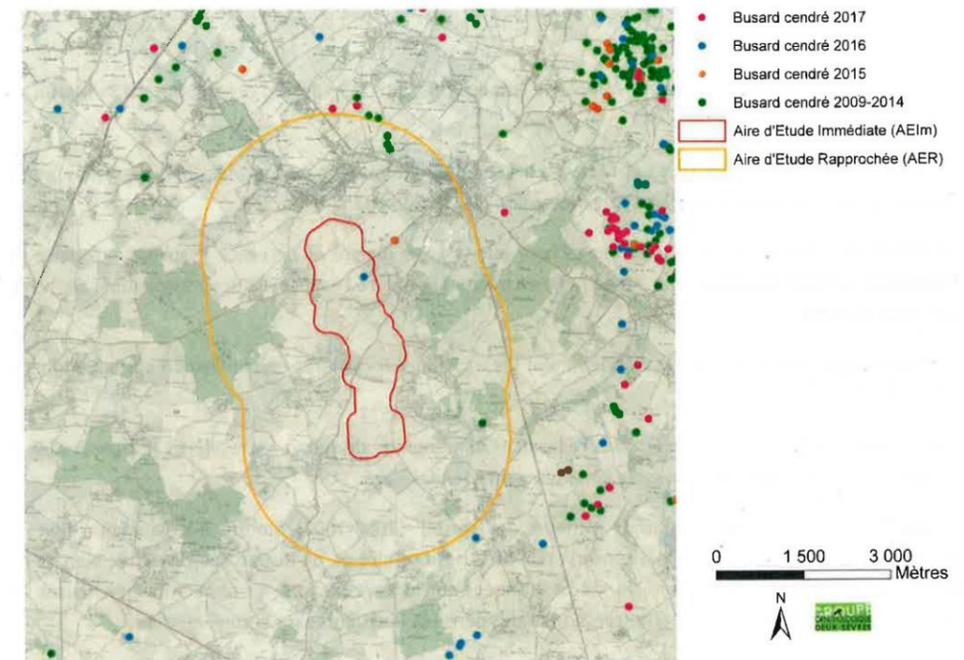
Des dortoirs postnuptiaux peuvent ponctuellement se former, ils fluctuent en fonction de la ressource et des couverts disponibles en période postnuptiale (juillet à début septembre), aucun n'est recensé sur l'AER des dortoirs importants sont notés sur Chenay, Sainte-Soline, Vançais.

Des colonies nicheuses de Busard cendré sont régulièrement suivies et protégées depuis 2007 grâce à une collaboration avec les agriculteurs sur la Zone de Protection Spéciale « Plaine de La Mothe Saint-Héray Lezay ».

**Note :** Le Busard cendré et le Busard Saint-Martin sont classés, d'un point de vue opérationnel, comme prioritaire dans le Document d'Objectif de la Zone de Protection Spéciale « Plaine de La Mothe Saint-Héray Lezay » (ZPS PLMSHL).

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

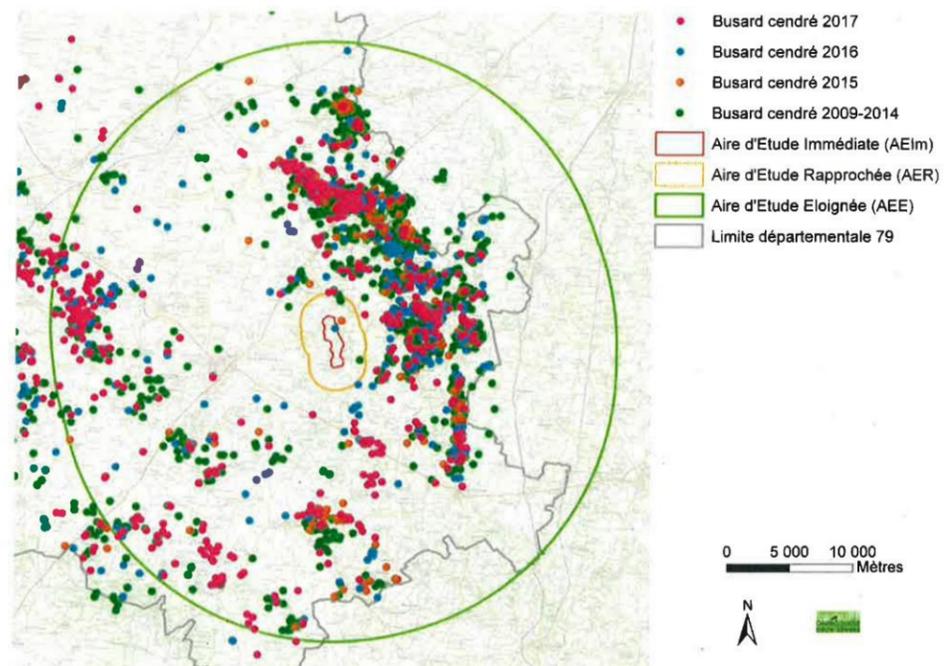
55



56

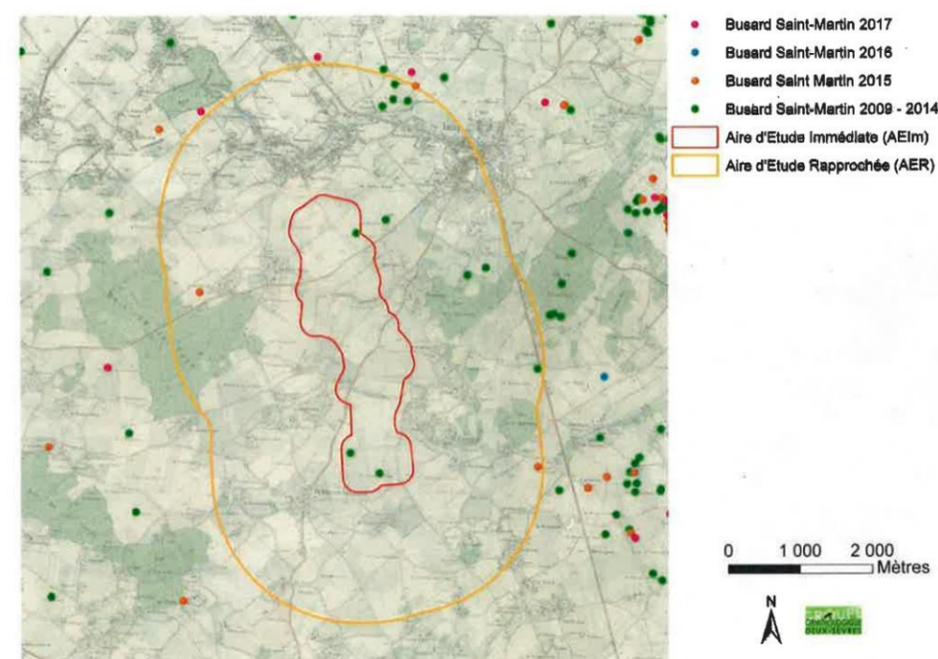
**Carte 37 : Répartition des données brutes récentes locales de Busard cendré *Circus pygargus* (AER)**

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



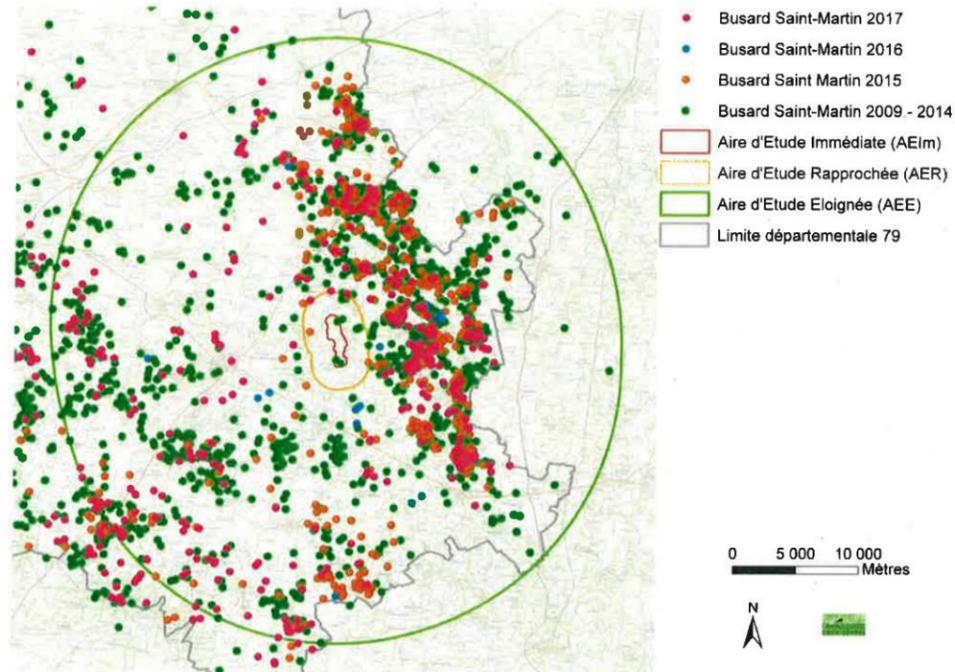
57

**Carte 38 : Répartition des données brutes récentes à large échelle de Busard cendré *Circus pygargus* (AEE)**



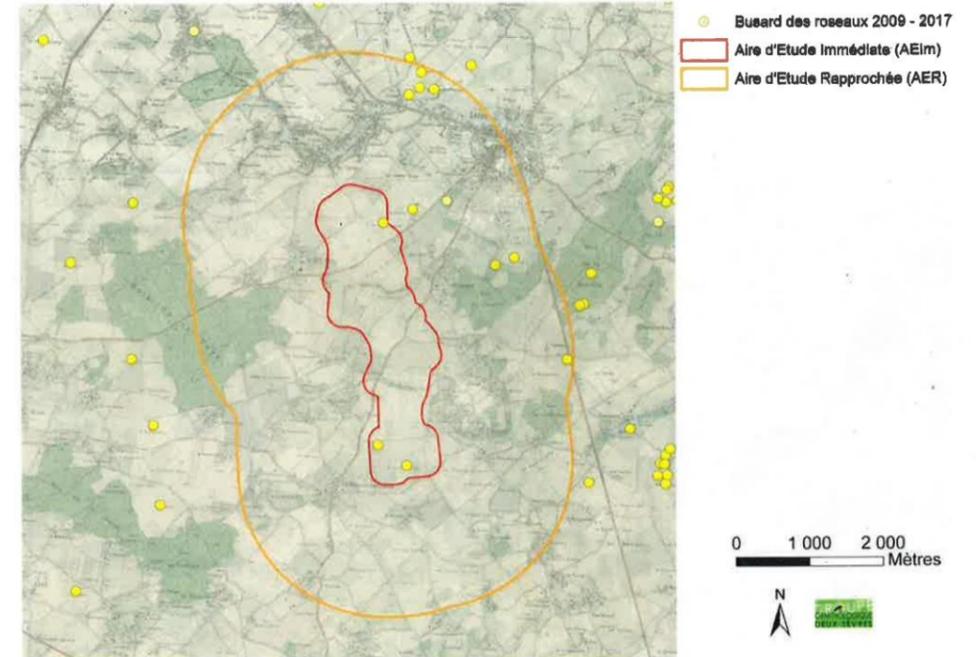
58

**Carte 39 : Répartition des données brutes récentes locales de Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* (AER)**



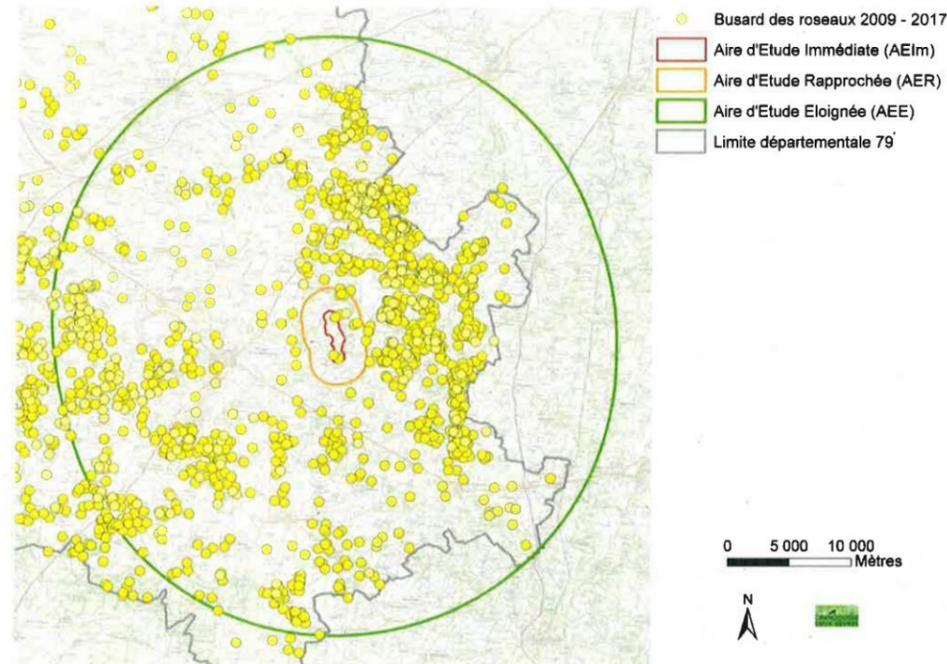
59

**Carte 40 : Répartition des données brutes récentes à large échelle de Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* (AEE)**



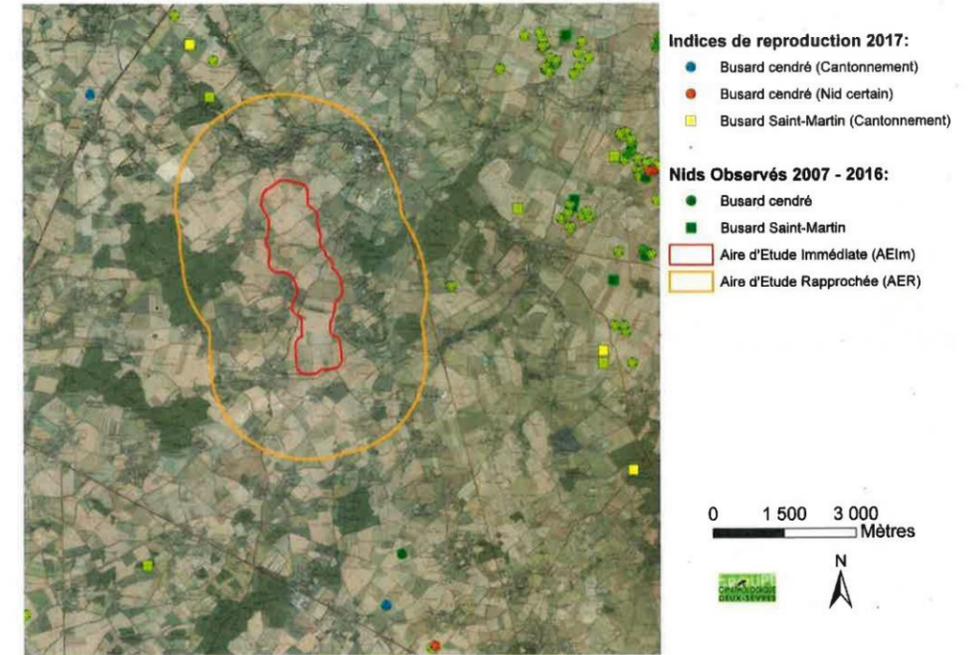
60

**Carte 41 : Répartition des données brutes récentes locales de Busard des roseaux *Circus aeruginosus* (AER)**



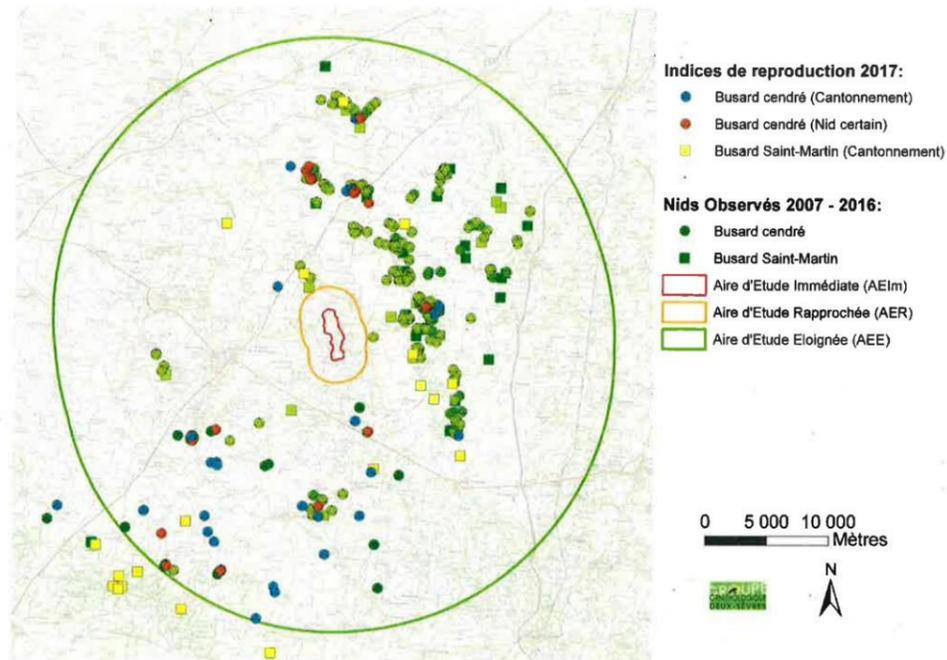
61

**Carte 42 : Répartition des données brutes récentes à large échelle de Busard des roseaux *Circus aeruginosus* (AEE)**



62

**Carte 43 : Répartition des données de nids observés récents à échelle locale de Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* de Busard cendré *Circus pygargus* (AER)**



63

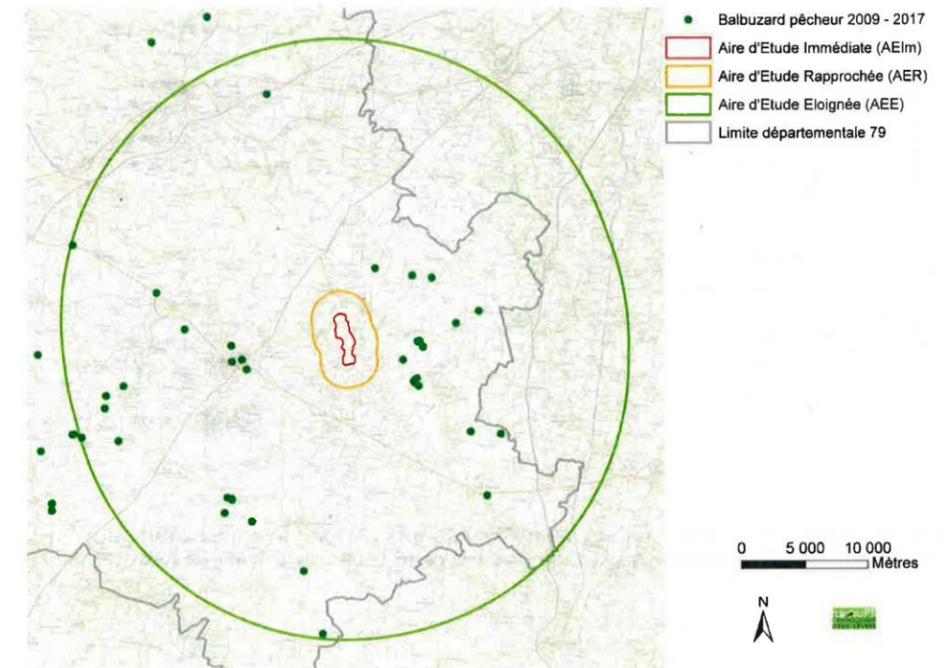
**Carte 44 : Répartition des données de nids observés récents à large échelle de Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* de Busard cendré *Circus pygargus* (AEE)**

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

10. Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*

L'espèce a été observée très occasionnellement à l'unité à l'extérieur de l'AER en période de migration.

Notons tout de même le stationnement d'un individu sur Sainte-Soline en période nuptiale en 2016, l'espèce peut potentiellement fréquenter les points d'eau pour sa recherche alimentaire.



64

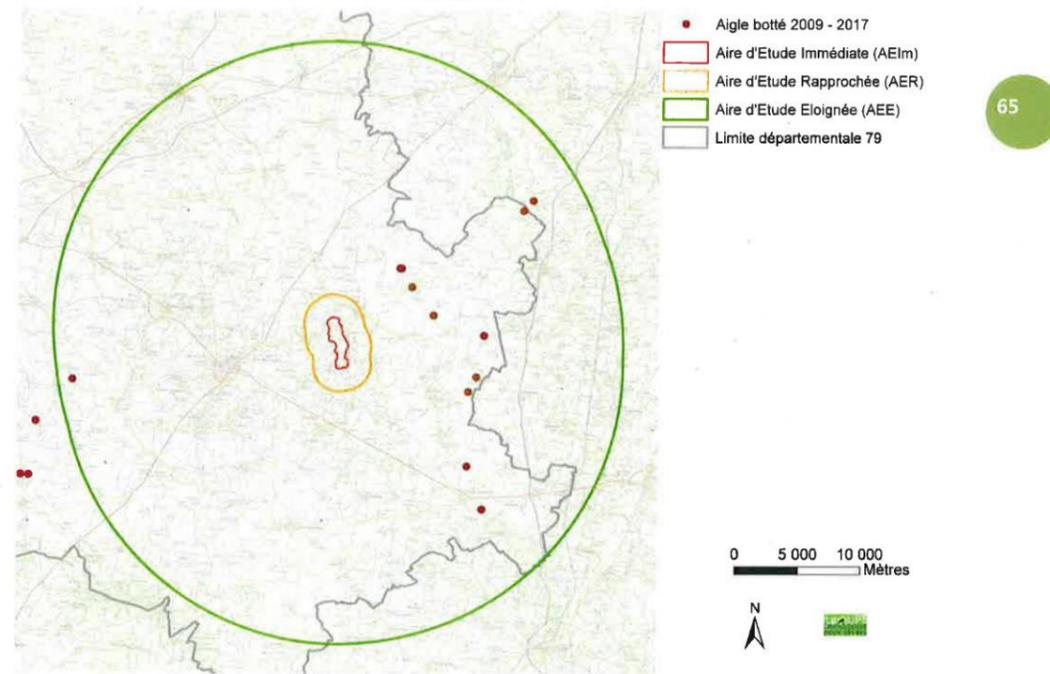
**Carte 45 : Répartition des données récentes à large échelle de Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* (AEE)**

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

11. Aigle botté *Hieraetus pennatus*

L'Aigle botté (Annexe I Directive Oiseau) : d'observation très rare en Poitou-Charentes en période de migration ou de reproduction ; les principales mentions les plus proches se situent à quelques kilomètres à l'Est de la zone étudiée. Cette espèce peut utiliser un domaine vital très important (>30 kilomètres de rayon).

Sa nidification n'est actuellement pas confirmée en Poitou-Charentes bien que largement suspectée. L'observation de l'espèce décline nettement depuis 2012.



65

**Carte 46 : Répartition des données récentes à large échelle d'Aigle botté *Hieraetus pennatus* (AEE)**

12. Autres espèces de rapaces diurnes remarquables

De rares données de Vautour fauve, de Busard pâle, de Faucon kobez, de Faucon d'Éléonore sont à signaler sur la ZPS PLMSHL mais restent anecdotiques.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

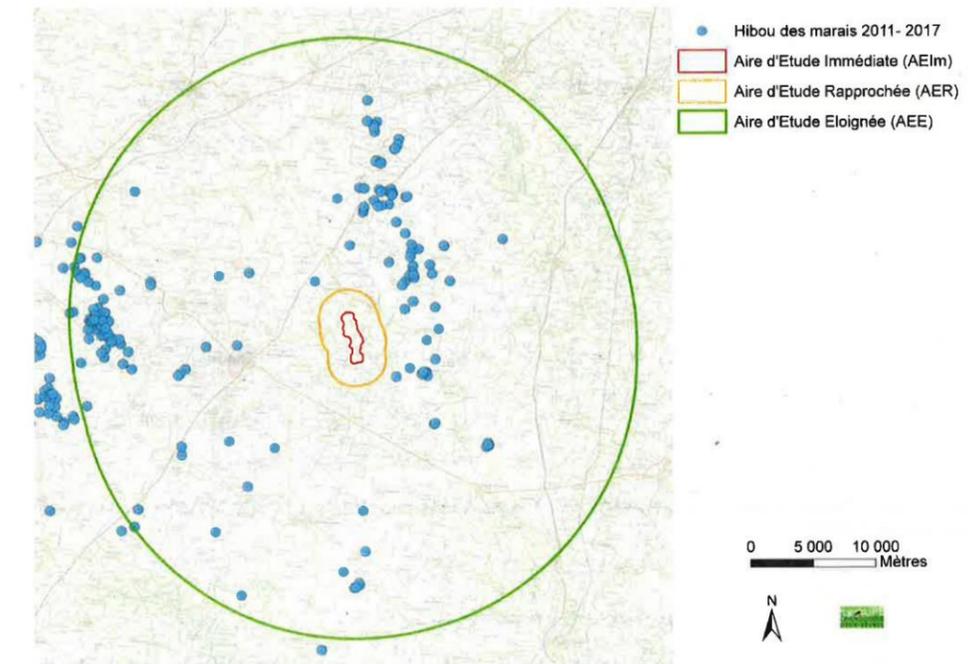
**E. Rapaces nocturnes remarquables**

L'ensemble des espèces de rapaces nocturnes présentes en Deux-Sèvres sont observés dans la zone étudiée avec des statuts hétérogènes.

1. Le Hibou des marais *Asio flammeus*

Espèce plutôt régulière en hivernage sur le Pays Mellois en particulier les années à forte densité de Campagnol des champs, aucun dortoir diurne n'est recensé à proximité immédiate de l'AEIm. Des dortoirs sont régulièrement observés sur la ZPS PLMSHL. L'espèce affectionne les zones de prairies ou de friches et de quiétude diurne pour former des dortoirs.

66



**Carte 47 : Répartition des données récentes de Hibou des marais *Asio flammeus* (AEE)**

2. La Chevêche d'Athéna *Athene noctua*

Cette espèce est présente en densité remarquable sur le Pays Mellois et en particulier sur la ZPS PLMSHL adjacente. Rappelons que la Chevêche d'Athéna a fait l'objet d'un Plan National d'Action.

Elle est sur ce secteur fortement associée au milieu bâti ancien qui propose de nombreuses cavités pour la nidification. Elle peut affectionner également les zones bocagères et ouvertes dès lors qu'il existe des

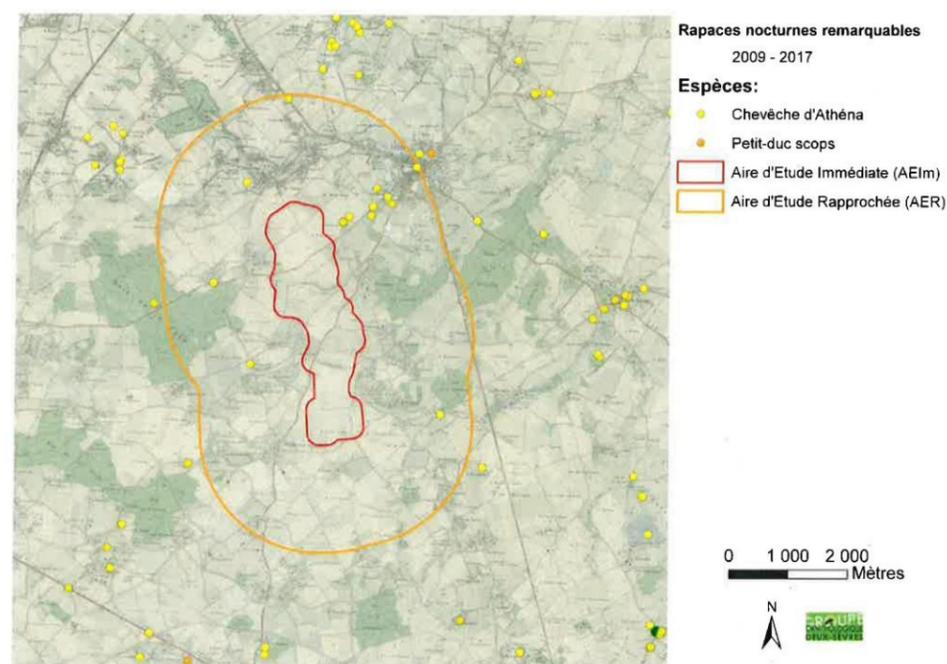
Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

cavités disponibles. L'espèce n'affectionne pas les milieux forestiers et les bordures forestières du fait de sa concurrence avec la Chouette hulotte (prédatrice de la Chevêche).

### 3. Le Petit-duc scops *Otus scops*

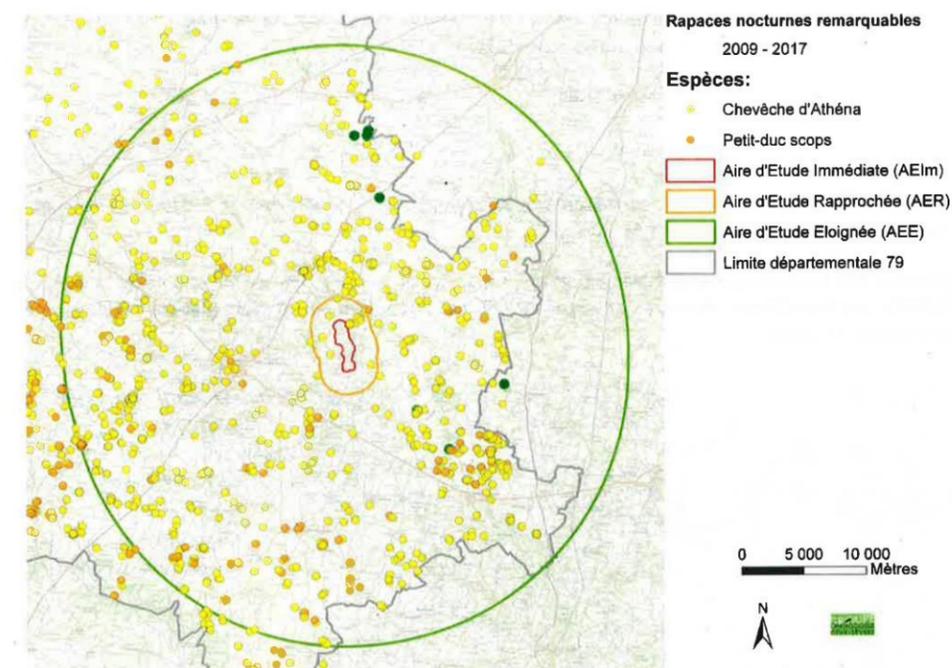
Le Petit-duc-Scops est observé en densité remarquable pour les Deux-Sèvres dans le sud du département en particulier sur le Sud-Est du pays Mellois.

Le secteur AEE accueille une population marginale irrégulière en milieu bâti et en milieu forestier, sauf pour l'extrême sud Deux-Sèvres, de Couture d'Argenson à Brioux sur Boutonne, où la population semble conséquente et stable.



**Carte 48 : Répartition des données récentes locales de Chevêche d'Athéna *Athene noctua* et Petit-duc scops *Otus scops* (AER)**

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



**Carte 49 : Répartition des données récentes à large échelle de Chevêche d'Athéna *Athene noctua* et Petit-duc scops *Otus scops* (AEE)**

## F. Pucidés remarquables

### 1. Torcol fourmilier *Jynx torquilla*

Le Torcol fourmilier est en régression en période de nidification sur une grande partie du Poitou-Charentes, sa nidification est devenue très rarement recensée sur le Pays Mellois.

L'espèce est observée régulièrement en période de migration.

L'espèce affectionne les zones accueillant du bois mort et des milieux ras riches en hyménoptères.

### 2. Pic noir *Dryocopus martius*

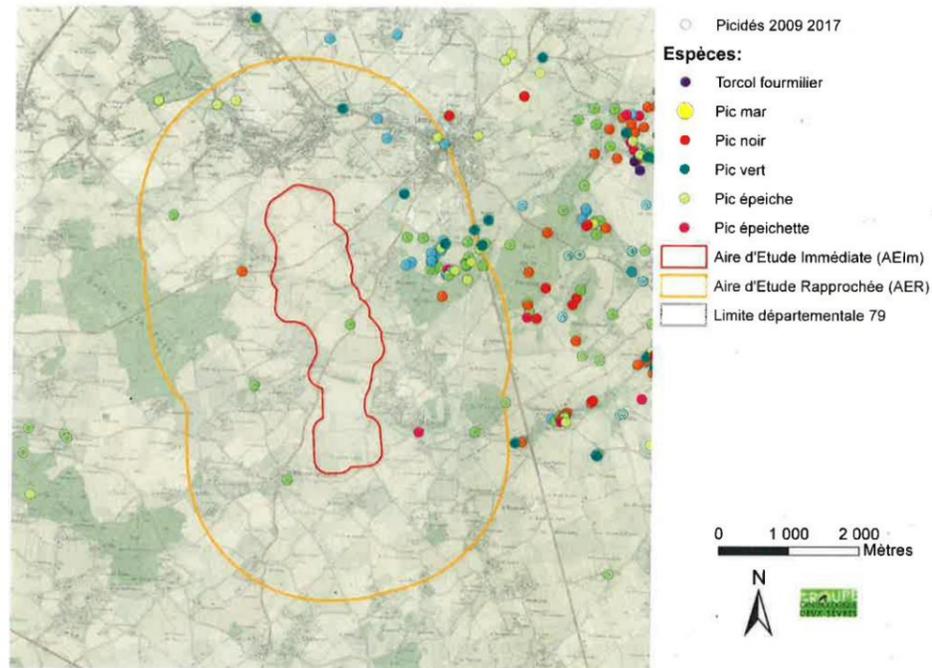
Cette espèce est devenue un nicheur régulier des trames forestières de la zone étudiée.

### 3. Pic mar *Dendrocopos medius*

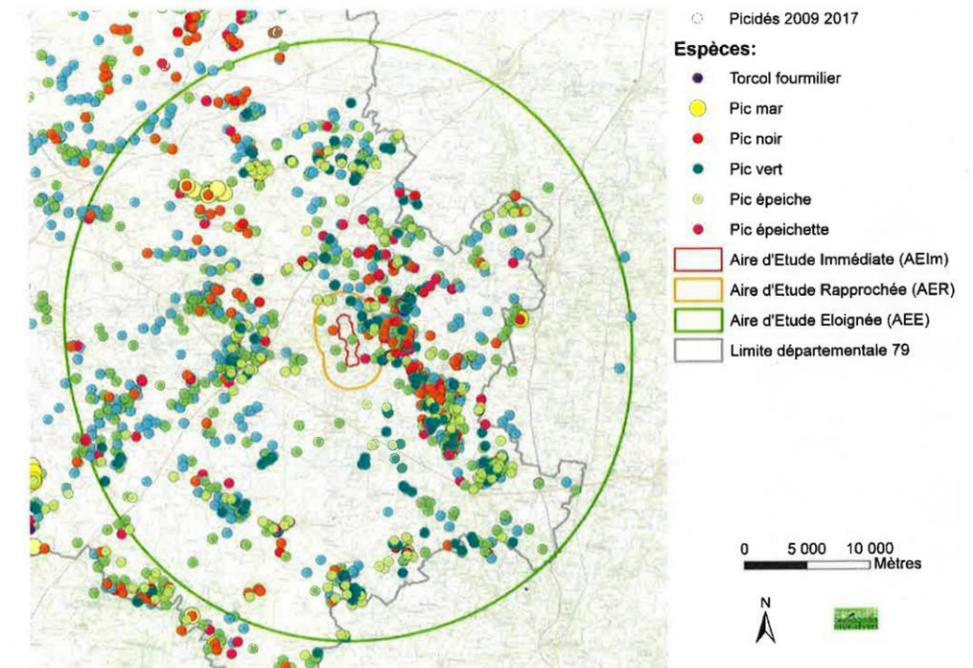
Cette espèce est répertoriée comme un nicheur régulier sur la majeure partie du massif forestier de Chizé-Aulnay et sur le Bois de l'Hermitain-Bois du Fouilloux.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

L'espèce semble marginale sur la zone de proximité mais elle est suspectée sur le Bois de la Foye.



Carte 50 : Répartition des données brutes récentes de Picidés (AER)



Carte 51 : Répartition des données brutes récentes de Picidés (AEE)

### G. Ardéidés remarquables

De nombreuses espèces d'ardéidés circulent sur les zones agricoles de la zone étudiée, soit ces espèces sont en transit, soit elle s'alimente ponctuellement sur les parcelles agricoles ou plan d'eau de la zone, rarement en effectif important. Ces espèces affectionnent également les prairies en zone humide.

Les plus communes sont le **Héron cendré** (présent toute l'année, des héronnières sont recensées sur Sainte-Soline et Salles) et en moindre mesure et plus récemment l'**Aigrette garzette**.

La **Grande aigrette** devient très régulière en hivernage et forme des troupes de plusieurs dizaines d'individus sur Clussais.

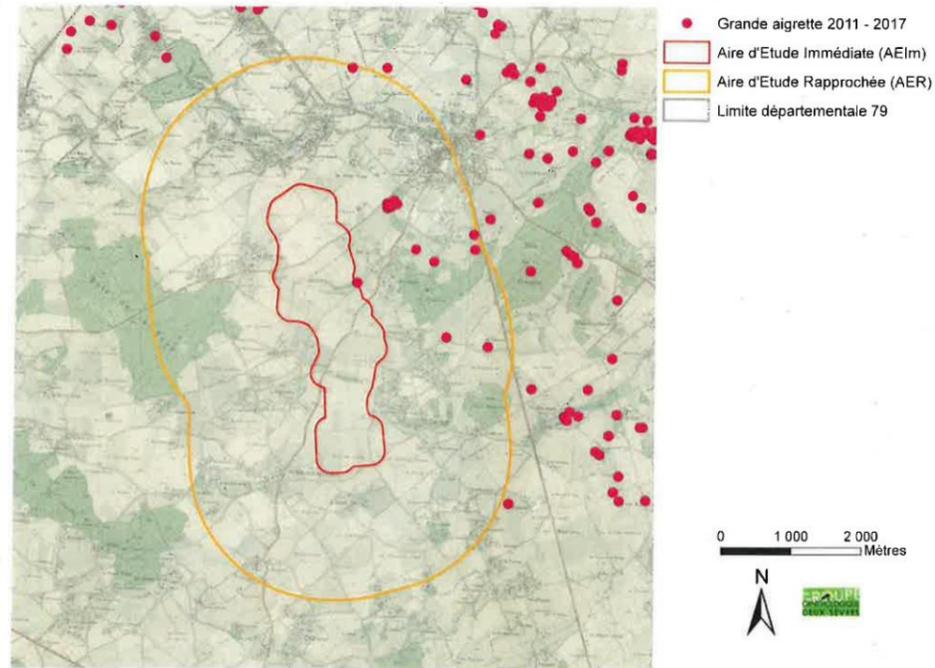
Le **Héron Garde-Bœuf** est régulier mais sa présence est très fluctuante sur la zone, souvent dépendante des conditions climatiques.

Malgré sa discrétion, les données de **Héron pourpré** deviennent récurrente bien que rares, l'espèce fréquente très ponctuellement la zone.

Le **Blongios nain**, le **Bihoreau gris** et le **Butor étoilé** se signalent dans cette synthèse mais restent tout à fait occasionnels sur cette zone, et très probablement associés à l'attractivité de la trame bleue à l'Est de la zone étudiée (Etang de Chevais).

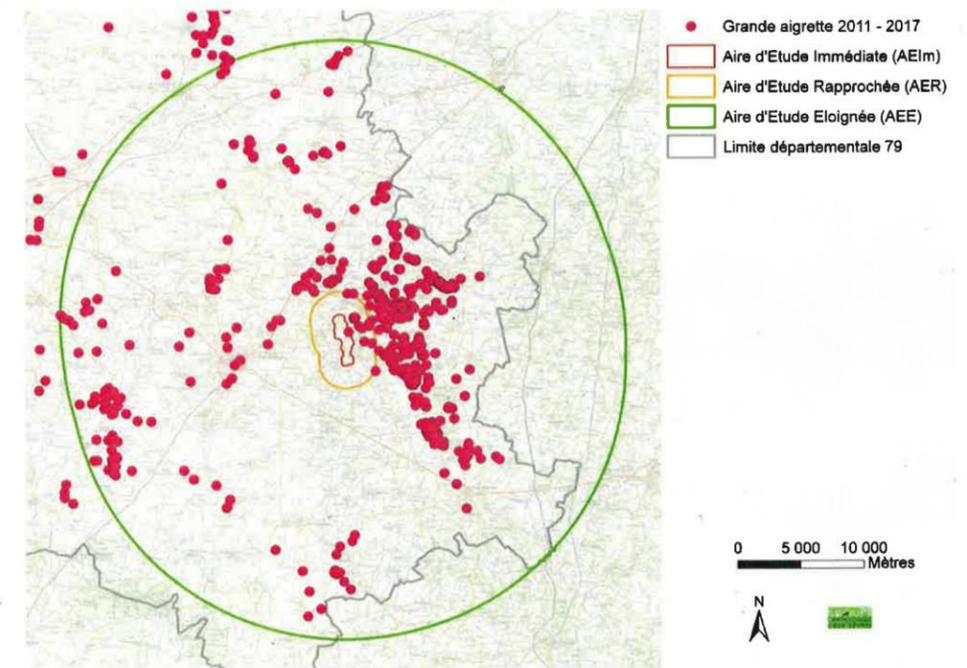
Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



71

**Carte 52 : Répartition des données récentes de Grande aigrette à l'échelle locale (AER)**

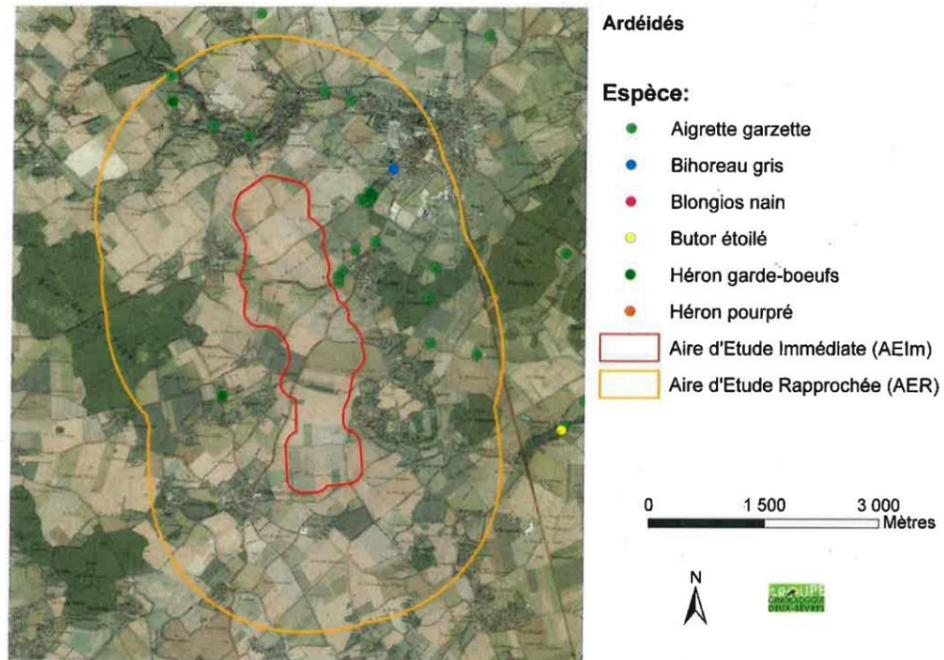


72

**Carte 53 : Répartition des données récentes de Grande aigrette à large échelle (AEE)**

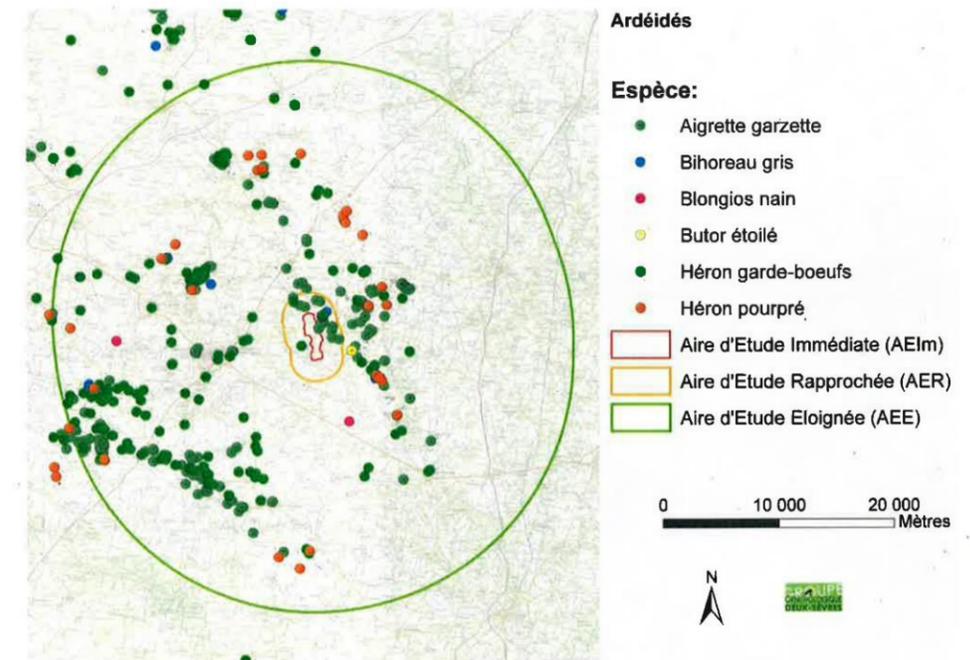
Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
 Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
 Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



73

**Carte 54 : Répartition des autres données récentes d'ardéidés remarquables à l'échelle locale (AER)**



74

**Carte 55 : Répartition des autres données récentes d'ardéidés remarquables à large échelle (AEE)**

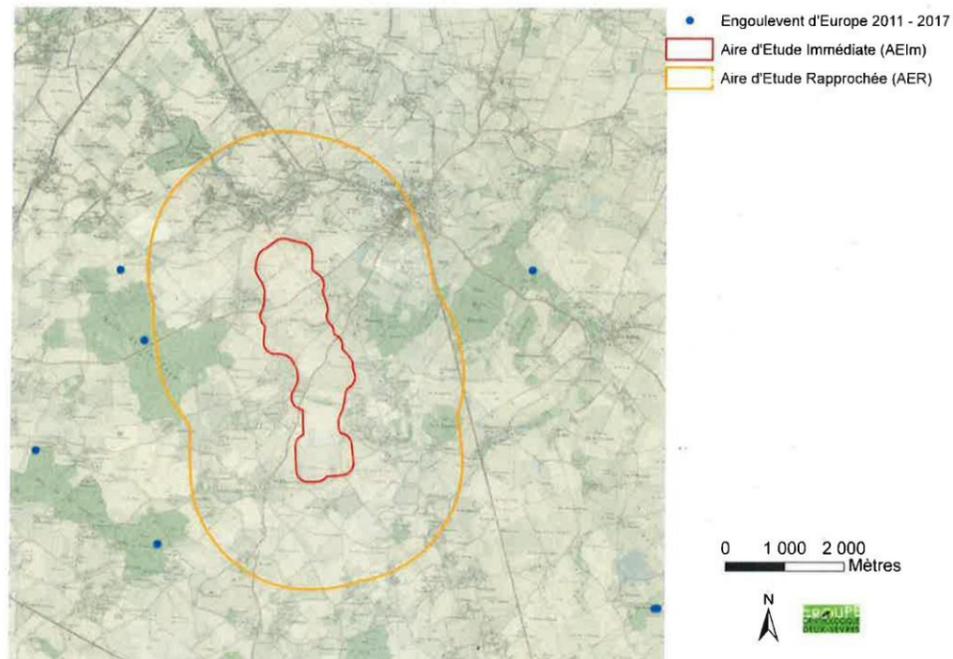
## H. Autres espèces remarquables fréquentant la zone étudiée

### 1. Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*

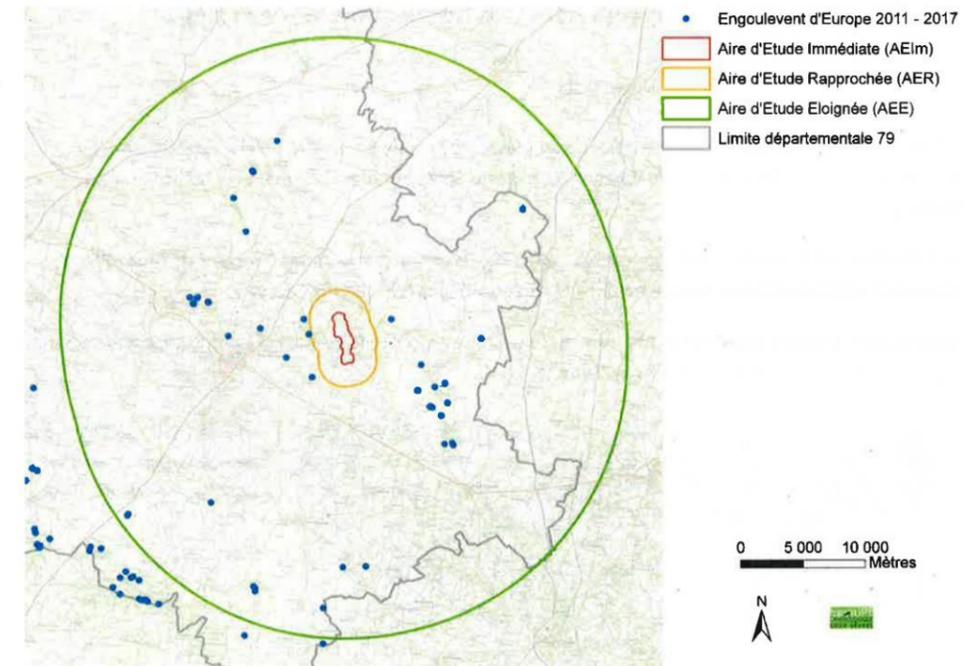
Malgré une faible pression d'observation, l'Engoulevent d'Europe est très régulièrement observé en période de reproduction sur l'ensemble des zones forestières et potentiellement les friches du Pays Mellois.

Des densités remarquables sont répertoriées très régulièrement sur le massif forestier de Chizé-Aulnay, alors que l'espèce semble présente en densité beaucoup plus faible sur le Lezayen.

Notons que l'enquête départementale forestière de 2011 rapporte le contact d'au moins 7 chanteurs sur le Bois de la Foye (échantillonnage IPA) le 29/06/2011.



Carte 56 : Répartition des données brutes récentes d'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* (Hors Enquête 2011) (AER)



Carte 57 : Répartition des données brutes récentes d'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* (Hors Enquête 2011) (AEE)

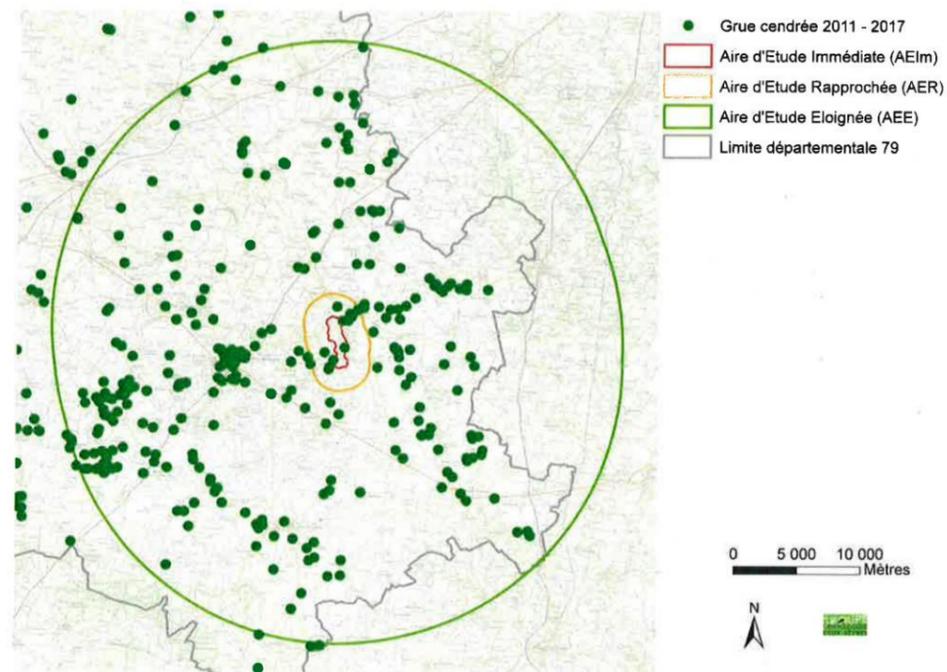
2. Grue cendrée *grus grus*

Le département des Deux-Sèvres et le Pays Mellois est régulièrement traversé par des flux de migration de Grue cendrée bien que son axe classique se situe plus à l'Est.

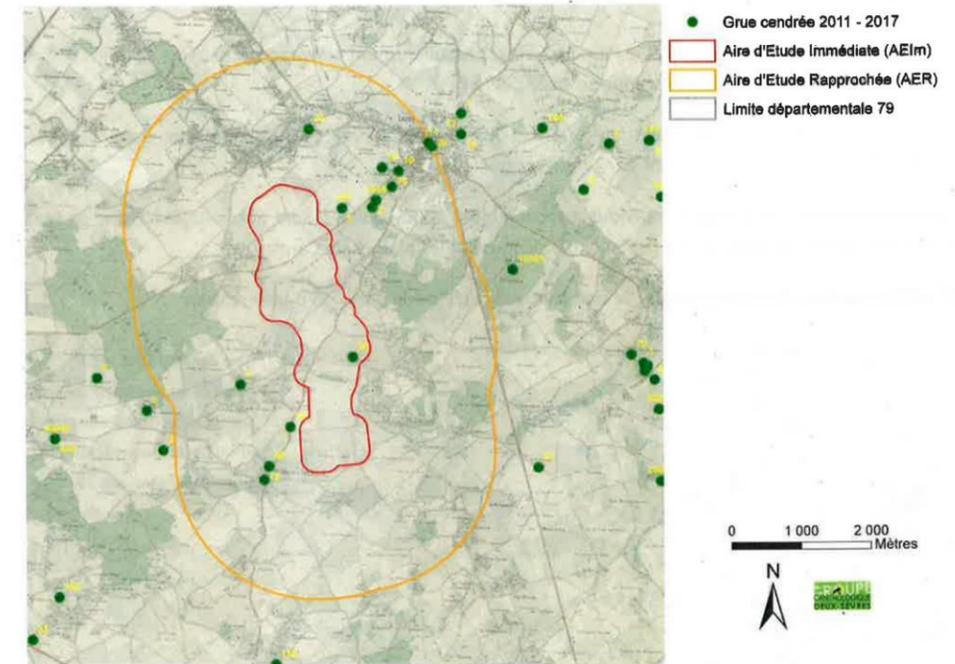
Son passage et ses effectifs sont fluctuants, parfois quasi-non-observée, parfois par dizaine de milliers sur l'ensemble du Pays Mellois, souvent par vague sur quelques jours.

Des stationnements de quelques individus, probablement opportunistes, sont notés sur la bassine de Lezay, plus régulièrement et jusqu'à une centaine d'individus sur les plaines de Caunay.

Le nombre de données enregistrées sur une zone est corrélé à la pression d'observation.



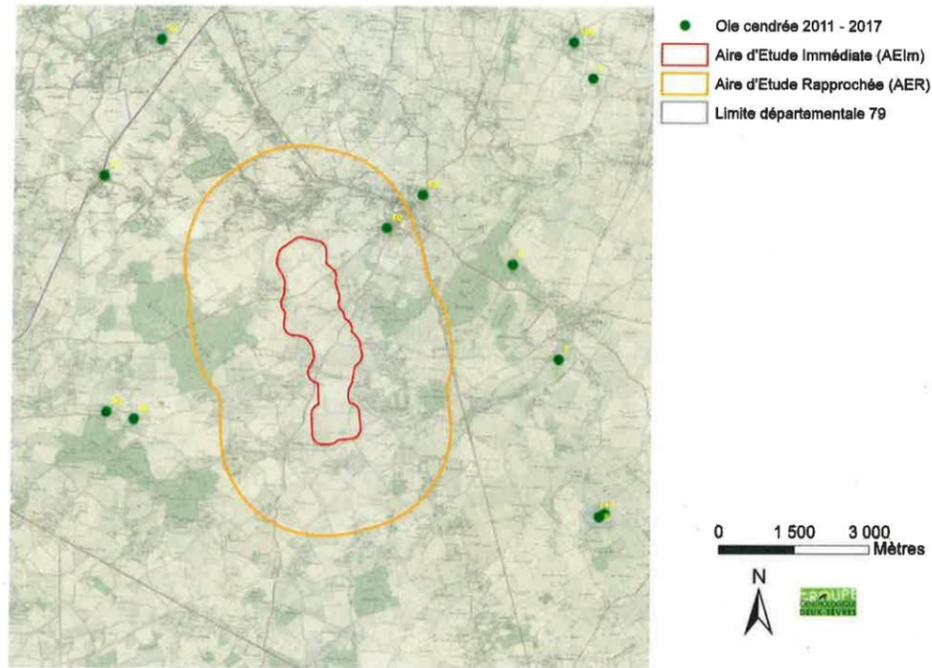
Carte 58 : Répartition des données récentes de Grue cendrée *grus grus* à large échelle (AEE)



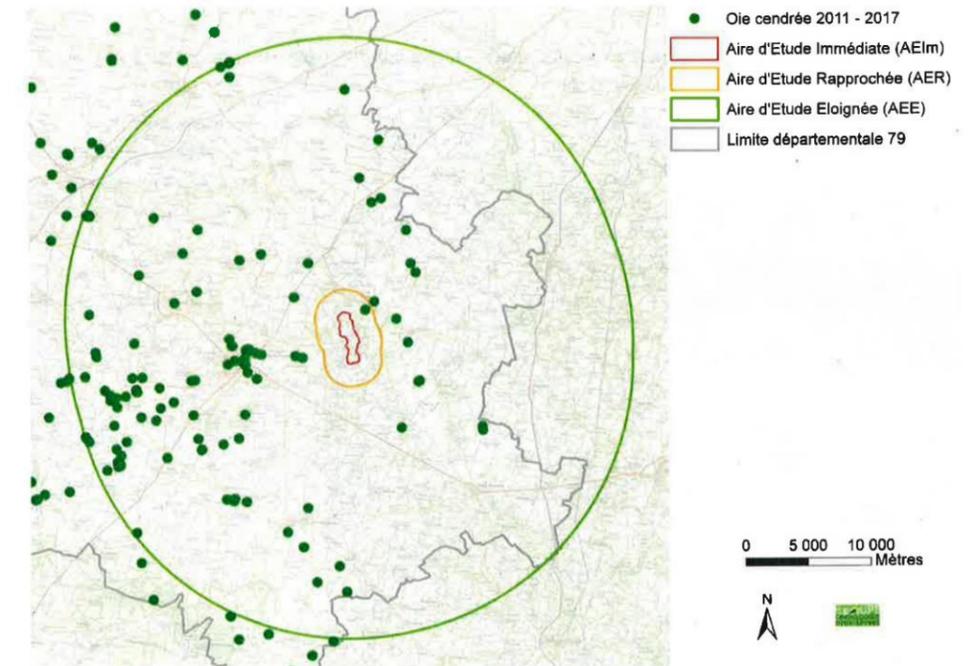
Carte 59 : Répartition des données récentes de Grue cendrée *grus grus* à échelle locale (AER)

### 3. Oie cendrée *Anser anser*

L'espèce est observée en période migratoire de manière tout à fait irrégulière, en effectif fluctuant.



**Carte 60 : Répartition des données récentes d'Oie cendrée *Anser anser* à échelle locale (AER)**



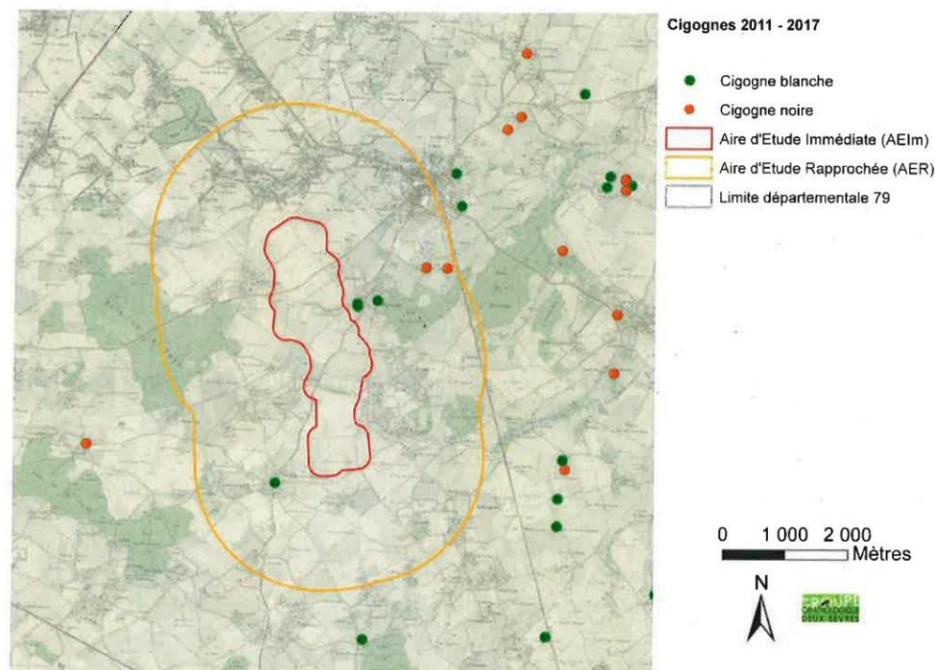
**Carte 61 : Répartition des données récentes d'Oie cendrée *Anser anser* à large échelle (AEE)**

4. Cigogne blanche *Ciconia ciconia* et Cigogne noire *Ciconia nigra*

Les deux espèces de cigognes semblent fréquenter de manière très aléatoire (effet météorologie ? opportunisme ?) cette zone en période de migration. Les données deviennent récurrentes, des effectifs atteignant la centaine de Cigogne blanche (derrière les tracteurs en labour) se manifestent rarement, les données concernent majoritairement 1 à 2 individus.

Notons que la commune de Sainte-Soline accueille la Cigogne noire régulièrement avec des effectifs dépassant parfois la dizaine d'individus.

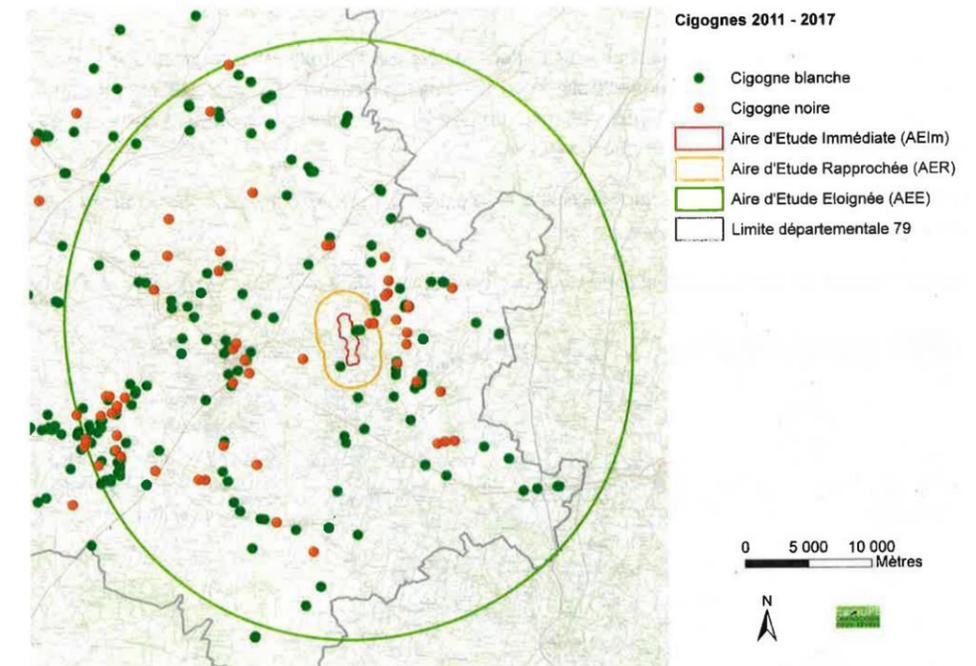
Aucune mention de nidification connue bien que des individus semblent circuler à des périodes favorables.



Carte 62 : Répartition des données récentes de Cigogne blanche *Ciconia ciconia* et Cigogne noire *Ciconia nigra* à large échelle (AEE)

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

81



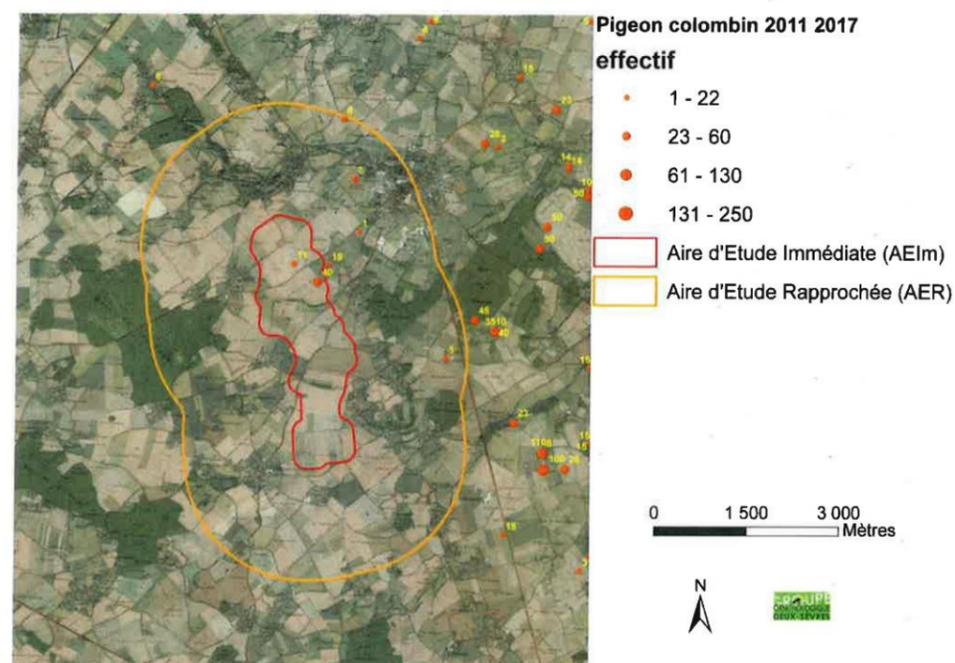
Carte 63 : Répartition des données récentes de Cigogne blanche *Ciconia ciconia* et Cigogne noire *Ciconia nigra* à échelle locale (AER)

Observé en hivernage, les communes de Sainte-Soline et de Chenay accueillent des troupes de plusieurs centaines d'individus.

Des mentions irrégulières sont recensées sur l'AER, en transit ou en alimentation, la présence de troupes sur Sainte-Soline permet de supposer la présence régulière de l'espèce sur la zone de l'AER.

82

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017



83

**Carte 64 : Répartition des données récentes de Pigeon colombin *Columba oenas***

#### 5. Grèbes castagneux, Grèbe huppé et Grèbe à cou noir

Le Grèbe castagneux est observé de manière régulière en effectif fluctuant et faible sur les plans d'eau de la zone (AEE) ; l'espèce niche (et hiverne probablement) sur l'étang de Chevais à Clussais et la bassine de Bonneuil à Sainte-Soline.

Le Grèbe huppé est régulier sur l'étang de Chevais à Clussais (il niche régulièrement, 1 à 2 couples) et est observé très rarement et ponctuellement sur les autres plans d'eau (ex : Bassine de Lezay).

#### 6. Autres Anatidés

De nombreuses espèces d'anatidés transitent sur cette zone (réf. Annexe liste des espèces et nombre d'observation annuelle), intimement liées aux zones en eaux offrant une certaine quiétude, les effectifs sont inconstants et faibles.

La bassine de Lezay est peu fréquentée par les anatidés (autres que les colverts domestiques), en revanche l'étang de Chevais est un gros site de passage lorsque les niveaux d'eau le permettent.

Notons la présence ponctuelle de Sarcelle d'été, de Sarcelle d'hiver, de Tadorne de belon et de Fuligule milouin sur l'AER.

La grande majorité des observations d'anatidés sont situées à l'extérieur de l'AER.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

Espèce	Nombre d'observation sur l'AER						
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Canard colvert	5	3	4	1	3	3	8
Fuligule milouin			2				
Oie cendrée		1					
Sarcelle d'été		1					
Sarcelle d'hiver		1			1	1	1
Tadorne de Belon	1					1	

**Tableau 4 : Liste des espèces d'anatidés observés sur l'AER et nombre d'observation annuelle**

84

#### 7. Sternidés

De rares espèces de Sternidés occasionnelles sont observées ponctuellement sur cette zone (Guifette noire, Guifette moustac, Sterne pierregarin...), intimement liées aux zones en eaux offrant une certaine quiétude, les effectifs sont inconstants et très faibles, leur présence est à considérer comme opportuniste.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

## V. Conclusion générale

Les deux tiers de la surface européenne sont occupés par le milieu agricole, de nombreuses espèces dépendent donc de l'agriculture et de ses pratiques; actuellement les trois quarts des espèces associées à ce milieu présentent un statut défavorable. L'agroécosystème mérite donc une vigilance importante.

Les communes du site d'étude accueillent ou affleurent des zones à très fort enjeux pour la biodiversité, particulièrement pour la conservation d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire dites d'openfield, mais également pour l'avifaune associée au milieu prairial et au milieu humide.

La trame forestière présente sur la zone doit faire l'objet d'une attention forte dans les choix d'aménagement du fait du rôle de refuge et du rôle de corridor associés à la trame verte.

L'Etat et l'Europe, au travers de Natura 2000 et des MAEt/MAEc, investissent fortement pour la conservation des milieux et des espèces désignées par les directives habitat 92/43/CEE et Oiseaux 2009/147/CE.

Une prospection orientée des zones potentielles d'implantation et de leur périphérie en période de reproduction, ainsi qu'une évaluation des flux migratoires et hivernaux paraissent nécessaires pour affiner les connaissances sur la fonctionnalité du site pour les espèces.

85

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

## VI. Ressources des données ornithologiques

Recherche des indices de nidification et suivi de la reproduction du Busard cendré, du Busard Saint-Martin  
Zone de Protection Spéciale « Plaine de La Mothe Saint-Héray Lezay » et ZNIEFF Brioux-Chef-Boutonne (GODS : 2007-2017),

Suivi de population de l'Outarde canepetière (GODS/CNRS CEBC/CN/LPO17 : 1998-2017), enquêtes nationales Outarde canepetière (2000, 2004, 2008, 2012, 2016) ; Enquête et suivis régionaux annuels, Projet « Evaluation de l'influence des infrastructures sur la grande avifaune de plaine.

Comptage régional des rassemblements postnuptiaux d'Outarde canepetière et d'Ædicnème criard (2008-2017) CEBC-CNRS/ONCFS/GODS,

Enquêtes, Suivis GODS Courlis Cendré (2002,2010-2011, 2016-2017) ;

Enquêtes GODS Oiseaux de Plaine (2000 à 2017),

Enquêtes Rapaces Nocturnes 1999-2000, 2009-2010 GODS

Inventaires, Suivis avifaunistiques du cadre LGV SEA Tours Bordeaux (2010-2017)

Publications du « Lirou » (Revue Naturaliste du GODS)

86

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

## VII. Bibliographie

ATTIE Carole et DALLOYAU Sébastien (2010) – Évolution et tendances des effectifs d'Outarde canepetière dans le Centre Ouest de la France. LPO, Rochefort. 43 p.

AUGIRON, S. (2007) Eléments sur la biologie de l'Œdicnème criard en Agro-écosystème intensif et perspectives de conservation. Rapport.

BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004) – Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status. Cambridge, UK: BirdLife International (BirdLife Conservation Series n°12), 374 p.

DE CORNULIER T. Composantes de la distribution spatiale d'un prédateur : effets respectifs de l'habitat, des ressources alimentaires et des interactions comportementales. Analyses de processus ponctuels non homogènes. 2005, Thèse de Doctorat, Biologie, Université Claude Bernard, Lyon

DUBOIS Philippe J., LE MARECHAL Pierre, OLIOSO Georges et YESOU Pierre (2008) – Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé, Paris. 560 p.

GODS (1995) – Oiseaux nicheurs des Deux-Sèvres (Atlas du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres 1995-1992). Éditions Méloé, Niort. 224p.

GODS (2012), BERTHOMÉ J.F., coord. Turpaud-Fizzala V. (2012). Document d'objectifs du site B R5412022 ZPS Plaine de La-Mothe-Saint-Héray-Lezay. GODS, Niort, 2012, 182 pages

GODS (2011), CHIRON D., Connaissance et protection de la Chouette chevêche et espèces associées en Deux-Sèvres. GODS, Niort, 2011, 156 pages

INCHAUSTI P. et BRETAGNOLLE V., (2005) Predicting short-term extinction risk for the declining Little Bustard (*Tetrax tetrax*) in intensive agricultural habitats, *Biological Conservation*, 122 : 375–384

JOLIVET Chr et BRETAGNOLLE V., (2002) L'outarde canepetière en France: évolution récente des populations, bilan des mesures de sauvegarde et perspectives d'avenir. *Alauda* 70: 93-96

LAGRANGE P., CHIRON D., SUDRAUD J., MERCIER F. 2016. Dénombrement des mâles chanteurs d'Outarde canepetière et de l'avifaune de plaine associée en Marais Poitevin 2016 Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

RIGAUD T. & GRANGER M. (coord.) (1999) – Livre Rouge des Oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. LPO Vienne – Poitou-Charentes Nature, Poitiers, France.

ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999) - Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560p.

THIOLLAY Jean-Marc et BRETAGNOLLE Vincent (2004) – Rapaces nicheurs de France : Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris, 176 p.

TURPAUD-FIZZALA Victor, 2012. Étude et protection en Deux-Sèvres du Courlis cendré *Numenius arquata*. Bilan 2010-2011. *Lirou*, 31 : 17-31.

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

UICN FRANCE, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2008) – La Liste rouge des espèces menacées en France : Chapitre Oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Dossier électronique <http://www.uicn.fr/liste-rouge-oiseaux-nicheurs.html>.

UNION EUROPEENNE, DG Environnement (2010) – Baromètre Natura 2000. Dossier électronique [http://ec.europa.eu/environnement/nature/natura2000/barometer/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environnement/nature/natura2000/barometer/index_en.htm).

VILLERS A. Ecologie spatiale, processus comportementaux et dynamique des populations d'une espèce menacée, l'Outarde canepetière. 2010, Thèse de Doctorat, Université Pierre et Marie Curie (Paris 6)

87

88

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

## VIII. ANNEXES

**Annexe 1 : Liste et nombre d'observation annuelle des espèces d'oiseaux recensées en Deux-Sèvres par le Groupe Ornithologique sur le site d'étude (AEE) (Rayon de 22 kilomètres) entre Janvier 2007 et Novembre 2017**

Espèce	Nombre d'observation										
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Accenteur mouchet		1		1	6	6	4	7	5	5	5
Aigle botté					1	1	1	1	1		1
Aigrette garzette		1			7	16	9	11	8	6	4
Alouette calandre								1			
Alouette calandrelle								1			
Alouette des champs		1	5	7	28	44	56	43	40	28	34
Alouette lulu		1			4	12	5	5	3	6	3
Autour des palombes		1	1		2	2	2	1	2	2	2
Avocette élégante					1	1	2				1
Balbusard pêcheur					1	1	1	1	1	1	1
Barge à queue noire						2	1		1	2	2
Barge rousse						1			1		
Bécasse des bois					4	5	8	4	4	3	3
Bécasseau cocorli								1		2	
Bécasseau de Temminck						1	1	1			
Bécasseau maubèche					1		1			1	
Bécasseau minute					1		2				
Bécasseau sanderling						1	1			1	
Bécasseau variable					1	2	4	1	4	3	
Bécassine des marais					4	19	24	18	16	15	10
Bécassine sourde						1	2	3	2	1	
Bec-croisé des sapins					1	6	2	1		1	
Bergeronnette de Yarrell					2	4	2	1	1	4	2
Bergeronnette des ruisseaux					4	5	5	4	3	5	4
Bergeronnette grise		1		1	18	22	23	24	23	34	22
Bergeronnette printanière			3	5	4	12	14	18	9	15	12
Bernache cravant						1	1	1			
Bernache du Canada					2	1					1
Bernache nonnette férale							1	1			
Bihoreau gris					1	1	1			1	1
Blongios nain						1	1				
Bondrée apivore			2		2	4	4	4	3	3	3
Bouscarle de Cetti				1	3	3	3	2	3	2	4
Bouvreuil pivoine					2	4	3	3	1	3	4
Bruant des roseaux		2			12	17	20	22	22	15	13
Bruant fou					1						

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres - Décembre 2017

Bruant jaune				1	2	8	9	7	7	8	7	7
Bruant ortolan					1		3	1	3	1	1	
Bruant proyer				2	6	4	16	22	23	21	21	20
Bruant zizi				2	2	3	13	19	12	11	11	14
Busard cendré					4	4	6	16	10	11	13	7
Busard des roseaux					1	1	3	4	2	4	4	2
Busard pâle											1	
Busard Saint-Martin					1	3	2	5	8	5	15	13
Buse pattue									1			
Buse variable					1	1	2	11	16	23	14	19
Butor étoilé								1				
Caille des blés					2	2	5	7	3	5	3	6
Calopsitte élégante							1					
Canard chipeau							1	4	4	3	1	1
Canard colvert					1			23	49	43	39	45
Canard mandarin							1	1				
Canard pilet							1	7	3	1	2	3
Canard siffleur							2	10	3	4	5	2
Canard souchet							2	12	13	5	10	10
Capucin domino									1			
Chardonneret élégant					1	1	4	20	36	27	33	25
Chevalier aboyeur									12	16	2	5
Chevalier arlequin									1	3		2
Chevalier culblanc								4	12	7	11	14
Chevalier gambette								1	11	12	4	11
Chevalier guignette								3	18	6	8	13
Chevalier sylvain								1	2	1	3	3
Chevêche d'Athéna							1	2	4	3	5	4
Choucas des tours								1	17	28	21	22
Chouette hulotte									2	5	3	5
Cigogne blanche									5	12	27	12
Cigogne noire									1	5	2	3
Circaète Jean-le-Blanc								2	2	4	4	4
Cisticole des joncs									1	1	1	1
Cochevis huppé								1	1	3	3	4
Combattant varié									1	4	3	3
Corbeau freux								9	16	34	25	22
Corneille noire								5	21	25	26	30
Coucou geai										1		
Coucou gris								2	2	3	3	3
Courlis cendré								4	5	2	7	5
Courlis corlieu										3	1	2
Cygne chanteur										1		
Cygne noir										1	2	1
Cygne tuberculé								1	5	6	5	6
Échasse blanche										4	4	3

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres - Décembre 2017

Effraie des clochers				2	5	3	3	4	5	2
Élanion blanc	1			1	5	1	4	5	2	1
Engoulevent d'Europe				4	2	4	5	3	4	2
Épervier d'Europe		1	1	1	3	4	2	2	3	3
Étourneau sansonnet	1		10	42	54	60	59	55	63	60
Faisan de Colchide			1	4	5	6	4	6	4	6
Faisan vénéré							1	1		1
Faucon crécerelle	1		2	7	10	8	7	10	6	5
Faucon d'Éléonore						1				
Faucon émerillon			2	2	2	2	2	2	1	1
Faucon hobereau			2	2	3	4	4	3	4	4
Faucon kobez			1		1	1	1			
Faucon pèlerin				1	1	1	2	1	2	4
Fauvette à tête noire			3	7	7	11	8	8	11	16
Fauvette des jardins			1	1	2	2	3	1	2	7
Fauvette grise			2	3	1	6	5	5	6	7
Fauvette pitchou					2			1	1	
Flamant rose	1									
Foulque macroule	1			7	22	22	15	14	15	7
Fuligule milouin				1	20	19	12	10	4	4
Fuligule morillon					7	2	4	2		
Fuligule nyroca					1					
Gallinule poule-d'eau				4	8	8	9	7	8	10
Geai des chênes	1		1	7	9	9	8	9	7	6
Gobemouche gris			1	2	5	5	5	4	3	4
Gobemouche noir				2	7	8	5	3	4	3
Goéland argenté				1		1	3		2	2
Goéland brun				2	6	9	13	12	13	16
Goéland cantabrique						1				
Goéland cendré				1		1				1
Goéland leucophaea				13	25	23	28	25	28	49
Goéland marin										1
Gorgebleue à miroir		4	2	1	3	6	5	3	5	4
Grand Cormoran	1		1	18	39	35	32	34	26	26
Grand Gravelot					4	8	4	8	7	3
Grande Aigrette			1	8	8	9	17	21	21	3
Grèbe à cou noir					1	2	1	2	1	
Grèbe castagneux				6	8	10	8	5	16	20
Grèbe huppé					7	16	15	14	13	9
Grimpereau des jardins	1		2	6	6	6	5	3	5	3
Grive draine			1	10	11	7	8	12	8	11
Grive litorne				15	21	29	14	19	20	24
Grive mauvis				20	21	26	19	21	20	17
Grive musicienne	1		2	8	16	17	17	16	18	11
Grosbec casse-noyaux	1	1		7	19	17	9	8	7	11
Grue cendrée				24	32	95	47	17	51	41

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

Guépier d'Europe									1	1		1		
Guifette moustac									3	2	2	2	1	
Guifette noire									3	1	1	1		
Harle bièvre									1					
Héron cendré				1			1	14	36	21	24	22	28	1
Héron garde-boeufs				1				16	21	7	6	8	8	26
Héron pourpré								1	1	1	2	3	2	
Hibou des marais								2	8	7	6	8	6	
Hibou moyen-duc								4	8	6	5	6	4	3
Hirondelle de fenêtre								1	4	26	23	21	22	25
Hirondelle de rivage										3	7	4	4	5
Hirondelle rousseline										1				
Hirondelle rustique								7	15	29	38	30	28	42
Huïtrier pie										1				
Huppe fasciée								3	3	2	4	5	4	4
Hypolaïs icterine										1				
Hypolaïs polyglotte								2	3	1	6	6	4	4
Ibis falcinelle											1			
Linotte mélodieuse								2	5	29	33	31	38	36
Locustelle tachetée										1	1	2	1	
Loriot d'Europe									2	1	6	3	4	5
Marouette ponctuée									1					
Martinet genre Apus									1	1				
Martinet noir									8	9	18	16	15	19
Martin-pêcheur d'Europe									2	2	2	3	2	3
Merle à plastron									1	4	2	1	4	3
Merle noir									1	4	17	21	8	11
Mésange à longue queue									2	15	18	18	16	15
Mésange bleue									1	2	12	14	10	13
Mésange charbonnière									1	2	13	17	17	11
Mésange huppée										3	2	1	1	2
Mésange noire									1	2	6	7	2	6
Mésange nonnette									1	6	8	5	5	6
Milan noir										1	2	4	10	7
Milan royal										2	4	1	2	2
Moineau domestique									1	7	21	27	21	27
Moineau friquet										2	2	1		1
Moineau soulcie										1			1	1
Mouette mélanocéphale											3	1		2
Mouette pygmée											1			1
Mouette rieuse										6	20	22	16	14
Mouette tridactyle										1	1			1
Oedicnème criard									6	3	72	55	57	85
Oie à tête barrée											1			
Oie cendrée										7	45	53	14	8
Oie cygnoïde											1	2	1	1

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

Oie domestique					2	2	3	1	1	1		
Oie rieuse					1	1						
Ouette d'Egypte					1							
Outarde canepetière			5	3	25	22	30	22	20	25	27	
Pélican blanc								1		1		
Perdrix grise			2	2	3	10	12	9	8	9	9	
Perdrix rouge			2	2	9	10	10	11	9	10	10	
Perruche à collier					1			1			1	
Petit Gravelot					1	1	2	4	2	1	4	5
Petit-duc scops					1	2	4	2	2	2	3	3
Phragmite des joncs					1					1	2	2
Pic épeiche				1	5	5	4	4	5	4	4	4
Pic épeichette					2	3	3	2	2	2	1	1
Pic mar					2	3	2	1	2	2	1	1
Pic noir					2	3	3	3	3	2	2	2
Pic vert				1	3	4	5	3	4	4	3	3
Pie bavarde				3	11	20	20	27	15	14	18	18
Pie-grièche à tête rousse					2	2	3	2	2	1	4	4
Pie-grièche écorcheur			3	2	2	6	5	6	5	6	8	8
Pie-grièche grise	1	1		1	1	1	1					
Pie-grièche méridionale					1	1					1	1
Pigeon biset domestique					2	11	11	15	14	14	11	11
Pigeon colombin					15	40	25	31	18	19	17	17
Pigeon ramier		1		7	35	60	65	53	44	41	34	34
Pinson des arbres		2		3	28	41	41	48	37	33	30	30
Pinson du Nord		2	1		4	17	11	3	11	16	11	11
Pipit des arbres				1	4	5	5	6	6	6	6	6
Pipit farlouse		2			22	28	29	37	27	21	28	28
Pipit rousseline					1	2	1	1	1	2	2	2
Pipit spioncelle					3	5	2	2	2	3	6	6
Pluvier argenté						2	1	1	1	1		
Pluvier doré					25	67	82	46	45	52	43	43
Pluvier guignard					2		2	2	2	1	1	1
Pouillot à grands sourcils				1								1
Pouillot brun										1		
Pouillot de Bonelli					1	2	1	1	4	1	2	2
Pouillot de type sibérien										1		
Pouillot fitis					1	2	5	2	1	2	5	5
Pouillot siffleur							1	1			1	1
Pouillot véloce			1	8	8	11	8	8	12	7	7	7
Râle d'eau					2	2	3	3	2	2	1	1
Râle des genêts												1
Rémiz penduline								1				
Roitelet à triple bandeau				1	6	7	6	9	6	5	5	5
Roitelet huppé		1			2	9	6	3	9	5	3	3
Rollier d'Europe							1					

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

Rosignol philomèle						3	3	4	6	5	4	6	4	
Rougegorge familier			1			2	10	9	5	7	7	9	9	
Rougequeue à front blanc							2	6	4	5	3	4	3	
Rougequeue noir						1	4	7	5	6	6	5	5	
Rousserolle effarvatte								3	3	4	2	3	3	
Sarcelle d'été								6	1	5	3	1	1	
Sarcelle d'hiver							4	27	18	9	9	10	8	
Serin cini							2	7	3	3	3	3	3	
Sittelle torchepot							6	7	5	5	5	5	4	
Sizerin flammé							1						2	
Spatule blanche								2	1	1			2	
Sterne caspienne										1			1	
Sterne pierregarin								1	4	1		2	2	
Tadorne de Belon								2	3	6	3	3	4	2
Tarier des prés						1	1	5	4	5	8	6	8	8
Tarier pâtre			1	2	3	3	3	8	8	5	7	7	6	6
Tarin des aulnes								6	19	20	11	14	18	12
Tichodrome échelette									1					
Torcol fourmilier								1	4	3	2	2	1	1
Tourterelle des bois						1	4	5	9	11	9	11	12	12
Tourterelle rieuse									1					
Tourterelle turque			1			1	20	23	21	18	19	19	21	21
Traquet motteux						1	2	9	7	10	4	11	12	12
Troglodyte mignon			1			2	6	6	7	5	6	6	7	7
Vanneau huppé			1	5	4	54	123	110	110	92	110	95	95	95
Vanneau sociable						1						1		
Vautour fauve								1		2				1
Verdier d'Europe			1	1	2	12	25	18	13	19	23	17	17	17

Annexe 2 : Liste et effectifs maximum annuel des espèces d'oiseaux recensées en Deux-Sèvres par le Groupe Ornithologique sur le site d'étude (AEE) (Rayon de 22 kilomètres) entre Janvier 2007 et Novembre 2017

ESPECE	Effectif Maximum recensé par Année										
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Accenteur mouchet		1		1	8	20	4	7	7	5	5
Aigle botté					1	1	1	1	1		1
Aigrette garzette		1			20	24	16	13	8	6	7

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017





Pic mar					2	3	2	1	2	2	1
Pic noir					2	5	3	3	4	2	2
Pic vert			1	3	5	6	3	5	5	5	3
Pie bavarde			3	17	70	34	67	20	18	30	
Pie-grièche à tête rousse				2	2	3	2	5	2	5	
Pie-grièche écorcheur			21	2	2	6	5	7	6	6	10
Pie-grièche grise	1	1		1	1	1	1				
Pie-grièche méridionale					1	1				1	
Pigeon biset domestique					10	80	36	53	150	45	50
Pigeon colombin					50	250	120	110	200	70	194
Pigeon ramier		1		15	300	5000	5000	3000	200	400	500
Pinson des arbres		100		3	500	1000	300	2084	700	350	2294
Pinson du Nord		30	1000		10	200	21	16	30	50	500
Pipit des arbres				1	4	10	11	10	7	47	6
Pipit farlouse		50			100	1000	300	396	100	100	151
Pipit rousseline					1	3	1	1	1	2	2
Pipit spioncelle					3	15	2	4	2	3	15
Pluvier argenté						5	1	1	1	1	
Pluvier doré					1500	800	2000	950	1000	800	1000
Pluvier guignard					2		8	8	7	4	3
Pouillot à grands sourcils				1							1
Pouillot brun									1		
Pouillot de Bonelli					1	2	1	1	4	1	2
Pouillot de type sibérien									1		
Pouillot fitis					1	2	8	2	1	2	10
Pouillot siffleur							1	1			1
Pouillot véloce				1	15	11	50	10	23	26	15
Râle d'eau					2	2	4	4	2	2	1
Râle des genêts											1
Rémiz penduline								2			
Roitelet à triple bandeau				1	20	9	30	25	10	5	5
Roitelet huppé		2			5	30	10	5	20	8	3
Rollier d'Europe							1				
Rosignol philomèle				3	3	4	14	5	4	6	4
Rougegorge familier		1		2	20	14	5	10	11	15	10
Rougequeue à front blanc					3	10	4	7	3	4	4
Rougequeue noir				1	4	8	5	12	6	5	6
Rousserolle effarvatte						4	3	4	2	4	5
Sarcelle d'été						7	2	30	4	1	2
Sarcelle d'hiver					11	70	45	15	24	37	11
Serin cini					2	14	3	3	6	3	2
Sittelle torchepot					15	15	5	5	5	10	4
Sizerin flammé					1						2
Spatule blanche						14	1	3			
Sterne caspienne								2			
Sterne pierregarin					1	4	2		3		1

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

Tadorne de Belon						13	3	10	3	4	4	2	
Tarier des prés						1	1	6	4	12	25	8	8
Tarier pâtre			1	3	3	3	10	11	5	7	7	7	
Tarin des aulnes						400	60	50	130	100	50	60	
Tichodrome échelette							1						
Torcol fourmilier						3	7	3	2	2	1	1	
Tourterelle des bois				1	4	6	20	20	45	188	80	60	
Tourterelle rieuse								1					
Tourterelle turque		1			1	195	90	73	76	90	50	33	
Traquet motteux					1	2	24	15	15	4	15	15	
Troglodyte mignon		1			2	6	20	8	5	10	6	100	
Vanneau huppé		1	18		6	5239	8000	3000	1800	4500	3000	2000	
Vanneau sociable					1						1		
Vautour fauve							1		11			1	
Verdier d'Europe		1	200		2	50	500	100	20	32	40	150	

Synthèse des enjeux ornithologiques et des données disponibles de l'avifaune remarquable, sur le site de « Champs Paille » sur les communes de Saint-Vincent la Châtre-Lezay et périphérie (rayon de 22 km)  
Victor TURPAUD-FIZZALA - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – Décembre 2017

***Annexe 5 : Rapport de sondages pédologiques pour délimitation de zones humides (CERAG SARL)***

